

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région

- Mobilité des frontaliers -

Novembre 2014



Neuvième rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi
pour le quatorzième Sommet des Exécutifs de la Grande Région

Situation du marché de l'emploi dans la Grande Région
Neuvième rapport de l'Observatoire Interrégional du Marché de l'Emploi
pour le quatorzième Sommet des Exécutifs de la Grande Région

- Mobilité des frontaliers -

**Observatoire Interrégional
du marché de l'Emploi**
c/o INFO-Institut
Pestelstraße 6
D-66119 Saarbrücken

Sarrebruck, Novembre 2014

Dans ce neuvième rapport soumis au 14^e Sommet de la Grande Région, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi décrit et analyse la situation et l'évolution du marché de l'emploi dans la Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Dans le cadre de ces rapports régulièrement adressés au Sommet des Exécutifs, l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi met continuellement à jour des données socio-économiques relatives au marché de l'emploi de la Grande Région, à partir desquelles il procède à des évaluations différenciées.

Le neuvième rapport se compose de cinq cahiers :

- ▶ Situation du marché de l'emploi
- ▶ **Mobilité des frontaliers**
- ▶ Évolution démographique
- ▶ Situation des jeunes
- ▶ Formes atypiques de travail et d'emploi

Il inclut également le rapport consacré au thème spécifique du « Marché de l'emploi axé sur les soins dans la Grande Région ». Chaque cahier est introduit par des principaux indicateurs sur le marché de l'emploi.

Pour des raisons de meilleure lisibilité, il sera renoncé à l'emploi simultané du genre masculin et du genre féminin. La publication s'adresse par conséquent à la fois aux personnes de sexe féminin et de sexe masculin.

Sommaire

Principaux indicateurs du 9^e rapport de l'OIE	1
Remarques préliminaires sur la méthodologie	6
1. Aperçu général	9
<i>Evolution de l'emploi frontalier (frontaliers entrants) dans la Grande Région 2005-2013</i>	10
<i>Frontaliers dans la Grande Région en 2013 (Parts en %)</i>	11
<i>Flux frontaliers dans la Grande Région en 2013</i>	12
<i>Frontaliers entrants 2004-2013</i>	14
<i>Flux frontaliers des jeunes (de moins de 30 ans) dans la Grande Région en 2013</i>	15
<i>Jeunes frontaliers se rendant au Luxembourg par pays d'origine en 2013</i>	15
<i>Jeunes frontaliers originaires de France par zone cible en 2013</i>	16
<i>Frontaliers atypiques dans la Grande Région en 2013</i>	17
2. Luxembourg	18
<i>Frontaliers employés au Luxembourg par pays d'origine entre 2004 et 2013</i>	18
<i>Evolution de l'emploi des frontaliers et des résidents (prévision 2014-2018)</i>	19
<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg (salariés en milliers) entre 1975 et 2013</i>	20
<i>Frontaliers travaillant au Luxembourg par pays d'origine 2004-2013</i>	21
<i>Frontaliers travaillant au Luxembourg par lieu d'origine</i>	22
<i>Salariés travaillant au Luxembourg par secteur économique</i>	23
<i>Salariés employés au Luxembourg par secteur économique</i>	24
<i>Spécificités sectorielles (NACE rév. 2) des frontaliers travaillant au Luxembourg</i>	25
<i>Evolution de l'emploi au Luxembourg par secteur économique</i>	26
3. Lorraine	29
<i>Frontaliers originaires de Lorraine, par territoire de destination 2003-2012</i>	30
<i>Frontaliers lorrains par territoire de destination 1990-2012</i>	31
<i>Frontaliers lorrains par territoire de destination et par tranche d'âge en</i>	32
<i>Frontaliers lorrains se rendant au Luxembourg par lieu d'origine (canton)</i>	33
<i>Evolution du flux de frontaliers lorrains en direction du Luxembourg par lieu d'origine</i>	33
4. Sarre et Rhénanie-Palatinat	35
4.1 Frontaliers entrants originaires de France	35
4.1.1 Rhénanie-Palatinat	35
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat 2000-2013</i>	36
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par nationalité</i>	36
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par lieu de travail</i>	37
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par tranche d'âge</i>	38
<i>Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par niveau de formation ..</i>	39
<i>Salariés en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par secteur</i>	40
<i>Evolution des salariés travaillant en Rhénanie-Palatinat et résidant en France par secteur</i>	41

4.1.2	Sarre.....	42
	<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre 1992-2013.....</i>	43
	<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par nationalité</i>	44
	<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par tranche d'âge.....</i>	45
	<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau de formation.....</i>	46
	<i>Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau d'exigence de leur métier.</i>	46
	<i>Salariés en Sarre et frontaliers originaires de France, par secteur d'activité</i>	48
	<i>Evolution des salariés travaillant en Sarre et résidant en France, par secteur d'activité</i>	49
	<i>Situation et évolution des salariés travaillant en Sarre et résidant en France par secteurs</i>	50
	<i>Frontaliers originaires de France dans le secteur du « travail intérimaire » 2007-2013.....</i>	51
	<i>Frontaliers originaires de France et employés en Sarre, par lieu de travail</i>	52
	<i>Salariés en Sarre et frontaliers originaires de France, par catégories professionnelles</i>	53
	<i>Situation et évolution des salariés résidant en France, par catégories professionnelles</i>	55
	<i>Personnes exerçant un emploi mineur en Sarre, de nationalité française</i>	56
	<i>Personnes exerçant un emploi mineur (mini-jobbers) en Sarre, par nationalité.....</i>	57
	<i>La « Stratégie France », une incitation pour les frontaliers à venir travailler en Sarre ?</i>	58
4.2	Frontaliers sortants se rendant au Luxembourg	59
4.2.1	Rhénanie-Palatinat	59
	<i>Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg 2003-2013</i>	59
	<i>Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat employés au Luxembourg, par lieu d'origine.....</i>	60
4.2.2	Sarre.....	61
	<i>Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2003-2013</i>	61
	<i>Frontaliers originaires de Sarre employés au Luxembourg, par lieu d'origine.....</i>	62
5.	Wallonie	63
5.1	Frontaliers entrants	63
	<i>Frontaliers vers la Wallonie par zone d'origine 1996-2013.....</i>	63
	<i>Frontaliers entrants en Wallonie par zone d'origine 2003-2013</i>	63
	<i>Frontaliers originaires de France et employés en Wallonie par lieu de travail (provinces)</i>	64
5.2	Frontaliers sortants	65
	<i>Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination</i>	66
	<i>Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2003-2013.....</i>	66
	<i>Frontaliers d'origine wallonne et travaillant au Luxembourg par lieu de résidence</i>	67
	<i>Frontaliers d'origine wallonne et travaillant en France par lieu de résidence</i>	68
6.	Communauté Germanophone de Belgique	69
	<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 1995-2013</i>	69
	<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par tranche d'âge</i>	70
	<i>Travailleurs originaires de la CG employés au Luxembourg, par secteur économique</i>	71
	<i>Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg.....</i>	72
	<i>Les frontaliers belges se rendant en Allemagne</i>	72
Annexe	73
	<i>Portrait de l'Observatoire Interrégionale du Marché de l'emploi.....</i>	74
	<i>Portraits des instituts spécialisés</i>	75
	<i>Bibliographie.....</i>	77

Principaux indicateurs du 9^e rapport de l'OIE

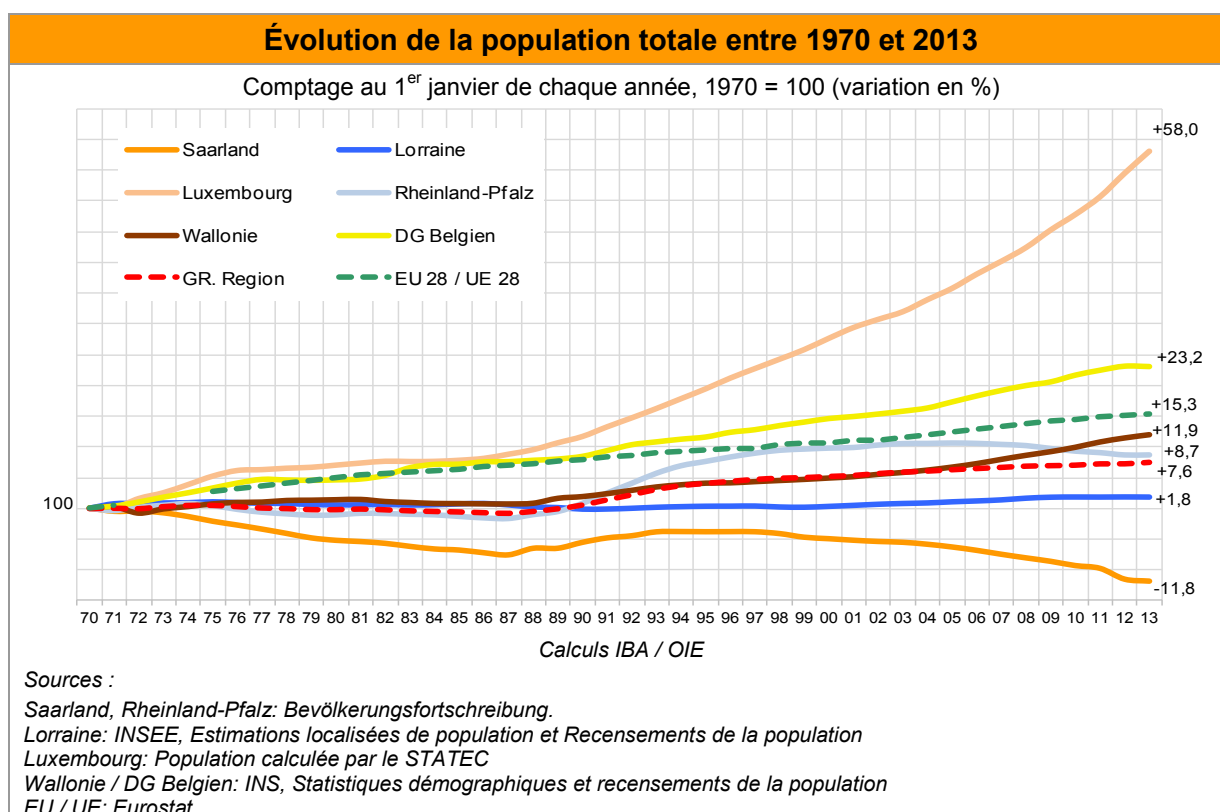
Ce premier chapitre présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi de la Grande Région sous forme de graphiques et avec de brèves explications. Ces indicateurs seront décrits et analysés en détail dans les différentes parties.

D'un point de vue géographique, la Grande Région se situe dans le cœur historique de l'Europe, entre les grandes conurbations formées par Bruxelles, la zone Rhin-Ruhr, la région Rhin-Main, la zone Rhin-Neckar, Bâle/Mulhouse et Paris. Cet espace de coopération européen, qui englobe les frontières de quatre États et dans lequel on compte trois langues officielles différentes, comprend les composantes régionales suivantes :

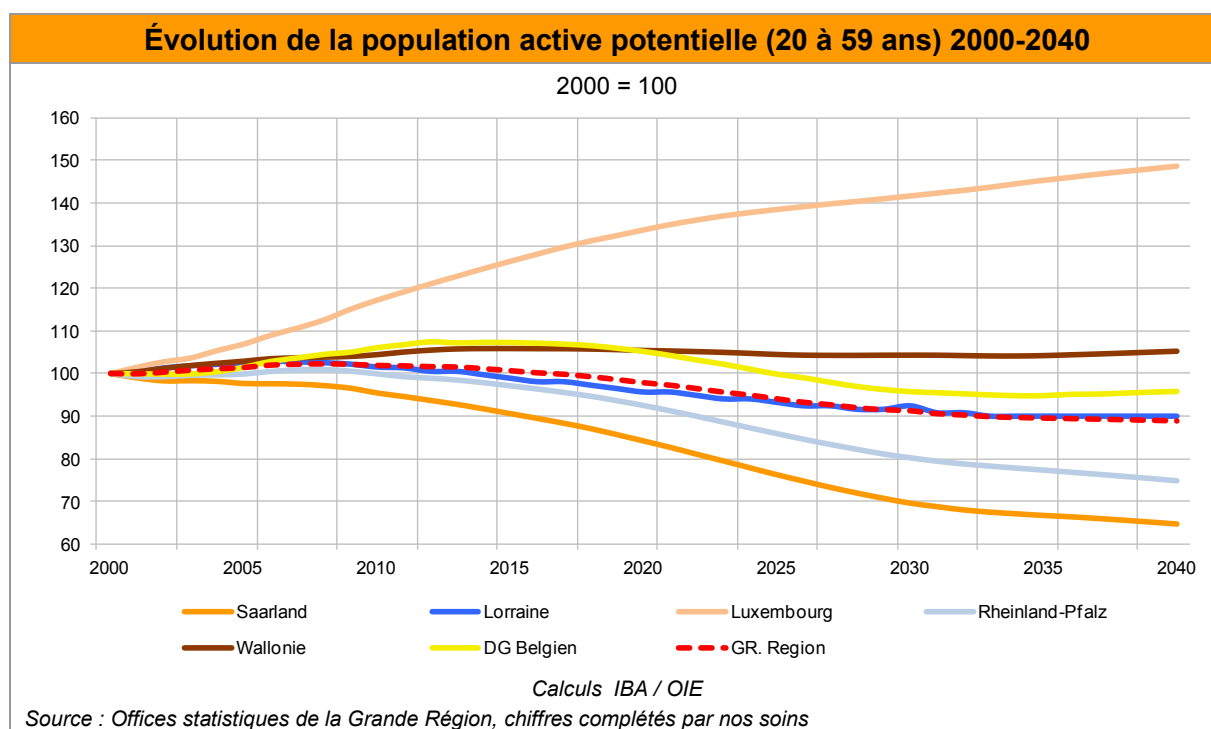
- ▶ Deux Länder allemands : la Sarre et la Rhénanie-Palatinat,
- ▶ Une région française : la Lorraine,
- ▶ Le Grand-Duché du Luxembourg,
- ▶ La Wallonie en Belgique, y compris la Communauté germanophone.

Évolution démographique

Au 1^{er} janvier 2013, la Grande Région comptait plus de 11,4 millions de personnes, soit 2,3 % de la population totale de l'Union européenne (UE des 28). Avec ses quatre millions d'habitants, la Rhénanie-Palatinat est de loin la composante régionale la plus peuplée, suivie par la Wallonie (y compris la CG de Belgique), où vivent près de 3,5 millions de personnes. La troisième place revient à la Lorraine, qui comptabilisait quelque 2,35 millions d'habitants début 2013. Les plus petites composantes régionales, à savoir la Sarre et le Luxembourg, comptent respectivement un million et un peu plus d'un demi-million d'habitants. Enfin, environ 76 000 personnes composent la Communauté germanophone de Belgique.



Depuis 1970, la population de la Grande Région a augmenté de 805 187 personnes (soit +7,6 %) pour atteindre plus de 11,4 millions d'habitants en 2013. Cette croissance a été portée par l'évolution enregistrée au Luxembourg, en Wallonie, en CG de Belgique et en Rhénanie-Palatinat, tandis que le nombre d'habitants est resté plus ou moins stable en Lorraine et a enregistré un recul en Sarre. Sur le territoire de l'actuelle UE des 28, la hausse s'établit à 15,3 % pour la même période. Cette croissance démographique plus faible par rapport au reste de l'UE s'observe également sur une période plus récente : après le cycle faste de la fin des années 80 et du début des années 90, la hausse dans l'espace de coopération s'est sensiblement ralentie depuis le milieu des années 1990, pour ne plus atteindre que +2,2 % (EU des 28 : +5,1 %) pour la période 2000-2013.

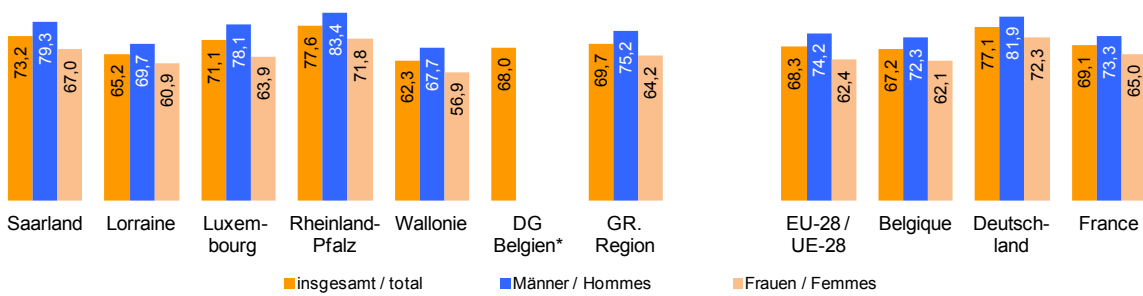


L'analyse de l'évolution démographique doit également tenir compte de la modification de la structure par âge de la population – notamment du fait de l'évolution à venir de la catégorie des 20-60 ans, qui constitue la classe d'âge la plus importante pour le marché de l'emploi. Les prévisions pour 2030 font état d'un recul de l'ensemble de la population active potentielle de 5,54 millions de personnes dans la Grande Région. Cela correspond à une baisse de presque 616 000 personnes (soit -10 %). D'ici à 2020, la régression de la population active potentielle atteindra près de 3,6 % et restera comparativement modérée. Mais elle va s'intensifier fortement par la suite : les nombreuses personnes nées entre le milieu des années 50 et le début des années 70 vont atteindre l'âge de la retraite et se retirer progressivement de la vie active. En 2030, tous les enfants du baby-boom auront au moins 60 ans. Il n'est pas surprenant que la baisse annuelle de la population active recommence à s'accroître à partir de 2030. De façon globale, sur la base des hypothèses formulées, la population active potentielle connaît malgré tout un nouveau recul d'au moins 9 % entre 2020 et 2040, si bien qu'à partir de 2013, une baisse totale de plus de 750 000 personnes est envisageable. Il existe toutefois de très fortes variations d'une région à l'autre. Ces données et d'autres éléments concernant la population de la Grande Région sont présentés dans le présent cahier intitulé « Évolution démographique ».

Situation du marché de l'emploi en 2013

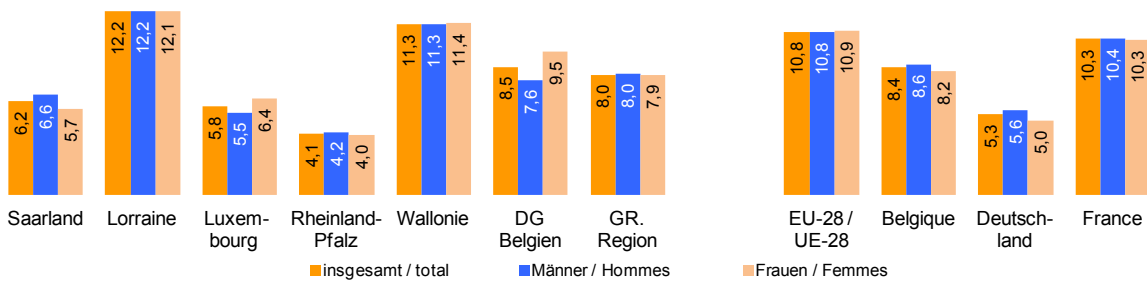
Taux d'emploi

Part des actifs en emploi âgés de 20 à 64 ans parmi la population de cette tranche d'âge en %



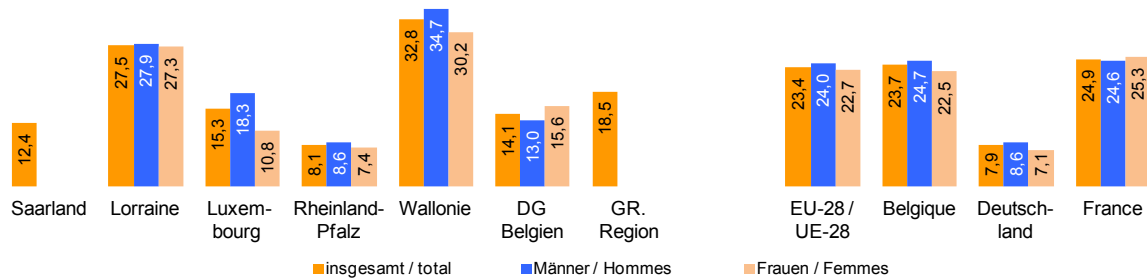
Taux de chômage

Part des chômeurs de 15 ans et plus parmi la population active de cette tranche d'âge en %



Taux de chômage des jeunes

Part des chômeurs de 15 à 24 ans parmi la population active de cette tranche d'âge en %



* DG Belgique : 15-64 ans

Calculs IBA / OIE

Source : Eurostat – Enquête sur les Forces de Travail ; DG Belgique : SPF Economie DGSIE et ADG

Taux d'emploi (au lieu de domicile)

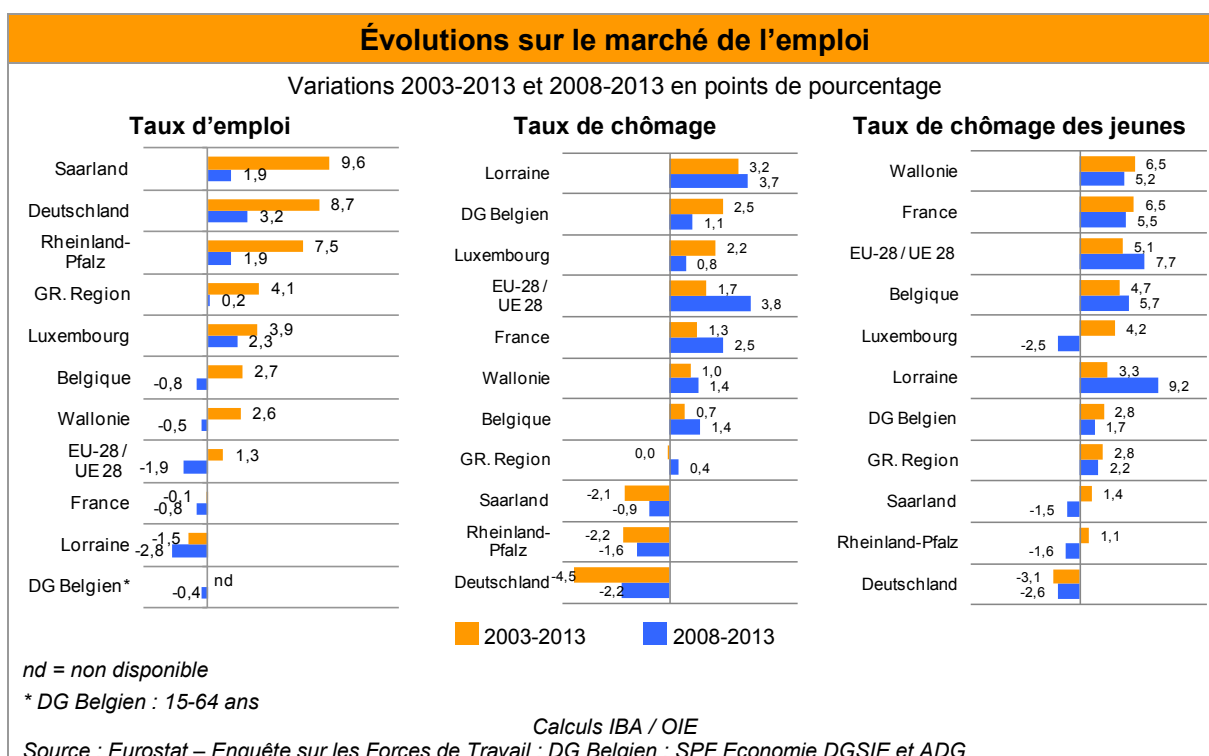
L'un des principaux objectifs visés par la stratégie Europe 2020 consiste à porter le taux d'emploi des 20-64 ans à 75 % d'ici à 2020. Les femmes, les jeunes et les seniors doivent notamment participer davantage à la vie active. En 2013, le taux d'emploi s'élevait à 69,7 % dans la Grande Région. La part de la population active était ainsi supérieure de 1,4 point de pourcentage à celle de l'UE des 28. Mais des efforts doivent encore être effectués, tant dans la Grande Région qu'à l'échelon européen, pour que la barre des 75 % puisse être atteinte. L'augmentation du taux d'emploi est restée irrégulière au cours des dernières années : une progression de 4,1 points de pourcentage a été enregistrée depuis 2003 dans l'espace de coopération. Cette hausse est due en premier lieu à la croissance de l'emploi des femmes (+7,1 points ; hommes : +1,0 point). L'écart entre les hommes et les femmes était toutefois encore de 11 % en 2013.

Taux de chômage selon Eurostat

Le taux de chômage dans la Grande Région s'élevait à 8,0 % en 2013, soit près de trois points de moins que le niveau européen (10,8 %). Cette différence s'explique surtout par l'évolution observée au cours des cinq dernières années : depuis l'explosion de la crise financière et économique en 2008, le taux de chômage dans l'UE des 28 a augmenté de 3,8 points de pourcentage, contre seulement 0,4 % dans la Grande Région. Au sein de l'espace de coopération, la Lorraine affiche le taux de chômage le plus élevé (12,2 %) et la Rhénanie-Palatinat détient le plus bas (4,1 %). Depuis 2008, les régions allemandes ont connu une amélioration en matière de chômage, tandis que la hausse a été la plus forte en Lorraine.

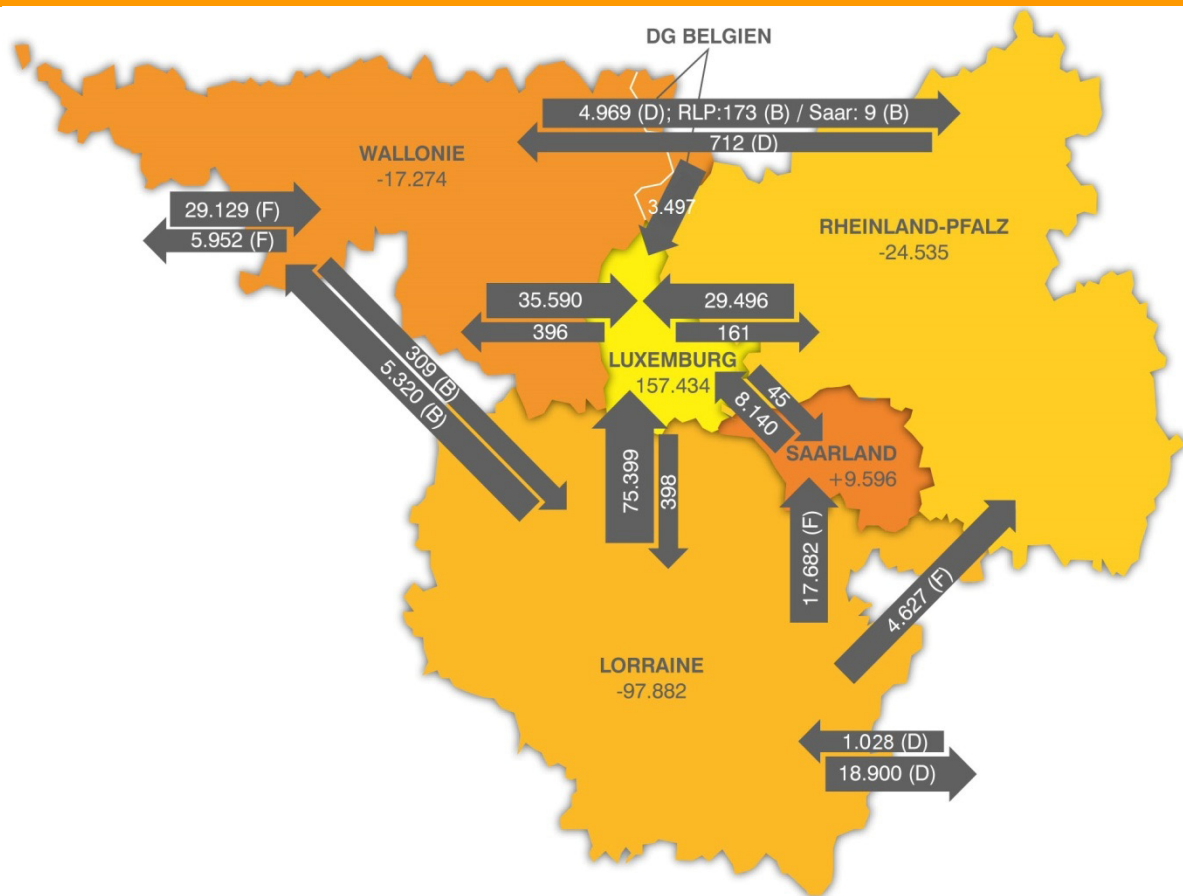
Chômage des jeunes

La situation des jeunes s'avère particulièrement problématique : en 2013, 18,5 % des actifs de 15 à 24 ans étaient sans emploi. Cela correspond certes à un niveau sensiblement inférieur à celui de l'UE des 28 (23,4 %), mais au sein de la Grande Région, la Wallonie et la Lorraine ont atteint des seuils supérieurs à la moyenne européenne, avec respectivement 32,8 % et 27,5 %. Au Luxembourg également, 15,3 % des actifs de moins de 25 ans étaient au chômage. Les deux Länder allemands sont restés à un niveau nettement inférieur (avec 12,4 % pour la Sarre et 8,1 % pour la Rhénanie-Palatinat), mais supérieur à la moyenne nationale allemande. La Lorraine, surtout, a connu une dégradation de la situation au cours des cinq dernières années ; mais le chômage des jeunes a également continué à progresser fortement en Wallonie.



D'autres informations sur l'emploi et le chômage sont disponibles dans le cahier partiel de l'OIE intitulé « Situation du marché de l'emploi ». Les formes d'emploi atypiques sont par ailleurs abordées dans le rapport partiel « Formes de travail et d'emploi atypiques », tandis que la situation des jeunes est traitée dans le rapport partiel « Situation des jeunes ».

Flux de frontaliers dans la Grande Région en 2013



A la date du 30/06/2013, la Sarre comptait en tout 25 228 frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 15 145 frontaliers sarrois travaillaient en Rhénanie-Palatinat (source : BA).

Calculs IBA / OIE

Sources : IGSS ; BA ; INAMI ; CNAMTS ; INSEE (estimations)

Mobilité des frontaliers

En 2013, la Grande Région a de nouveau comptabilisé davantage de travailleurs frontaliers qu'au cours des années précédentes. Depuis la crise financière et économique, la tendance constante à la hausse s'est toutefois ralentie : les variations annuelles observées étaient en effet sensiblement plus marquées jusqu'en 2008 (environ 5 % à 7 %) qu'au cours des années suivantes (0,6 % à 2,3 %). En 2013 aussi, la hausse était très faible avec seulement 0,6 %. Globalement, l'année dernière, 213 400 personnes ont franchi chaque jour une frontière dans la Grande Région afin de se rendre sur leur lieu de travail situé dans une région voisine (frontaliers entrants). La Suisse est le seul Etat à enregistrer un nombre supérieur de travailleurs frontaliers domiciliés dans un autre pays. Plus de la moitié de l'ensemble des frontaliers présents sur le territoire de la Grande Région étaient originaires de France en 2013, et près des $\frac{3}{4}$ travaillaient au Luxembourg. L'intensification constante de la mobilité des travailleurs frontaliers dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation globale de plus d'un tiers du nombre de frontaliers depuis 2004 est due avant tout aux évolutions survenues au Luxembourg et en Wallonie. Au cours de la même période, les Länder allemands ont en revanche enregistré un recul du nombre de travailleurs venant en majeure partie de France.

Des informations détaillées sur les flux de frontaliers dans la Grande Région sont disponibles dans le cahier intitulé « Mobilité des frontaliers ».

Remarques préliminaires sur la méthodologie

Base de données :

La base de données utilisée pour la partie du rapport sur la « Mobilité des frontaliers » est en partie fondée sur les informations des offices statistiques de la Grande Région.¹ Les lacunes existant dans les données ont été, dans la mesure du possible, comblées par l'équipe ou bien complétées par d'autres données. D'autres informations proviennent de nos propres recherches effectuées auprès des offices statistiques régionaux et/ou nationaux.

Les données disponibles sur les frontaliers **originaires de France, de Belgique et du Luxembourg qui se rendent en Sarre ou en Rhénanie-Palatinat** sont basées sur des données statistiques de l'Agence fédérale pour l'emploi sur les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire (données à la date du 30/06) dont le lieu de travail est en Rhénanie-Palatinat ou en Sarre (aussi au niveau des cantons (« Kreise ») et des villes n'appartenant pas à un canton (« kreisfreie Städte ») et qui sont domiciliés en France.

Les données disponibles sur les frontaliers **originaires d'Allemagne, de France et de Belgique qui se rendent au Luxembourg** sont basées sur les données de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) où tous les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au Luxembourg sont enregistrés selon leur lieu d'origine (données à la date du 31/03). Sont représentés à petite échelle les frontaliers

- **originaires de la Sarre**, par lieu d'origine, canton ou ville n'appartenant pas à un canton (sur la base des données disponibles au 31/03/2013 au niveau des communes via les codes postaux), avec l'évolution dans le temps depuis 2003,
- **originaires de Rhénanie-Palatinat**, par lieu d'origine, canton ou ville n'appartenant pas à un canton (sur la base des données disponibles au 31/03/2013 au niveau des communes via les codes postaux), avec l'évolution dans le temps depuis 2006²,
- **originaires de Lorraine**, par lieu d'origine, par arrondissement (sur la base des données disponibles au niveau des communes au 31/03/2013), avec l'évolution dans le temps depuis 2008³,
- **originaires de la CG de Belgique**, par lieu d'origine CG Belgique (sur la base des données disponibles au niveau des communes au 31/03/2013), avec l'évolution dans le temps depuis 2003.

¹ En 2006, les Offices statistiques de la Grande Région ont mis en place leur portail statistique, qui permet d'accéder à une multitude de données économiques et sociales harmonisées concernant la Grande Région. Les lacunes existantes ont été comblées, dans la mesure du possible, par l'équipe de rédaction du réseau des instituts spécialisés. Malgré des recherches minutieuses et des calculs complémentaires, il n'est pas toujours possible de présenter des données comparables pour toutes les composantes de la Grande Région. A cette date, il s'agit ici souvent de chiffres provisoires susceptibles d'être modifiés ultérieurement - y compris avec un effet rétroactif sur des séries chronologiques.

² A partir de 2006, le classement des chiffres sur les migrants journaliers est effectué au niveau des codes postaux sur la base de la clé de commune officielle en Rhénanie-Palatinat. Des comparaisons au niveau des cantons avant 2006 sont par conséquent impossibles (actuellement, classement différent et par conséquent, différence dans le total).

³ Avant 2008, on ne dispose pas de données à petite échelle sur la base de communes ou de cantons pour l'ensemble de la région Lorraine.

Les données communiquées par l'IGSS comportent de légères imprécisions à petite échelle car si un nombre peu élevé de travailleurs a pu être affecté à l'un des quatre pays dont font partie les composantes de la Grande Région, cela n'a pas été possible à petite échelle (pour l'année 2013 : pour l'Allemagne : 2.469 personnes ; pour la Belgique : 3.527 personnes ; pour la France : 2.638 personnes).

Les données disponibles sur la **Mobilité des frontaliers en Wallonie** se fondent sur les données de l'INAMI (Institut national d'assurance maladie invalidité) où sont enregistrés tous les actifs ainsi que les travailleurs indépendants (données à la date du 30/06). A petite échelle, les flux frontaliers

- **de la Wallonie vers la France ou depuis la France** sont représentés par lieu d'origine ou par lieu de travail au niveau des arrondissements ou des provinces au 30/06/2013, avec l'évolution dans le temps depuis 2003.
- **de la Wallonie vers le Luxembourg** sont représentés à petite échelle à l'aide des chiffres de l'INAMI au lieu de ceux de l'IGSS puisque les chiffres de l'INAMI ne comportent pas les imprécisions évoquées ci-dessus et puisqu'ils prennent en compte les indépendants. De plus, les chiffres de l'INAMI permettent une comparaison avec l'année 2003, ce qui ne serait possible qu'à partir de l'année 2008 avec les données de l'IGSS.

Les données disponibles sur les frontaliers originaires de **Lorraine qui se rendent en Belgique, en Allemagne et au Luxembourg** se fondent sur des estimations de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), sur la base des données de l'INAMI, de l'Agence fédérale pour l'emploi (« Bundesagentur für Arbeit », « BA » en abrégé), de l'IGSS et du STATEC (Service central de la Statistique et des Etudes Economiques).

Suite à une révision de la méthode de collecte de données à l'INSEE, aucune information sur les frontaliers sortants n'était disponible pour la Lorraine pour l'année 2013 au moment de la rédaction du présent rapport. Pour les frontaliers vers le Luxembourg on a donc en partie utilisé les données de l'IGSS.

Les données disponibles sur les frontaliers de Belgique, de l'Allemagne et du Luxembourg vers la Lorraine respectivement vers la France viennent de la CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés), qui enregistre les salariés dans le secteur privé (au 30 juin).

Mise à jour des données

En regard des différentes sources de données et des particularités régionales et nationales, les données statistiques ne portent pas toutes sur des périodes identiques. Pour cette raison, il est compréhensible qu'il faille accepter quelques lacunes quant à l'actualité des données utilisées. L'équipe s'est efforcée d'utiliser les données disponibles les plus récentes ; pour l'essentiel, les données utilisées se rapportent à l'année 2013 et correspondent – sauf indication contraire – à la situation d'avril à juillet 2014.

Définitions et remarques méthodologiques :

La date retenue pour les données sur les frontaliers entrants ou sortants est, dans la mesure du possible, le 30/06 ; pour le Luxembourg, la date retenue est le 31/03 depuis 2012 car les données traitées dans la version précédente au 30/06 ne sont plus disponibles.

Les chiffres des frontaliers entrants et sortants dans les différentes régions ne peuvent pas être compensés étant donné que la zone d'attraction du marché de l'emploi frontalier s'étend au-delà du territoire de la Grande Région. C'est la raison pour laquelle le nombre de frontaliers entrants dans la Grande Région est supérieur à celui des frontaliers sortant des composantes régionales.

Frontaliers :

Aux termes du droit communautaire de l'Union Européenne (cf. Règlement (CE) N° 883/2004), on entend par « frontalier » tout travailleur salarié ou non salarié qui exerce son activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et réside sur le territoire d'un autre Etat membre où il retourne en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine. Cette définition s'applique en matière de protection sociale des travailleurs concernés. En droit fiscal, le terme de frontalier intègre un critère géographique selon lequel un frontalier doit habiter et travailler de part et d'autre de la frontière de l'Etat, zone généralement définie dans les conventions bilatérales relatives à la double imposition.

Frontaliers atypiques :

Les frontaliers atypiques désignent des travailleurs salariés ou non salariés qui ont déplacé leur domicile d'une composante de la Grande Région dans une autre, mais qui reviennent dans leur ancienne région d'origine presque quotidiennement pour exercer l'activité qu'ils y ont conservée. Ainsi, la mobilité résidentielle transfrontalière qui a précédé représente la caractéristique constitutive du phénomène frontalier atypique.

Les données actuelles ne permettent pas de renseigner de manière exhaustive sur le nombre de frontaliers atypiques dans la Grande Région. Le relevé suivant de données statistiques et d'informations thématiques établi par l'OIE s'appuie sur les données disponibles des offices compétents et sur les résultats d'études scientifiques.

1. Aperçu général

La mobilité transfrontalière des travailleurs est l'une des principales caractéristiques de la Grande Région. Les marchés de l'emploi régionaux sont imbriqués les uns dans les autres par d'intenses flux migratoires en tous sens. Le passage des frontières nationales au quotidien a été sensiblement facilité par le processus d'entente européen : Suite aux réglementations sur la libre circulation de la main-d'œuvre, la Grande Région a pu se transformer depuis les années 70 en un marché exemplaire de l'emploi frontalier et depuis au moins les années 80, le nombre de frontaliers ne cesse d'augmenter.⁴ Au niveau européen également, une définition unique du terme 'frontalier' a été créée en 1971 : Aux termes du droit communautaire, les frontaliers désignent des travailleurs salariés ou non salariés qui exercent leur activité professionnelle sur le territoire d'un Etat membre et résident sur le territoire d'un autre Etat membre où ils retournent en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine.⁵

Frontaliers entrants

Territoire de destination	Territoire d'origine				Frontaliers entrants Total	Date	Source
	Deutschland	France	Luxembourg	Belgique			
Saarland		17.682	45	9	17.736	30.06.2013	BA
Rheinland-Pfalz		4.627	161	173	4.961	30.06.2013	BA
Lorraine	1.028		398	309	1.735	30.06.2013	CNAMTS
Luxembourg	40.105	78.454		40.199	158.758	31.03.2013	IGSS
Wallonie	712	29.129	396		30.237	30.06.2013	INAMI
GR. Région	41.847	129.892	1.000	40.690	213.427		

Frontaliers sortants

Territoire d'origine	Territoire de destination				Frontaliers sortants Total	Date	Source
	Deutschland	France	Luxembourg	Belgique			
Saarland		.	8.140	.	8.140	31.03.2013	IGSS
Rheinland-Pfalz		.	29.496	.	29.496	31.03.2013	IGSS
Deutschland		4.216	40.105	1.272	45.593	30.06.2013 / 31.03.2013 / 30.06.2013	CNAMTS / IGSS / INAMI
Lorraine	18.900		75.399	5.320	99.619	2012 / 31.03.2013	INSEE / IGSS
Luxembourg	272	552		500	1.324	30.06.2013	BA / CNAMTS / INAMI
Wallonie	4.969	5.952	36.590		47.511	30.06.2013 / 31.03.2013	INAMI / IGSS
DG Belgique	.	.	3.497		3.497	31.03.2013	IGSS
GR. Région	24.141	10.720	152.094	7.092	194.047		

A la date du 30/06/2013, la Sarre compte un total de 25.228 frontaliers entrants originaires de Rhénanie-Palatinat ; à la même date, 15.145 frontaliers entrants originaires de la Sarre travaillent en Rhénanie-Palatinat (Source : BA).

Calculs IBA / OIE

Sources::

Deutschland, Saarland, Rheinland-Pfalz: Bundesagentur für Arbeit (Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte zum 30.06.2013)
France, Lorraine: CNAMTS - Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (Travailleurs salariés de droit privé au 30.06.2013), INSEE (Estimations jusque 2012)
Luxembourg: IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31.03.2013)
Belgique, Wallonie: INAMI (Actifs ainsi que les travailleurs indépendants au 30.06.2013)
DG Belgique: IGSS (les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31.03.2013)

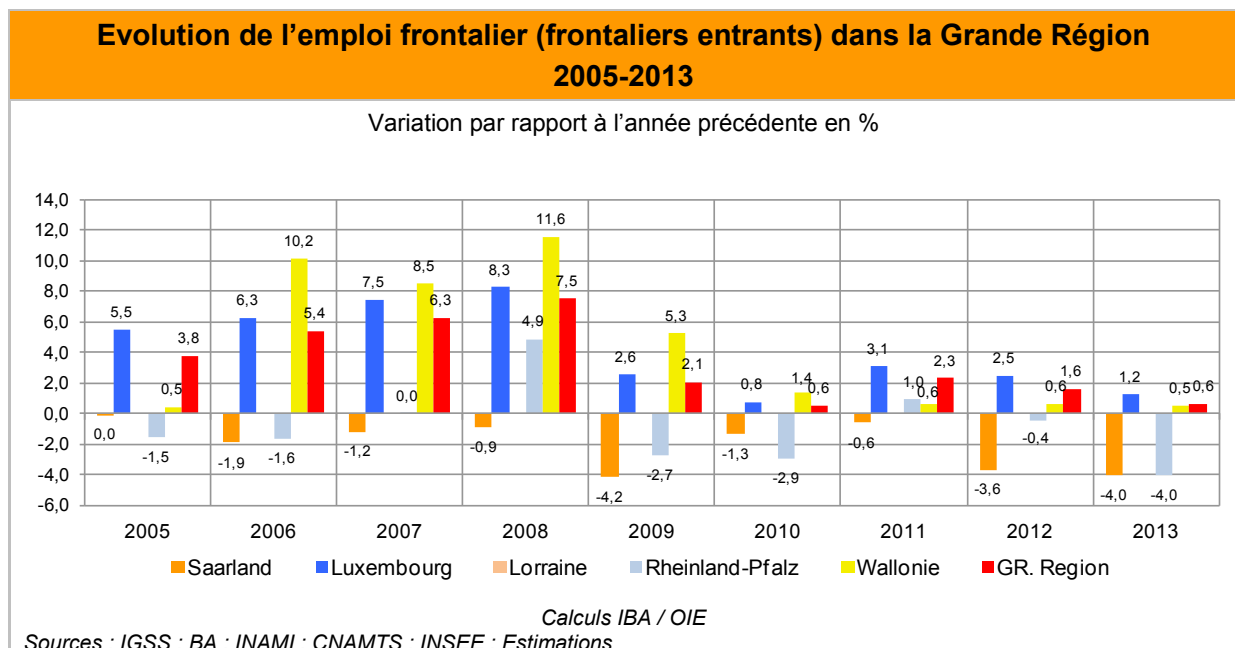
⁴ Cf. Wille, Christian : „Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLor-Lux.“ (Luxemburg-Studien / Études luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang, 2012, P. 105 ss.

⁵ Cf. Règlement (CEE) N° 1408/71 relatif à l'application du régime de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté.

La mobilité des travailleurs n'augmente plus que faiblement : 213.429 frontaliers en 2013

En 2013, le territoire situé entre la Sarre, la Moselle et la Meuse en plein cœur de l'Europe comptait à nouveau, avec plus de 213 400 frontaliers, plus de travailleurs frontaliers que les années précédentes et ce, malgré le ralentissement de la croissance économique dans les années 2012 et 2013. Depuis la crise économique et financière de 2008/2009, la tendance constante à la hausse a toutefois été freinée dans son évolution dynamique : jusqu'en 2008, les taux de variation annuels, d'environ 5% à 7%, étaient nettement supérieurs à ceux des années suivantes (0,6% à 2,3%). Dans l'année 2013 la croissance était aussi plutôt maigre avec un taux de 0,6%. Au total, la Grande Région compte 213 427 personnes qui, l'année dernière, ont franchi tous les jours une frontière nationale pour se rendre sur leur lieu de travail dans la région voisine (frontaliers entrants). Seule la Suisse affiche un nombre plus élevé de travailleurs frontaliers domiciliés à l'étranger.⁶

L'intensification constante de la mobilité transfrontalière des travailleurs dans la Grande Région n'est toutefois pas observée dans toutes les composantes régionales. L'augmentation générale du nombre de frontaliers depuis 2004, de plus d'un tiers, s'explique notamment par les évolutions au Luxembourg (+44,3% de frontaliers entrants) et en Wallonie (+45,5% de frontaliers entrants). Les Länder fédéraux allemands par contre enregistrent, sur la même période, un recul du nombre de travailleurs majoritairement originaires de France (Sarre : -9,5% ; Rhénanie-Palatinat : -2,1%). D'après les données disponibles, l'évolution du nombre de frontaliers entrants en Lorraine est restée inchangée jusqu'en 2012. Depuis 2012 il était possible de se baser sur les données de la CNAMTS, qui enregistre les salariés du secteur privé. Pour les années avant 2012, les changements des flux frontaliers vers la Lorraine n'ont pas pu être respectés dans le calcul de l'évolution des flux grand-régionaux.

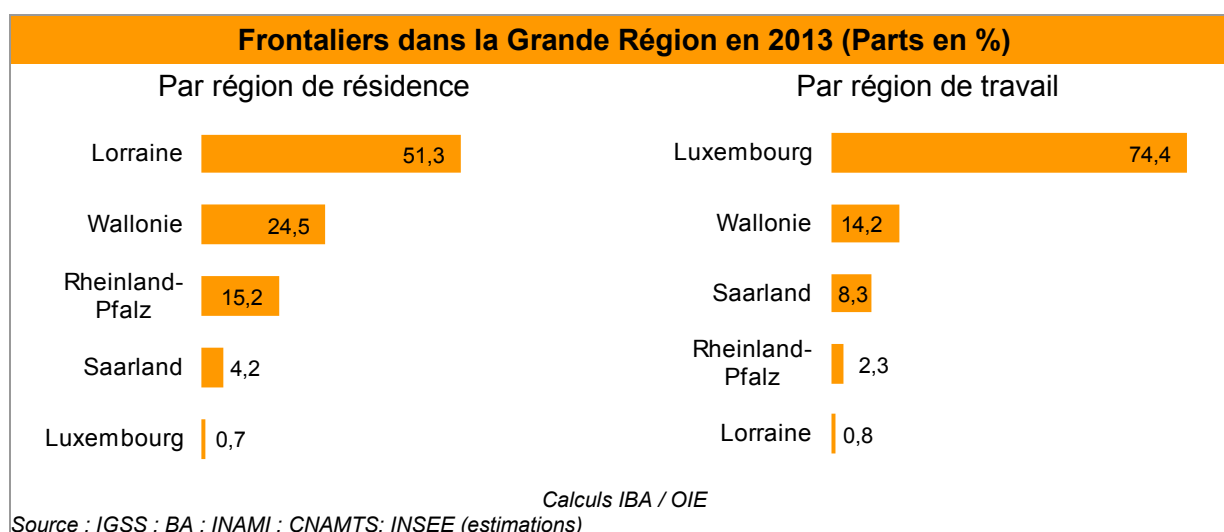


⁶ Au 2ème trimestre 2013, la Suisse comptait 276.387 frontaliers dont plus de la moitié vient de France (52,6%) et un bon cinquième d'Allemagne (20,5%). Source : Confédération suisse, Bundesamt für Statistik BFS – Statistiques sur les frontaliers.

La Lorraine, principale région d'origine, le Luxembourg, principale destination des travailleurs frontaliers

L'ampleur et le sens des flux migratoires dans la Grande Région varient considérablement d'une composante régionale à une autre : Les travailleurs originaires de Lorraine représentent plus de la moitié de tous les travailleurs frontaliers grand-régionaux (51,3%). Le territoire qui attire le plus grand nombre de frontaliers est le Luxembourg où se rendent près des trois quarts de tous les frontaliers (74,4%). Par ailleurs, le marché de l'emploi wallon a une importance significative pour les frontaliers de la Grande Région : plus d'un quart de tous les frontaliers sortants étaient originaires de Wallonie en 2013 et dans le même temps, environ 14% des flux migratoires étaient constitués de travailleurs se rendant dans la composante belge. Les énormes différences entre les composantes régionales s'expliquent essentiellement par l'évolution de la situation économique et par la situation sur le marché de l'emploi dans les régions d'origine et de destination. L'offre d'emploi ainsi que les rémunérations sont les principaux motifs personnels pour aller travailler dans une autre région.⁷

Les différences régionales se reflètent aussi dans les soldes migratoires. Ainsi, le Luxembourg présente un solde migratoire positif de 157 434 frontaliers qui augmente d'année en année. La Sarre également affiche un gain de main-d'œuvre (9 596 personnes) mais qui baisse constamment. Les autres composantes régionales présentent des soldes migratoires négatifs et en Lorraine notamment, l'excédent de frontaliers sortants - avec près de 100 000 travailleurs - dépasse largement la moyenne.



⁷ Cf. Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLor-Lux. (Luxemburg-Studien / Études luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang Verlag, 2012, P. 216 ss.

0,3%, n'a toutefois jamais été aussi faible – ce qui est dû à l'évolution pour la première fois négative du flux de frontaliers lorrains en direction de la Belgique (-4,2%). A cet égard, l'INSEE parle d'un arrêt possible de la croissance qui caractérise depuis une vingtaine d'années le flux de frontaliers sortants vers la Belgique.⁸ Par contre, le flux en direction de l'Allemagne est en régression déjà depuis 2001. Jusqu'à la fin des années 80, les deux Länder allemands étaient encore la destination privilégiée des travailleurs frontaliers lorrains mais ils ont ensuite été remplacés par le Luxembourg suite à l'essor du secteur des services dans ce pays. Depuis, de plus en plus de Lorrains font la navette pour aller travailler dans le Grand-Duché.

- ▶ Dans les Länder allemands, le recul du nombre de frontaliers entrants originaires de France touche la **Sarre** (-20% soit -4 400 personnes depuis 2002) plus durement que la **Rhénanie-Palatinat** (-16,5% soit -900 personnes). Des pertes ont surtout été subies dans l'industrie manufacturière et dans les services aux entreprises. Ces secteurs sont (avec le commerce) les secteurs privilégiés des frontaliers français en Sarre. Cette tendance risque de s'amplifier encore à l'avenir puisque la proportion des seniors parmi les travailleurs frontaliers devient de plus en plus importante – à moyen terme, les seniors vont se retirer de la vie active et les travailleurs frontaliers ne pourront pas être statistiquement rajeunis puisque les générations suivantes de frontaliers privilégient le marché de l'emploi luxembourgeois. Le marché de l'emploi luxembourgeois devient aussi de plus en plus important pour les travailleurs originaires des deux Länder allemands. En Sarre, le nombre de migrants journaliers qui se rendent au Luxembourg a augmenté au cours des dix dernières années, passant de 3 384 à 8 140 personnes (+140,5%). En Rhénanie-Palatinat, le flux des frontaliers en direction du Grand-Duché a augmenté de 88,4% pour atteindre maintenant 29 495 personnes.
- ▶ Le flux des frontaliers entrants en **Wallonie** augmente en continu depuis des années, mais il est à noter que les taux de croissance ont nettement diminué depuis la crise économique et financière. En milieu de l'année 2013, plus de 30 200 personnes au total se rendaient en Wallonie pour y travailler, dont plus de 96% résidaient en France. En comparaison, le flux de frontaliers sortants, d'environ 47 500 travailleurs, se concentre essentiellement sur le marché de l'emploi luxembourgeois avec une proportion de plus de 75%. Cela s'explique, entre autres, par le nombre de travailleurs originaires de la **CG de Belgique** qui, avec un peu plus de 3 500 personnes, représentent entre-temps 9,4% des migrants journaliers wallons qui se rendent au Luxembourg.

⁸ Cf. INSEE : Bilan économique et social 2011. Économie Lorraine, N° 285-286.

Frontaliers entrants 2004-2013 (effectifs)

Destination	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Saarland	21.212	21.210	20.809	20.568	20.393	19.545	19.289	19.174	18.475	17.736
Rheinland-Pfalz	5.351	5.269	5.184	5.185	5.438	5.292	5.138	5.190	5.168	4.961
Lorraine	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.450	1.570	1.735
Luxembourg	110.019	116.070	123.371	132.585	143.563	147.245	148.382	152.997	156.810	158.758
Wallonie	20.776	20.872	23.210	24.948	27.835	29.305	29.703	29.703	30.076	30.237
GR. Région	158.808	164.871	173.808	184.736	198.682	202.837	203.962	208.694	212.099	213.427

Source : BA, CNAMTS, INAMI, IGSS ; valeur grande-régionale 2004-2011 avec les estimations pour la Lorraine (données dépassées)

Calculs IBA / OIE

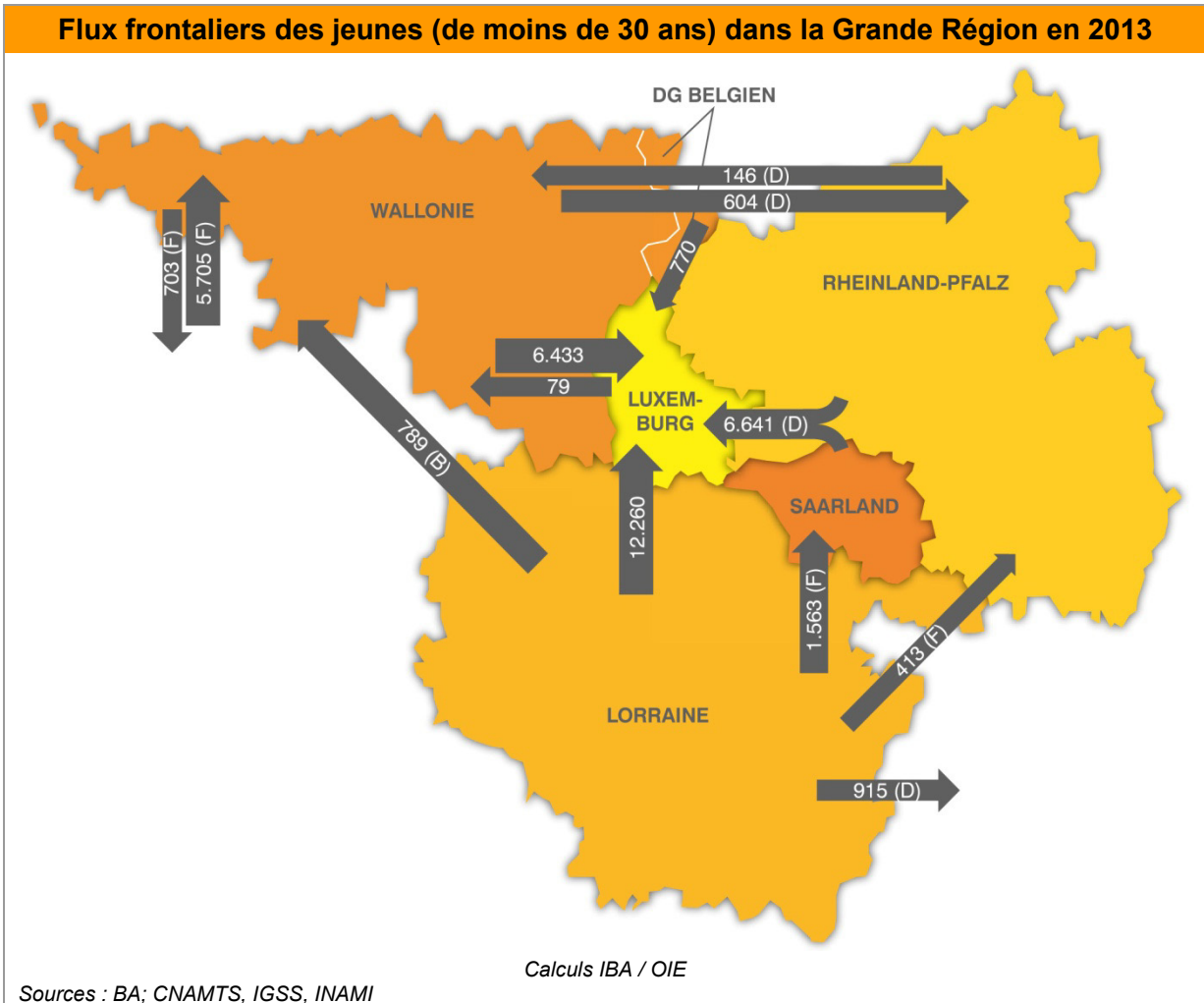
Les travailleurs frontaliers sont souvent mieux qualifiés, plus jeunes et plus rarement en situation atypique que les travailleurs résidents

Une étude des Offices statistiques de la Grande Région parue en 2011⁹ a révélé que dans la comparaison avec les actifs résidents, on trouve parmi les frontaliers une part plus importante d'hommes, de jeunes et de personnes d'un niveau de qualification plus élevée. Par ailleurs, les travailleurs frontaliers occupent moins souvent un emploi à temps partiel et sont un peu plus rarement touchés par les contrats à durée déterminée. En outre, les frontaliers sont plus souvent employés dans de plus grandes entreprises (de 50 employés et plus).

Mobilité transfrontalière des jeunes au sein de la Grande Région

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, l'initiative « Jeunesse en mouvement » a été lancée en 2010. Étant donné que les jeunes sont particulièrement exposés aux risques du chômage (voir le rapport « Situation des jeunes »), l'initiative vise à améliorer l'éducation et l'employabilité des jeunes. Le thème « Mobilité et employabilité des jeunes en Grande Région » était également l'une des quatre priorités du programme de la présidence rhénan-palatine du Sommet de la Grande Région.

⁹ Cf. Offices statistiques de la Grande Région (Edition 2011) : Wer sind die Grenzgänger der Großregion? Charakteristiken und Determinanten der beruflichen Mobilität, Luxembourg.



En 2013, la Grande Région comptait environ 213 400 frontaliers salariés (frontaliers entrants). Près de 18% d'entre eux étaient des jeunes de moins de 30 ans. En 2013, le Grand-Duché de Luxembourg était de loin la destination principale des jeunes frontaliers : près de 80% d'entre eux y allaient travailler. Environ 30 000 personnes, soit 18,8% sur un total de 158 600 frontaliers se rendant au Luxembourg, étaient âgées de moins de 30 ans. 522 personnes n'avaient même pas 20 ans révolus. Avec 15 735 personnes, les jeunes actifs frontaliers venant de France représentaient plus de 50% du total des jeunes frontaliers se déplaçant au Grand-Duché. Compte tenu du nombre total de frontaliers français en direction du Luxembourg, une personne sur cinq était âgée de moins de 30 ans (20,1%). Par contre, la tranche d'âge des moins de 30 ans représentait seulement 16,6% du total des travailleurs frontaliers originaires de l'Allemagne.

Jeunes frontaliers se rendant au Luxembourg par pays d'origine en 2013

	Total		Belgique		Deutschland		France		DG Belgen*	
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %
< 20	522	0,3	127	0,3	149	0,4	246	0,3	-	-
20-29	29.409	18,5	7.427	18,5	6.492	16,2	15.489	19,8	770	22,0
Total	158.577	100,0	40.146	100,0	40.088	100,0	78.343	100,0	3.497	100,0

* DG Belgen : < 30 ans

Source : IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31.03.2013)

En tenant compte également, outre les flux de frontaliers vers le Luxembourg, des jeunes se rendant en Wallonie et dans les composantes allemandes, les jeunes travailleurs venant de

France représentaient plus de 60% du total des travailleurs frontaliers de moins de 30 ans qui ont fait la navette à l'intérieur de la Grande Région en 2013. Au total, 23 416 Français de moins de 30 ans travaillent de l'autre côté de la frontière, 432 d'entre eux ont moins de 20 ans. Force est de constater que la proportion de personnes dans la tranche d'âge des moins de 30 ans par rapport au flux total varie fortement selon la zone cible : près d'un navetteur français sur cinq travaillant au Luxembourg et en Wallonie était âgé de moins de 30 ans, tandis que moins d'un frontalier sur dix se rendant dans les composantes allemandes appartenait à cette tranche d'âge. Les jeunes Français font donc plutôt la navette pour travailler au Grand-Duché ou en Wallonie. Par contre, le marché de l'emploi allemand avec son système de formation en alternance fortement développé paraît moins attrayant pour les jeunes originaires de France.

Jeunes frontaliers originaires de France par zone cible en 2013

	Total		Saarland		Luxembourg		Rheinland-Pfalz		Wallonie	
	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %	absolu	en %
< 20	432	0,3	100	0,6	246	0,3	23	0,5	63	0,2
20-29	22.984	17,7	1.463	8,3	15.489	19,8	390	8,4	5.642	19,4
Total	129.781	100,0	17.682	100,0	78.343	100,0	4.627	100,0	29.129	100,0

Sources :

Saarland, Rheinland-Pfalz: Bundesagentur für Arbeit (Sozialversicherungspflichtig Beschäftigte zum 30.06.2013)

Luxembourg: IGSS (Actifs occupés et salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire au 31.03.2013)

Wallonie: INAMI (Actifs ainsi que les travailleurs indépendants au 30.06.2013)

Les frontaliers atypiques dans la Grande Région

Les frontaliers dits « atypiques » sont un phénomène qui prend de plus en plus d'ampleur pour la mobilité transfrontalière des travailleurs. Les frontaliers atypiques désignent des travailleurs frontaliers qui ont déplacé leur domicile d'une composante de la Grande Région dans une autre, mais qui reviennent dans leur ancienne 'région d'origine' pour exercer l'activité qu'ils y ont conservée. Ils doivent être distingués des frontaliers typiques qui quittent leur 'région d'origine' pour se rendre quotidiennement à leur travail dans le pays étranger voisin. Cette distinction élargit la définition – selon le droit communautaire – en ce qui concerne l'orientation géographique des flux migratoires.

Importance accrue des flux de frontaliers atypiques

L'analyse des flux de frontaliers atypiques sur la base des données actuellement disponibles¹⁰ - qui présentent toujours de nombreuses lacunes – permet de constater que, comme pour les frontaliers typiques, la France ou plus précisément la Lorraine en tant que région de résidence, et le Luxembourg, la Sarre ainsi que la Belgique – celle-ci dépassant toutefois les frontières de la Grande Région – en tant que régions de travail jouent un rôle particulier dans la dynamique de la mobilité. Au cœur de l'espace de coopération, le phénomène des frontaliers atypiques s'est étendu, pour ce qui est de leur nombre, surtout dans les années 90 à la frontière franco-allemande ainsi qu'au cours de la dernière décennie à la frontière luxembourgeoise.

¹⁰ Les données actuellement disponibles ne permettent pas une réponse exhaustive sur le nombre de frontaliers atypiques dans la Grande Région. Le relevé suivant de données statistiques et d'informations thématiques établi par l'OIE s'appuie sur les données disponibles des offices compétents et sur des résultats d'études scientifiques.

Frontaliers atypiques dans la Grande Région en 2013

Pays/Région de résidence	Pays/Région de travail			
	Luxembourg	Saarland	Rheinland-Pfalz	Belgique
France	965	5.885	910	5.200*
Lorraine	954	nd	nd	nd
Belgique	1.394	nd	61	
Wallonie	1.359	nd	nd	
Deutschland	1.903			nd
Rheinland-Pfalz	1.282			nd
Saarland	604			nd
Luxembourg		22	70	nd

Relevé IBA / OIE

* 2007

Sources : IGSS / STATEC, BA, INSEE

- ▶ Le nombre d'Allemands qui vivent en France et travaillent en Sarre a augmenté de plus de 35% au cours des 20 dernières années, pour atteindre en 2013 un total de 5.885 frontaliers. Ils représentent par conséquent un peu plus d'un tiers de tous les travailleurs frontaliers en provenance de la France. Le rôle des frontaliers atypiques depuis une bonne dizaine d'années doit notamment être souligné. Au cours de cette période, le nombre de migrants journaliers venant de France et n'ayant pas la nationalité allemande n'a cessé de diminuer tandis que le nombre des frontaliers atypiques est resté relativement stable, de sorte que la tendance à la baisse du flux de frontaliers sortants en direction de la Sarre a pu être globalement atténuée. Depuis 2010, le nombre de frontaliers atypiques entrant en Sarre diminue aussi (-756 personnes). Il en va de même de l'évolution en Rhénanie-Palatinat, où l'évolution négative a commencé dès 2008. Les frontaliers atypiques, qui sont actuellement au nombre de 910 au total, représentent en Rhénanie-Palatinat un peu moins de 20% de tous les frontaliers entrants en provenance de la France.
- ▶ On ne dispose guère d'informations sur le nombre de Belges qui viennent en Wallonie depuis la Lorraine. Une étude de l'INSEE révèle toutefois qu'en 2007, 15,7% des personnes enregistrées en France et travaillant en Belgique étaient des citoyens belges, ce qui correspond à environ 5 200 frontaliers atypiques.¹¹
- ▶ Dans le Grand-Duché, les frontaliers atypiques entrants représentaient en 2013 environ 2,7% de tous les migrants journaliers au Luxembourg. Le nombre de frontaliers atypiques de nationalité luxembourgeoise est donc encore relativement faible avec 4 262 personnes. Il a toutefois triplé depuis 2002. Presque 45% des frontaliers atypiques entrant au Luxembourg vivent dans l'une des composantes régionales allemandes (Rhénanie-Palatinat : 30,1% ; Sarre : 14,2%), suivies de la Wallonie (31,9%) et de la Lorraine (22,4%). Ce qui est particulièrement frappant à cet égard, c'est la rapide augmentation du nombre de migrants journaliers luxembourgeois qui résident en Belgique : 413 personnes de plus (+42,1%) entre 2012 et 2013.

¹¹ Cf. INSEE Première (2011) : Vivre en deçà de la frontière, travailler au-delà. N°. 1337, P. 3.

2. Luxembourg

Hausse de l'emploi frontalier mais à un niveau plus faible qu'avant la crise

Au 31 mars 2013, le Luxembourg compte 158 758 frontaliers originaires des régions limitrophes. Près de la moitié d'entre eux (49,4%) viennent de France et un quart environ d'Allemagne (25,3%) et de Belgique (25,3%). Depuis la crise, le nombre de frontaliers se rendant au Grand-Duché évolue en dents de scie : la chute ressentie en 2009 a été transformée en un rebond par la suite en 2011 avant un nouveau déclin les deux années suivantes. La croissance économique et la hausse de l'emploi continues avant 2008 génèrent au Grand-Duché un nombre de postes dépassant les capacités de la main-d'œuvre locale. Quelques chiffres suffiront à le démontrer : le pourcentage de frontaliers dans l'emploi global augmente constamment jusqu'en 2008. Depuis 2009, il est presque constant et s'établit à 43,5% au 31 mars 2013. Par ailleurs, deux tiers des emplois créés chaque année sont occupés par des frontaliers jusqu'en 2008 ; en 2009, cette part baisse et ne représente plus que deux cinquièmes (39%) et en 2013 elle est de 36%. Enfin, les taux de variation annuels font apparaître une baisse de la croissance de l'emploi frontalier : alors que le nombre de frontaliers augmente de 7,4% en 2007 et de 8,3% en 2008, il ne croît plus que de 2,6% en 2009 et tombe même à 1,2% au 31 mars 2013.

Frontaliers employés au Luxembourg par pays d'origine entre 2004 et 2013 (au 31/03), variation par rapport à l'année précédente en %

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
France	3,0	4,8	5,0	6,5	7,3	1,3	0,7	3,0	2,6	1,1
Belgique	3,5	4,1	4,6	6,0	7,1	1,7	0,2	2,8	1,8	1,6
Deutschland	9,5	8,7	11,0	11,3	11,7	6,1	1,4	3,5	2,6	1,2
Total	4,5	5,4	6,2	7,4	8,3	2,6	0,8	3,1	2,4	1,2

Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

La croissance de l'emploi frontalier en période de crise

En général, la croissance de l'emploi au Luxembourg est plus élevée chez les frontaliers que chez les résidents. C'est le cas en période de croissance économique, par exemple sur les périodes 1996-2001 et 2003-2007. En revanche, lorsqu'apparaissent des faiblesses conjoncturelles ou des périodes de crise (par exemple dans les années 2002-2003 ou 2008), la régression de l'emploi est plus prononcée chez les frontaliers que chez les salariés résidents. Ceci s'explique en premier lieu par les nombreuses mesures prises pour atténuer les situations de crise. Ces mesures visent pour l'essentiel à réduire le nombre des intérimaires, à ne pas prolonger les contrats à durée déterminée, à utiliser l'outil que constitue le chômage partiel et à ne pas pourvoir les postes devenus vacants du fait de la fluctuation naturelle. Ce sont notamment les frontaliers qui sont touchés le plus par ces mesures d'ordre structurel et d'autres encore.¹²

Le redémarrage progressif de l'activité économique enregistré durant les deuxième et troisième trimestres de 2010 a sensiblement amélioré le volume de l'emploi salarié total (Résidents et frontaliers) qui, entre en mars 2010 et mars 2011, a augmenté de 2,9% (3,0% pour

¹² Cf. Stavec : Rapport Travail et Cohésion sociale 2011. Luxembourg, p. 28 et suivante.

les frontaliers). En mars 2012, la croissance à un an d'écart de l'emploi salarié a été de 2,7% (+ 9 532 postes) (respectivement 3 653 postes et 2,3% pour les frontaliers). Par contre la croissance entre mars 2012 et mars 2013 n'a été que de 1,5% (+ 5 405 postes) (1,2% et 1948 postes pour les frontaliers). Entre mars 2009 et mars 2013, le nombre total de salariés a progressé de 28 391 unités (+ 8,4%) – (pour les frontaliers, + 11 358 unités : soit +7,7%).¹³

**Evolution de l'emploi des frontaliers et des résidents (prévision 2014-2018)
Variation par rapport à l'année précédente en %**

Années	Hausse de l'emploi chez les frontaliers	Hausse de l'emploi chez les résidents
2014	1,9	2,1
2015	1,9	2,4
2016-2018	1,9	2,5

Source : STATEC: Note de conjoncture, Nr. 1-14, p. 100.

Dans sa note de conjoncture, le STATEC¹⁴, envisage pour la période 2014-2018 une évolution de l'emploi des résidents de 2,1% à 2,5% selon les années. Cette évolution serait toujours supérieure à celle des frontaliers qui afficherait une variation positive de 1,9% par an. Selon les prévisions du STATEC alors que la croissance de la population devrait lentement diminuer, celle de l'emploi devrait accélérer, du moins jusqu'en 2017. Les emplois créés profiteraient un peu plus aux résidents qu'aux frontaliers, comme c'est le cas depuis le début de la crise. Ainsi, la part des travailleurs frontaliers dans l'emploi intérieur se stabiliserait aux alentours de 44%, tout en affichant une très légère tendance à la baisse. L'emploi total intérieur augmenterait en moyenne par an de 2,3%, celui des résidents de 2,4% et celui des frontaliers de 1,8%. Comme la hausse de l'emploi des résidents dépasse en tendance celle de la population, elle ne peut qu'aller de pair, à moyen terme, avec une réduction du chômage et/ou une hausse du taux d'activité.

Le nombre des frontaliers augmente au cours des trente dernières années

Le nombre de frontaliers ne cesse de croître au Grand-Duché depuis les années 1980. En effet, après la crise du pétrole entre 1973 et 1978 et ses impacts sur l'industrie du charbon et de l'acier, l'emploi augmente sensiblement du fait de l'évolution positive du secteur des services. En 1980, la part des frontaliers dans l'emploi total est encore de 8%, dix ans plus tard elle atteint déjà 18% (1990).¹⁵ C'est à partir de 1986 que démarre le boom dans le secteur financier et les Belges, qui constituent jusque-là le groupe de frontaliers le plus important, sont remplacés en 1987 par les Français. Cette évolution s'explique par l'essor des services aux entreprises et par le déclin simultané de différentes branches industrielles dans lesquelles les frontaliers belges étaient fortement représentés. Par ailleurs, de plus en plus de Français arrivent sur le marché du travail luxembourgeois à la suite de vagues de licenciement et de restructurations dans les anciens bastions de l'industrie métallurgique et sidérurgique sur leurs lieux de résidence. L'essor des activités financières, des services aux entreprises ou du commerce et la demande de main-d'œuvre qualifiée en découlant favorisent par la suite l'évolution du travail frontalier. Ainsi, le nombre des frontaliers employés au Luxembourg, de 38 900 en 1991, augmente d'un facteur quatre au cours des vingt dernières an-

¹³ Cf. ADEM : Rapport d'activité 2013 p. 62 à 79 – Source : STATEC/IGSS Claculs EURES de l'ADEM.

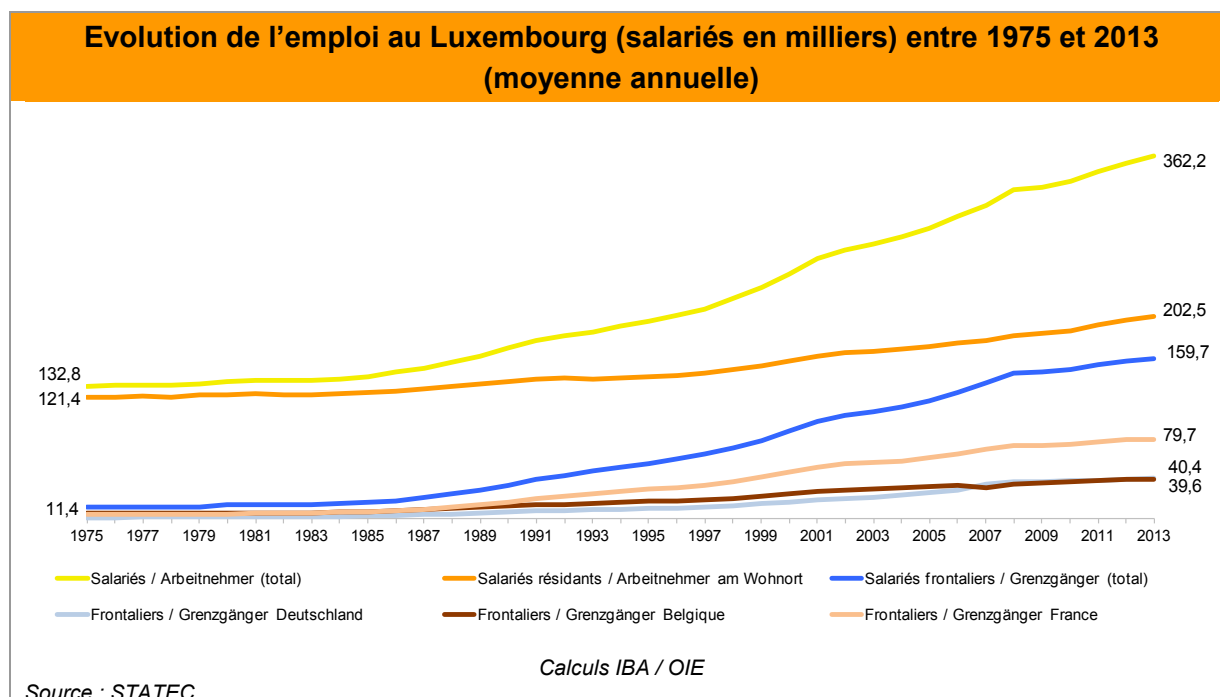
¹⁴ Cf. Statec, note de conjoncture n°1-14, p. 124.

¹⁵ Cf. Statec : Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010. Le Luxembourg 1960-2010. Juin 2012.

nées. Deux dates sont particulièrement importantes dans le cadre de cette évolution : 1995, date à laquelle le nombre de frontaliers dépasse pour la première fois celui des étrangers résidents, et 2001 où, pour la première fois également, le nombre de frontaliers travaillant au Luxembourg est supérieur à celui des salariés luxembourgeois.

Aujourd'hui, les Français sont les frontaliers les plus nombreux au Luxembourg, leur nombre ayant presque quadruplé depuis 1991. Le nombre de frontaliers entrants originaires de Belgique et d'Allemagne croît régulièrement depuis plus de trente ans, même si le flux de frontaliers entrants allemands s'avère être un peu plus dynamique.

En 1974 il n'y avait que 11 400 frontaliers au Luxembourg. En 1985, en moyenne annuelle ils étaient plus de 16 100. L'évolution en base 100 du nombre de salariés au Luxembourg nous montre que, proportionnellement, l'emploi salarié total a été depuis 1985 multiplié par 2,5. Durant la même période, le nombre de salariés frontaliers a été multiplié par 9,9 avec des variations selon le pays de résidence assez fortes (par 5,6 pour les frontaliers de Belgique, par 11,3 pour les frontaliers de France et par 14,6 pour les frontaliers d'Allemagne)¹⁶.



Le flux de frontaliers entrants originaires d'Allemagne a progressé plus vite que les autres mais s'est stabilisé dès 2012

L'emploi frontalier au Grand-Duché avait augmenté de 42% entre 2004 et 2012. On soulignera en particulier l'évolution du flux de frontaliers entrants allemands qui avait affiché une hausse de 71,6% (contre 35,5% pour les frontaliers de France et 31,8% pour ceux de Belgique). En 2009 ce flux de frontaliers d'Allemagne avait même enregistré un taux de progression à un an d'écart de 6,1% soit un taux bien plus élevé que celui des flux de Belgique (1,6%) et de France (1,3%). En revanche, cette progression s'est stabilisée dès 2012 avec des variations annuelles bien plus proches de celles des autres pays.

¹⁶ Cf. ADEM : Rapport d'activité 2013 p. 72 Source STATEC/IGSS.

Frontaliers travaillant au Luxembourg par pays d'origine 2004-2013 (au 31/03)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
France	57.283	60.027	63.010	67.090	71.981	72.886	73.428	75.664	77.613	78.454
Belgique	30.031	31.254	32.685	34.633	37.075	37.723	37.802	38.865	39.580	40.199
Deutschland	23.090	25.100	27.873	31.021	34.660	36.791	37.311	38.628	39.617	40.105
Total	110.404	116.381	123.568	132.744	143.716	147.400	148.541	153.157	156.810	158.758

Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

En 2012, le nombre de frontaliers originaires d'Allemagne dépasse pour la première fois celui des Belges

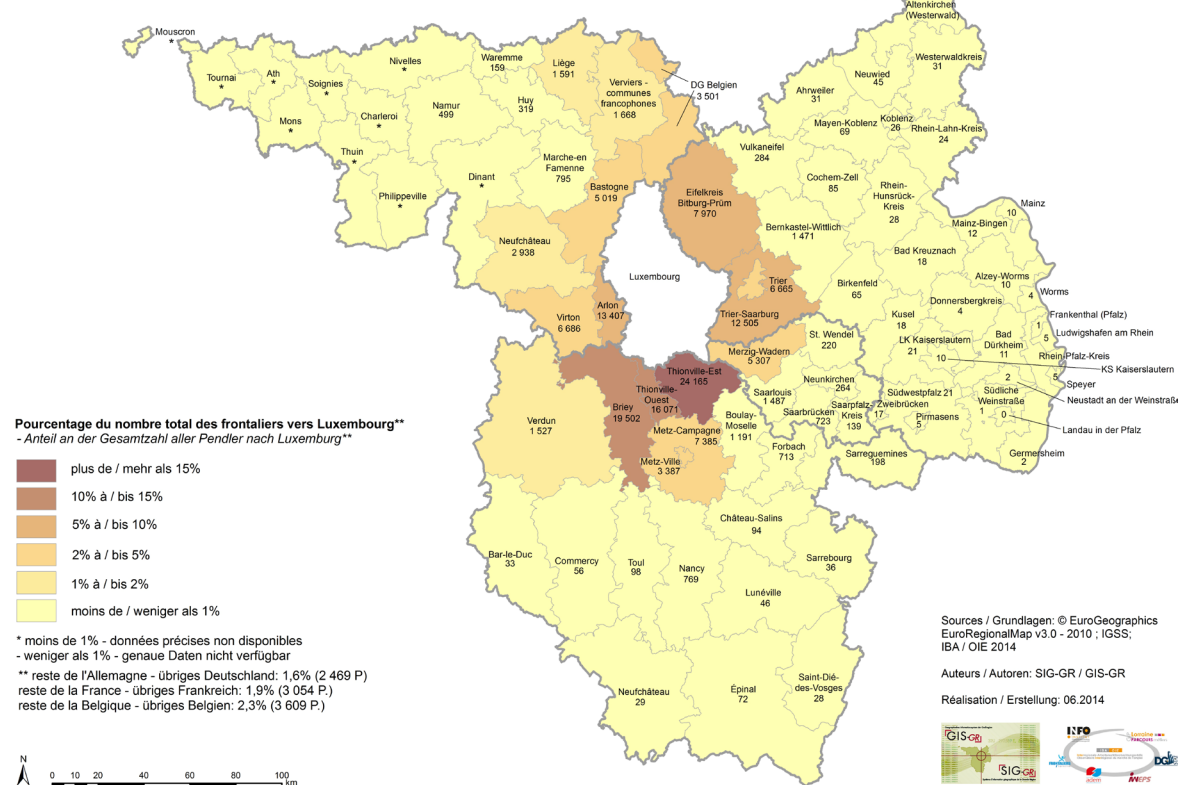
On relève depuis quelques années déjà une convergence du flux de frontaliers entrants originaires de Belgique et du flux d'Allemands, due à l'augmentation rapide du nombre d'Allemands se rendant au Grand-Duché. En effet, alors qu'en 2004 le nombre de Belges travaillant au Luxembourg dépasse celui des Allemands de 6 941 personnes, cette différence se réduit sensiblement au cours des années suivantes ; en 2012, le nombre d'Allemands franchissant la frontière pour se rendre au Grand-Duché est supérieur (37) à celui des frontaliers entrants originaires de Belgique avant de redevenir légèrement inférieur en 2013. La part plus importante des frontaliers allemands dans l'emploi frontalier, qui était encore de 19% en 2001, s'explique par les réformes du marché du travail en Allemagne et par le développement d'entreprises allemandes au Grand-Duché, notamment dans le secteur de la construction.

Le lieu de résidence des travailleurs frontaliers se situe directement aux frontières du Luxembourg

Un constat évident s'impose au regard de la carte géographique ci-dessous. Le lieu de résidence des travailleurs frontaliers se situe directement aux frontières du Grand-Duché. C'est très visible pour les frontaliers français provenant de Lorraine, essentiellement de la région de Thionville. Plus on s'éloigne des frontières grand-ducales, plus le poids des frontaliers qui résident dans ces zones diminue.

Frontaliers travaillant au Luxembourg par lieu d'origine

Flux frontaliers vers Luxembourg au 31.03.2013 par lieu de résidence (Kreise et arrondiss.)
 - Grenzgängerströme nach Luxemburg am 31.03.2013 nach Wohnort (Kreise u. Arrondissements)



Source : IGSS / STATEC

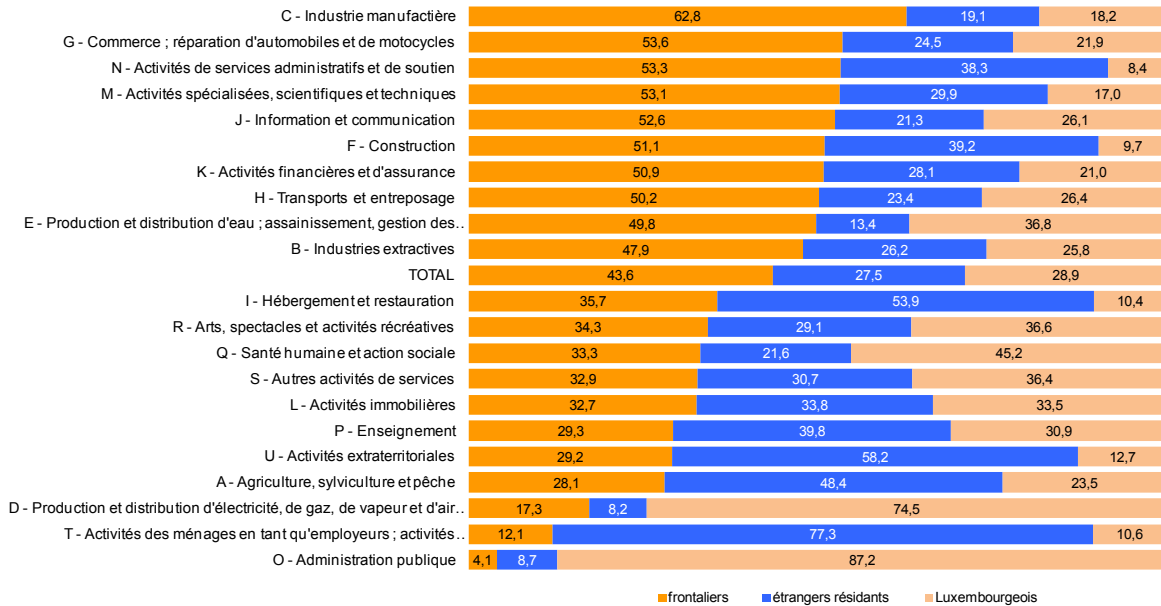
Calculs IBA / OIE

En 2013, les Luxembourgeois travaillent dans le secteur (semi-)public...

L'analyse de la répartition par secteur économique des trois groupes de salariés importants sur le marché de l'emploi luxembourgeois fait ressortir une segmentation et, par là même, une forte dépendance du Luxembourg vis-à-vis de la main-d'œuvre externe dans certaines branches. Ainsi, les Luxembourgeois travaillent principalement dans le secteur (semi-)public, par exemple dans l'administration publique (87,2%) et dans la santé et l'action sociale (45,1%). L'intérêt des Luxembourgeois pour ces branches s'explique en grande partie par le fait qu'ils maîtrisent la langue luxembourgeoise et possèdent la nationalité luxembourgeoise, conditions souvent indispensables pour accéder à des emplois dans la fonction publique (semi-publique). La concentration croissante de Luxembourgeois dans ce domaine est révélatrice d'une stratégie de repli motivée par des postes non soumis aux aléas de la crise et bien rémunérés.¹⁷

¹⁷ Cf. Wille, Christian: Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLor-Lux. (Luxemburg-Studien / Études luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang, 2012, S. 282ff.

Salariés travaillant au Luxembourg par secteur économique (NACE rév. 2) et par zone d'origine au 31/03/2013 (distribution en %)



Calculs IBA / OIE

Source : IGSS / STATEC

...les étrangers résidents et les frontaliers dans le secteur privé

On relève par ailleurs une forte concentration d'étrangers résidents dans les services domestiques (77,3%), les hôtels et restaurants (53,9%) ainsi que dans l'agriculture et la sylviculture (48,4%). En outre, les étrangers résidents sont représentés dans la construction à raison de 39,2%, suivis des frontaliers qui représentent ici la moitié des travailleurs (51,1%). Les frontaliers ont un poids plus important dans d'autres secteurs, par exemple dans l'industrie manufacturière (62,8%), dans le commerce et la réparation (53,6%), dans les activités de services administratifs et de soutien (53,3%), dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (53,1%) ou dans l'information et la communication (52,6%). Les pourcentages de frontaliers et d'étrangers résidents dans les secteurs respectifs font apparaître une concurrence dans le secteur privé et une spécialisation des deux catégories de personnes. On constatera ainsi qu'à l'exception des activités immobilières, des autres activités de services ainsi que des arts, spectacles et activités récréatives, l'emploi frontalier est particulièrement important pour la construction et l'emploi des étrangers résidents pour l'hébergement et la restauration.

Les Allemands travaillent surtout dans la construction, les Français et les Belges sont fortement représentés dans le commerce et la réparation

L'analyse du groupe des frontaliers par région d'origine fait apparaître ici aussi pour 2013 des différenciations selon les branches. Ainsi, par rapport au total des salariés des branches reprises dans le tableau ci-dessus, les frontaliers résidant en France se concentrent à des pourcentages élevés dans le commerce, l'entretien et la réparation d'automobiles et de motocycles (28,1%), alors que les frontaliers allemands et belges sont très représentés dans les activités financières et d'assurance, phénomène s'expliquant en partie par la qualification et la maîtrise de la langue anglaise. Par tradition, l'industrie manufacturière est fortement carac-

térisée par les frontaliers originaires de France qui représentent 53,4% des frontaliers. La plupart des frontaliers allemands sont employés dans la construction (37,2% de l'ensemble des frontaliers), ce qui est probablement dû à la bonne réputation de l'artisanat allemand.

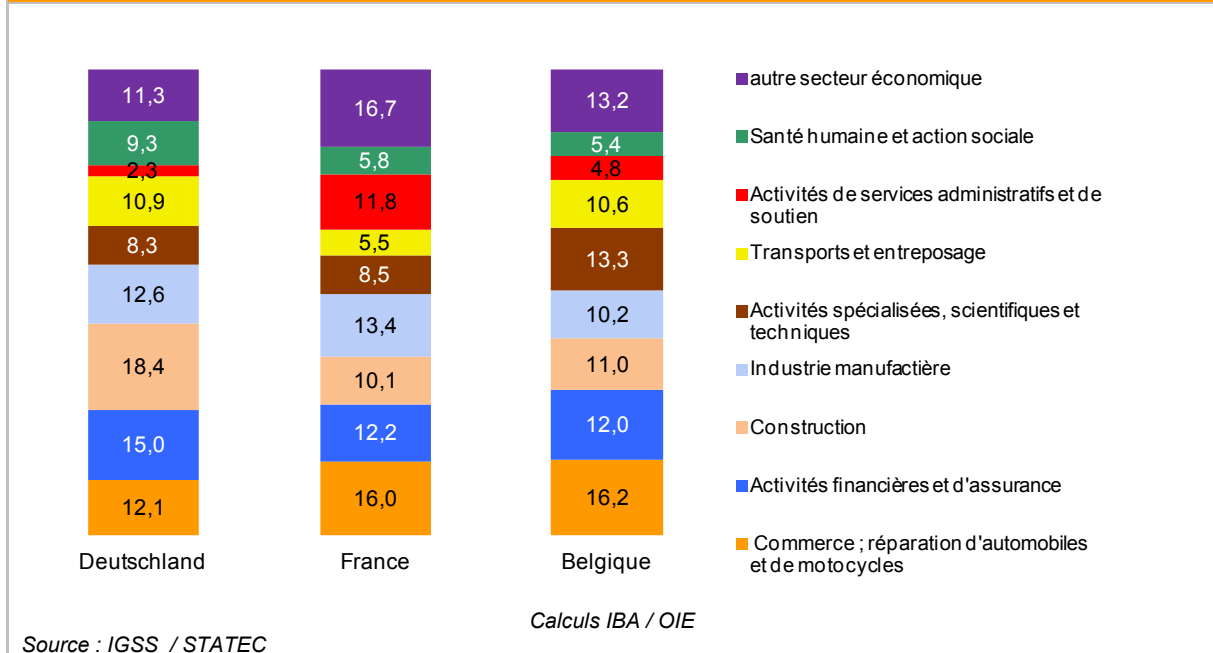
**Salariés employés au Luxembourg
par secteur économique (NACE rév. 2) au 31/03/2013 (nombre)**

Secteur économique (NACE rév. 2)	Résidents		Frontaliers				Total
	Lux.	Etrangers	Deutschland	France	Belgique	Total	
A Agriculture, sylviculture et pêche	273	561	119	69	138	326	1.160
B Industries extractives	69	70	43	73	12	128	267
C Industrie manufacturière	5.700	5.988	5.054	10.528	4.116	19.698	31.386
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	955	105	106	83	33	222	1.282
E Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	546	199	150	519	69	738	1.483
F Construction	3.758	15.216	7.367	7.961	4.466	19.794	38.768
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	9.789	10.915	4.850	12.547	6.517	23.914	44.618
H Transports et entreposage	6.827	6.033	4.354	4.346	4.260	12.960	25.820
I Hébergement et restauration	1.714	8.837	693	4.275	885	5.853	16.404
J Information et communication	4.184	3.409	1.070	4.735	2.610	8.415	16.008
K Activités financières et d'assurance	8.906	11.941	5.967	9.546	6.070	21.583	42.430
L Activités immobilières	766	772	210	349	188	747	2.285
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4.901	8.626	3.331	6.655	5.356	15.342	28.869
N Activités de services administratifs et de soutien	1.899	8.686	932	9.219	1.922	12.073	22.658
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	36.278	3.624	808	518	370	1.696	41.598
P Enseignement	1.071	1.380	356	440	222	1.018	3.469
Q Santé humaine et action sociale	14.226	6.800	3.735	4.558	2.189	10.482	31.508
R Arts, spectacles et activités récréatives	683	543	193	340	106	639	1.865
S Autres activités de service n.s.a.	2.012	1.701	369	1.059	391	1.819	5.532
T Activités des ménages	585	4.267	230	335	102	667	5.519
U Activités extraterritoriales	82	377	24	114	51	189	648
Sans affectation	112	311	144	185	126	455	878
Total	105.336	100.361	40.105	78.454	40.199	158.758	364.455

Source : IGSS / CCSS

Calculs IBA / OIE

Spécificités sectorielles (NACE rév. 2) des frontaliers travaillant au Luxembourg par pays d'origine au 31/03/2013, répartition en %



Les frontaliers profitent de l'évolution de l'emploi dans le commerce et la réparation ainsi que dans l'information et la communication

Entre 2012 et 2013, l'emploi salarié au Luxembourg évolue de 1,5%. Les étrangers résidents affichent le taux d'évolution le plus élevé (2,6%). Ils sont suivis par les frontaliers (1,2%) et les ressortissants luxembourgeois (0,9%). Les plus fortes croissances en chiffres absolus de l'emploi sont enregistrées dans la santé humaine et l'action sociale (+2 255 emplois), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (+1 260 emplois), l'administration publique, la défense et la sécurité sociale (+996 emplois), les activités financières et d'assurance (+576 emplois) et dans le commerce (+510 emplois).

- ▶ **Santé humaine et action sociale** : L'analyse des emplois nouvellement créés montre que le secteur de la santé humaine et de l'action sociale se place en tête avec 2255 emplois (+7,7%) dont profitent notamment les frontaliers originaires de Belgique (+8,0%) et de France (+7,4%) et d'Allemagne (+4,5%). De la même manière, l'évolution de l'emploi à la hausse se retrouve aussi auprès des résidents luxembourgeois et des étrangers dans ce secteur.
- ▶ **Activités spécialisées, scientifiques et techniques** : Entre 2012 et 2013, le nombre d'emplois dans ce secteur a augmenté de 4,6 % (soit 1 260 postes). 53% des emplois de ce secteur sont occupés par des frontaliers. L'emploi dans cette branche a profité notamment aux frontaliers originaires de Belgique (+5,4%) et de France (+3,7%).
- ▶ **Administration publique, défense et sécurité sociale** : Avec près de 1 000 emplois créés entre 2012 et 2013 (+2,5%) ce secteur est majoritairement occupé par des résidents nationaux. Cependant sur les nouveaux postes créés, 219 sont occupés par des frontaliers venant essentiellement d'Allemagne et de France.

- ▶ **Activités financières et d'assurance** : Entre 2012 et 2013, le nombre d'emplois dans ce secteur a progressé de 576 postes (soit 1,4%). La moitié des emplois de ce secteur est occupée par des frontaliers. Les emplois créés ont profité aux frontaliers de France (+2,3%) et d'Allemagne (+0,7%).
- ▶ **Commerce et réparation** : 510 nouveaux emplois au total ont été créés entre 2012 et 2013, soit une hausse de 1,2%. Plus de la moitié des emplois de ce secteur sont occupés par des frontaliers dont 52% sont originaires de France. Tous les frontaliers de ce secteur sont en progression, respectivement +2,7% pour ceux venant de France, +1,8% pour ceux d'Allemagne et + 1,7% pour ceux venant de Belgique.

Evolution de l'emploi (emploi salarié au lieu de travail) au Luxembourg par secteur économique (NACE rév. 2) et zone d'origine entre 2012 et 2013 (au 31/03, modification en chiffres absolus)

Secteur économique (NACE rév. 2)		Résidents		Frontaliers				Total
		Lux.	Etrangers	Deutschland	France	Belgique	Total	
A	Agriculture, sylviculture et pêche	-201	-21	-11	-3	-3	-17	-239
B	Industries extractives	1	-5	-3	-8	-1	-12	-16
C	Industrie manufacturière	-418	-118	-19	-118	-58	-195	-731
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	42	21	15	7	3	25	89
E	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	9	-5	-1	21	-11	9	13
F	Construction	-78	-151	160	24	17	201	-28
G	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	-226	210	86	333	107	526	510
H	Transports et entreposage	67	-235	-161	-235	54	-342	-510
I	Hébergement et restauration	-8	368	81	58	-30	109	469
J	Information et communication	-57	115	12	135	51	198	256
K	Activités financières et d'assurance	70	301	44	214	-53	205	576
L	Activités immobilières	137	37	28	22	-3	47	222
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	68	616	63	237	276	576	1.260
N	Activités de services administratifs et de soutien	-7	186	-15	-190	81	-124	55
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	568	208	82	103	34	219	996
P	Enseignement	77	154	38	38	34	110	342
Q	Santé humaine et action sociale	985	630	162	315	163	640	2.255
R	Arts, spectacles et activités récréatives	69	33	22	12	13	47	149
S	Autres activités de services n.s.a.	-32	52	6	52	4	62	82
T	Activités des ménages	2	241	3	16	4	23	267
U	Activités extraterritoriales	9	77	10	5	8	23	110
	Sans affectation	-117	-217	-114	-197	-71	-382	-715
	Total	960	2.497	488	841	619	1.948	5.405

Source : IGSS / CCSS

Calculs IBA / OIE

... et moins dans l'industrie manufacturière

Dans l'industrie manufacturière qui subit la crise de plein fouet, l'évolution de l'emploi reste faible (+0,9% entre 2010 et 2011 et +0,3% entre 2011 et 2012). L'évolution est négative entre 2012 et 2013 (-2,3% soit - 731 postes) Ce sont les résidents Luxembourgeois qui souffrent le plus des destructions d'emplois dans cette branche (-418 emplois soit -6,8%). Viennent ensuite les frontaliers qui perdent 195 emplois et les résidents étrangers (-118 personnes).

**Evolution de l'emploi (emploi salarié au lieu de travail) au Luxembourg par secteur économique (NACE rév. 2) et zone d'origine entre 2012 et 2013 (au 31/03),
modification par rapport à l'année précédente en %**

Secteur économique (NACE rév. 2)	Résidents		Frontaliers				Total
	Lux.	Etrangers	Deutschland	France	Belgique	Total	
A Agriculture, sylviculture et pêche	-42,4	-3,6	-8,5	-4,2	-2,1	-5,0	-17,1
B Industries extractives	1,5	-6,7	-6,5	-9,9	-7,7	-8,6	-5,7
C Industrie manufacturière	-6,8	-1,9	-0,4	-1,1	-1,4	-1,0	-2,3
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,6	25,0	16,5	9,2	10,0	12,7	7,5
E Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	1,7	-2,5	-0,7	4,2	-13,8	1,2	0,9
F Construction	-2,0	-1,0	2,2	0,3	0,4	1,0	-0,1
G Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	-2,3	2,0	1,8	2,7	1,7	2,2	1,2
H Transports et entreposage	1,0	-3,7	-3,6	-5,1	1,3	-2,6	-1,9
I Hébergement et restauration	-0,5	4,3	13,2	1,4	-3,3	1,9	2,9
J Information et communication	-1,3	3,5	1,1	2,9	2,0	2,4	1,6
K Activités financières et d'assurance	0,8	2,6	0,7	2,3	-0,9	1,0	1,4
L Activités immobilières	21,8	5,0	15,4	6,7	-1,6	6,7	10,8
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,4	7,7	1,9	3,7	5,4	3,9	4,6
N Activités de services administratifs et de soutien	-0,4	2,2	-1,6	-2,0	4,4	-1,0	0,2
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	1,6	6,1	11,3	24,8	10,1	14,8	2,5
P Enseignement	7,7	12,6	11,9	9,5	18,1	12,1	10,9
Q Santé humaine et action sociale	7,4	10,2	4,5	7,4	8,0	6,5	7,7
R Arts, spectacles et activités récréatives	11,2	6,5	12,9	3,7	14,0	7,9	8,7
S Autres activités de services n.s.a.	-1,6	3,2	1,7	5,2	1,0	3,5	1,5
T Activités des ménages	0,3	6,0	1,3	5,0	4,1	3,6	5,1
U Activités extraterritoriales	12,3	25,7	71,4	4,6	18,6	13,9	20,4
Sans affectation	-51,1	-41,1	-44,2	-51,6	-36,0	-45,6	-44,9
Total	0,9	2,6	1,2	1,1	1,6	1,2	1,5

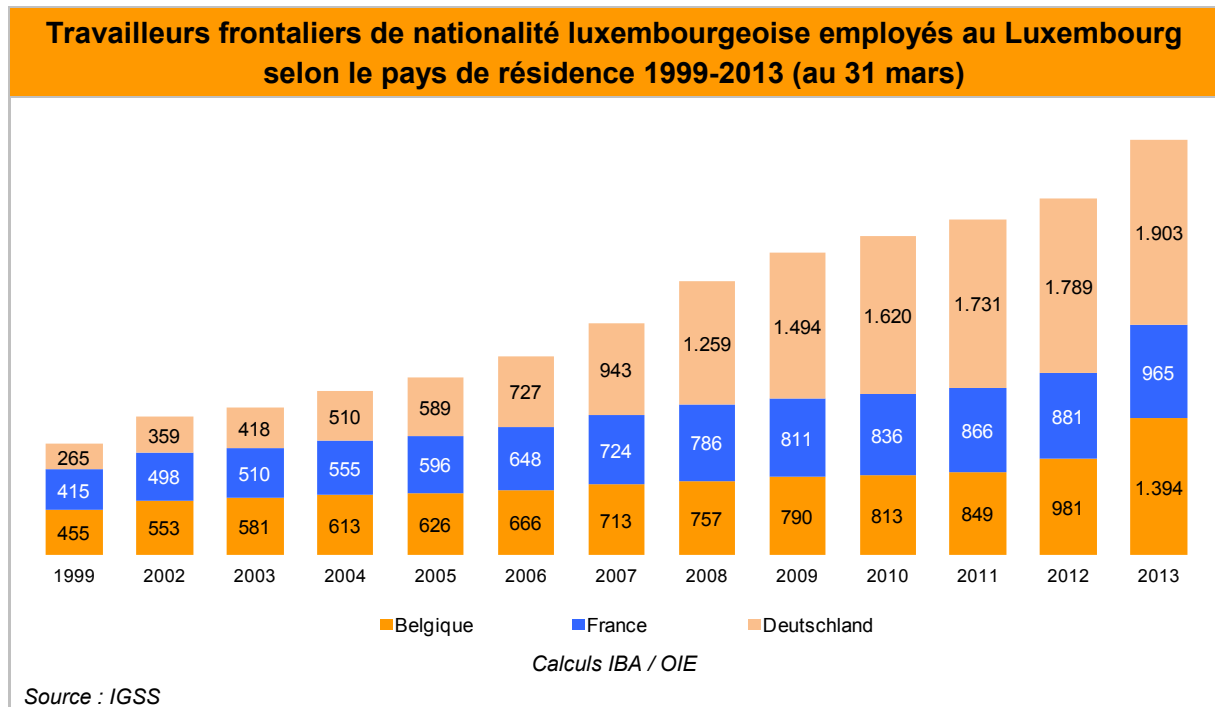
Source : IGSS / CCSS

Calculs IBA / OIE

Les frontaliers compensent de moins en moins le processus de vieillissement de la main-d'œuvre

Comparé aux autres composantes régionales, le Luxembourg est moins touché par le changement démographique, ce qui s'explique par la présence des étrangers résidents et des frontaliers qui sont en moyenne plus jeunes que les actifs luxembourgeois et peuvent ainsi compenser le vieillissement de la main-d'œuvre au Grand-Duché. Les résultats de nouvelles études montrent cependant que la pyramide des âges des actifs au Luxembourg s'est décalée entre 2003 et 2011 et que l'effet de rajeunissement perd en force. Ainsi, l'âge moyen augmente de 2,8 ans sur cette période et le pourcentage des moins de 35 ans passe de 44% à 34% alors que celui des plus de 50 ans augmente de 13% à 19%. Cette évolution est imputable aux salariés luxembourgeois et au fait que les frontaliers et les étrangers résidents ont vieilli statistiquement plus rapidement que les salariés de nationalité luxembourgeoise entre 2003 et 2011. Ceci peut s'expliquer entre autres par le fait que les très nombreux frontaliers employés au Luxembourg depuis les années 1990 ont certes vieilli mais n'ont pas encore quitté la vie active. Ainsi, l'âge moyen de ce groupe augmente sans être rajeuni par la génération suivante. Le processus de vieillissement progresse donc aussi au Grand-

Duché et peut de moins en moins être compensé par les étrangers résidents et les frontaliers.¹⁸



Qu'ils résident en Allemagne, en Belgique ou en France, il existe plus de 4 200 des frontaliers de nationalité luxembourgeoise qui travaillent au Luxembourg. Il s'agit donc bien de personnes qui sont frontalières dans leur propre pays. L'évolution des prix de l'immobilier au Luxembourg incite en particulier un nombre croissant de salariés de nationalité luxembourgeoise à une forme de mobilité particulière consistant à changer de pays de résidence sans changer de pays de travail. C'est en Allemagne qu'ils sont les plus nombreux et que l'évolution est la plus significative. Entre 1999 et 2013 leur nombre a surtout augmenté en Allemagne où il a été multiplié par 7,1. En Belgique, la multiplication sur la même période est de 3,0 et en France de 2,3.

¹⁸ Cf. Leduc, Kristell: La main-d'oeuvre frontalière et étrangère ne suffit plus à ralentir le vieillissement de la population active occupée du Luxembourg. CEPS, Vivre au Luxembourg 81/2012.

3. Lorraine

Pour présenter le développement et la comparabilité des flux des frontaliers sortants de Lorraine, les données de l'INSEE ont été utilisées dans ce qui suit. L'INSEE fait un arbitrage basé sur les chiffres de l'INAMI, de la BA, de l'IGSS et du STATEC. Comme le mode de calculs de l'INSEE est en train d'être revu, il n'y a pas de données disponibles sur les frontaliers sortants pour l'année 2013. Les données sur les frontaliers vers le Luxembourg diffèrent des données de l'IGSS, qui ont été utilisées dans le chapitre 1.

Stagnation du nombre de frontaliers sortants lorrains

Malgré la légère hausse de seulement 0,3% du nombre de frontaliers sortants lorrains (en 2011/2012), la région lorraine reste celle d'où proviennent le plus de travailleurs se rendant dans les autres composantes de la Grande Région. Avec un total de 101 520 frontaliers sortants, la Lorraine représente en 2012 environ 54,3% de l'ensemble des frontaliers dans l'espace de coopération, dont 76,1% travaillent au Luxembourg, 18,6% en Allemagne et 5,2% en Belgique. Rétrospectivement, le nombre de frontaliers sortants lorrains se caractérise par deux aspects : d'une part, leur poids quantitatif élevé, de l'autre leur augmentation continue durant des décennies. Entre 1968 et 1975, le nombre de frontaliers a augmenté de 11 000 personnes suite à la suppression de 16 000 emplois dans les secteurs-clés de l'époque et sur ces 11 000 nouveaux frontaliers, environ 7 000 travaillent en Allemagne. Entre 1975 et 1982, le nombre de frontaliers sortants n'évolue que modérément, de nombreux frontaliers lorrains étant licenciés sur leur lieu de travail. De 1982 à 1990, le nombre de frontaliers originaires de Lorraine repart à la hausse, notamment ceux qui se rendent au Luxembourg où le secteur du tertiaire est en plein essor. Entre 1990 et 2004, le nombre de frontaliers sortants a été multiplié par 2,5, si bien que les Lorrains se rendant au Luxembourg pour y travailler sont désormais plus nombreux que ceux qui vont en Allemagne. Cette réorientation des flux de frontaliers sortants s'est encore accentuée au cours des années suivantes.

Lent redressement après la baisse du flux frontalier pendant la crise

L'évolution récente des flux frontaliers faisait apparaître une baisse de -2,3% du nombre de frontaliers sortants entre 2008 et 2009. Cette évolution est due d'une part au flux vers l'Allemagne qui régresse depuis des années, et d'autre part aux répercussions de la crise économique et financière au Luxembourg. Au cours des années suivantes, le nombre de frontaliers sortants recommence certes à augmenter dans un premier temps – à l'exception des frontaliers se rendant en Allemagne – mais la croissance annuelle ne peut retrouver son niveau d'avant-crise. Entre 2011 et 2012 notamment, la hausse est à nouveau très faible (+0,3%), ce qui est dû également à la régression pour la toute première fois du flux de frontaliers lorrains en direction de la Belgique (-4,2%).

Frontaliers originaires de Lorraine, par territoire de destination 2003-2012
Variation par rapport à l'année précédente en %

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Deutschland	-1,3	-1,5	1,0	-0,9	-3,0	-0,8	-3,9	-1,5	-0,7	-1,8
Belgique	5,1	5,1	5,1	5,1	6,7	5,7	2,2	2,5	0,7	-4,2
Luxembourg	4,3	4,2	4,6	5,4	6,8	11,4	-2,2	3,1	2,6	1,2

Source : INSEE, Direction Lorraine (estimations sur la base des données de BA, INAMI et IGSS)

Calculs IBA / OIE

- ▶ Le flux de frontaliers sortants en direction de la **Belgique** a progressé avant 2009 de manière relativement constante, d'environ 5% par an en moyenne, même si le niveau quantitatif est faible. Pendant l'année de crise 2009, le flux en direction de la Belgique obtient le meilleur résultat par rapport aux autres flux de frontaliers sortants puisqu'il affiche encore une augmentation de 2,2% (118 emplois) par rapport à 2008. Le recul du PIB wallon suite à la crise a moins durement impacté l'emploi frontalier que ce que l'on avait pu craindre initialement. Diverses mesures, comme le chômage technique qui touche encore 85 798 personnes en Wallonie en février 2010, y ont certainement contribué.¹⁹ En 2010 également, le flux en direction de la Belgique affiche encore une évolution dynamique relativement bonne (+2,5%), qui s'affaiblit toutefois sensiblement un an plus tard (+0,7%) avant de redevenir nettement négatif en 2012 (-4,2%). A cet égard, l'INSEE parle d'un possible arrêt de ce flux croissant de frontaliers sortants depuis une vingtaine d'années.²⁰ Cette évolution s'explique en partie par une modification de la convention fiscale bilatérale entre la France et la Belgique au 1^{er} janvier 2012, aux termes de laquelle les futurs frontaliers entrants de France en Belgique sont dorénavant imposables au lieu de travail en Belgique et non plus au lieu de résidence en France.²¹
- ▶ Au **Luxembourg**, le taux de croissance du flux de frontaliers originaires de Lorraine avait provisoirement atteint son niveau le plus bas en 2004 avec seulement 4,2% par rapport à l'année précédente, mais il augmente progressivement jusqu'en 2008 pour s'établir à 11,4%, avant de subir un fléchissement significatif dans le sillage de la crise économique et financière (- 2,2% en 2009). Cette évolution est due au poids élevé de l'emploi français dans le secteur industriel et celui du travail intérimaire qui sont particulièrement touchés par les répercussions de la crise. Ainsi en 2008 par ex., 5 175 frontaliers originaires de Lorraine sont encore recensés en tant que travailleurs intérimaires, alors qu'ils ne sont plus que 3.613 l'année suivante.²² En 2010, le flux de frontaliers sortants se rétablit (+3,1%) mais les années suivantes, la croissance est à nouveau freinée en 2011 et 2012 suite à une nouvelle détérioration du développement économique au Luxembourg²³ (+2,6% ; +1,2%).
- ▶ Après avoir atteint son niveau le plus élevé en 2001, le flux de Lorrains en direction de l'**Allemagne** régresse depuis 2002. Depuis, les taux de variation annuels oscillent entre -

¹⁹ Cf. FOREM : Impact de la crise économique sur le marché de l'emploi en Région wallonne. Dans : Marché de l'emploi. Analyse. Mars 2010, P. 7.

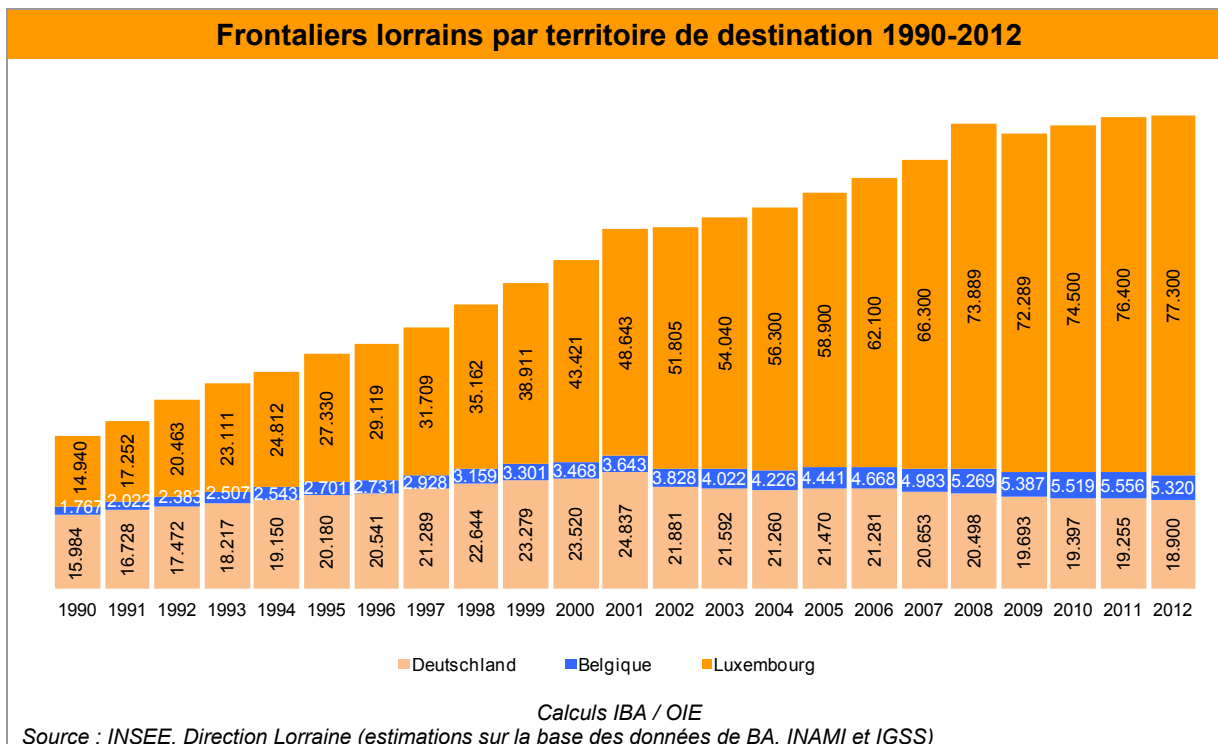
²⁰ Cf. INSEE : Bilan économique et social 2011. Économie Lorraine, N° 285-286.

²¹ Cf. Convention entre la France et la Belgique tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur les revenus.

²² Cf. INSEE : Économie Lorraine N° 226-227, 2010.

²³ Cf. IBA / OIE : Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2013/2014, P.9.

3,0% et -0,8%, mais un net recul de 3,9% du nombre de frontaliers sortants est enregistré en 2008/2009. Cette évolution est, dans une large mesure, due à des causes structurelles – par ex. aux secteurs importants pour l’emploi et à l’âge des frontaliers entrants – qui se sont encore accentuées dans le sillage de la crise. Ainsi, les frontaliers lorrains plus âgés qui vont travailler en Allemagne ont un poids élevé dans l’industrie manufacturière marquée par la crise. Dans les années 2010 et 2011, la régression du nombre de frontaliers sortants s’établit à nouveau à « seulement » -1,5% et respectivement -0,7% alors qu’en 2012, on note à nouveau une diminution de 1,8%.

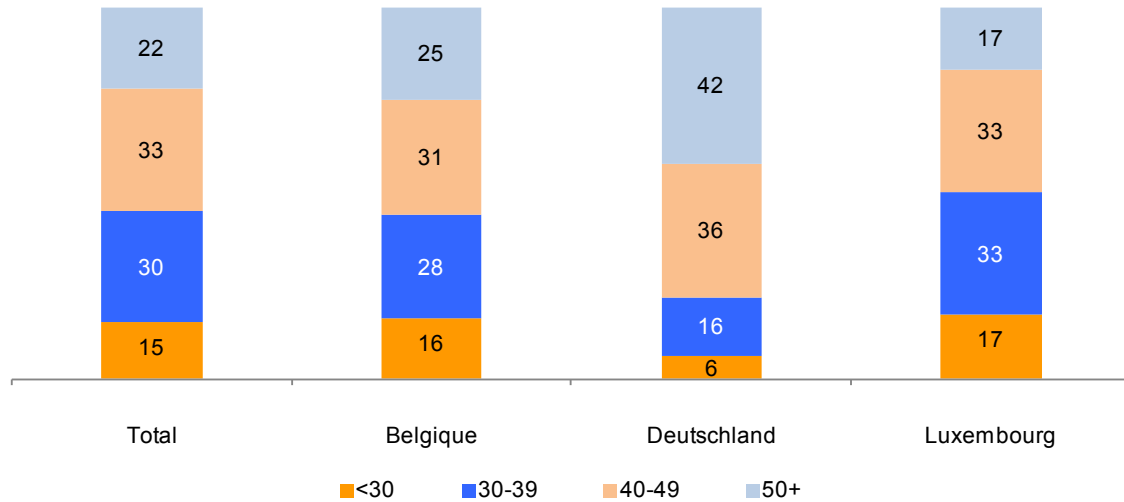


Les frontaliers lorrains qui se rendent en Allemagne sont plus âgés que la moyenne

Une étude de l’INSEE Lorraine donne des indications sur l’âge relativement élevé des frontaliers sortants originaires de Lorraine qui se rendent dans les Länder allemands : environ 42% des travailleurs qui franchissent la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail en Allemagne ont au moins 50 ans et seulement 6% ont moins de 30 ans. Les Lorrains qui travaillent en Allemagne sont donc beaucoup plus âgés que ceux qui se rendent en Belgique ou au Luxembourg. Par ailleurs, l’étude fait apparaître qu’une grande partie des migrants journaliers lorrains sont de sexe masculin. Les femmes ne représentent qu’environ 40% des travailleurs frontaliers - la part féminine n’est même que de l’ordre de 36% pour les migrants journaliers qui se rendent en Allemagne alors qu’elle est de presque la moitié (46%) pour ceux qui se rendent en Belgique.²⁴

²⁴ Cf. Ast, Dorothée : Travail frontalier : un volume d’emploi important en Lorraine. Dans : INSEE Lorraine : Bilan économique en Lorraine - Mai 2014.

Frontaliers lorrains par territoire de destination et par tranche d'âge en 2013 (au 31/12) Répartition en %



Source : INSEE Lorraine - CNAMTS

Présentation : IBA / OIE

La majeure partie des frontaliers sortants lorrains vit à proximité de la frontière – Le marché de l'emploi luxembourgeois étend son influence

L'étude de l'INSEE différencie aussi les frontaliers sortants selon le territoire d'origine en Lorraine à petite échelle. D'après cette étude, les frontaliers travaillant en Allemagne résident surtout dans les zones d'emploi de Forbach (49%) ou de Sarreguemines (40%). Les Lorrains qui se rendent en Belgique sont originaires du nord du département de Meurthe-et-Moselle – presque neuf sur dix vivent dans la zone d'emploi de Longwy. La majeure partie des frontaliers sortants qui se rendent au Luxembourg réside dans le nord des départements de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle.²⁵ C'est ce que révèlent aussi les données de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) au Luxembourg. Presque 80% des Lorrains qui franchissent la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail dans le Grand-Duché résident dans l'un des trois cantons de Thionville-Ouest, Thionville-Est ou Briey dans le nord de la Lorraine, c'est-à-dire à proximité immédiate de la frontière avec le Luxembourg. Parallèlement, il apparaît que l'attrait du marché de l'emploi luxembourgeois ne se limite en aucun cas aux communes du nord de la Lorraine : on observe en effet une extension de l'aire de recrutement vers le sud. Par exemple, le nombre de frontaliers en provenance des cantons de Metz-Campagne et Boulay-Moselle connaît une hausse nettement plus importante depuis 2008 que celle des frontaliers en provenance des bastions situés à proximité de la frontière.

²⁵ Cf. Ast, Dorothée : Travail frontalier : un volume d'emploi important en Lorraine. Dans : INSEE Lorraine : Bilan économique en Lorraine - Mai 2014.

Effets négatifs pour les non-frontaliers dans les zones proches de la frontière avec le Luxembourg

En regard de l'extension du bassin de recrutement, il convient d'attirer l'attention sur le fait que, les revenus des frontaliers employés au Luxembourg tendant à être plus élevés, la Lorraine se voit confrontée à de nouveaux défis. Par exemple, on observe l'apparition d'un clivage social dans la zone d'emploi de Longwy : on relève à Longwy le pourcentage de salariés à faible revenu le plus élevé en Lorraine, alors que parallèlement, le pourcentage de frontaliers dans la population active augmente ici régulièrement. En 2009, le revenu des frontaliers qui travaillent au Luxembourg représente 11,5% des revenus de tous les ménages lorrains et dans l'intervalle, les cantons de Cattenom et de Thionville par exemple ainsi que d'autres cantons proches de la frontière comptent parmi les cantons aux revenus les plus élevés en France.²⁶ Il est à noter que l'afflux croissant de frontaliers intensifie d'ailleurs la demande de structures d'accueil des enfants, d'écoles, de parkings et d'autres infrastructures, à laquelle les budgets des communes ne peuvent souvent pas répondre.²⁷ Par ailleurs, les prix de l'immobilier et des loyers augmentent considérablement, ce qui pose problème aux non-frontaliers. La comparaison régionale des loyers en Lorraine montre que les loyers les plus élevés sont payés à proximité immédiate de la frontière luxembourgeoise. Il en résulte des problèmes d'accès au logement pour certains groupes de personnes, par exemple pour les non-frontaliers, les personnes aux revenus modestes ou les jeunes sans revenu.²⁸

²⁶ Cf. INSEE : Revenus des frontaliers lorrains du Luxembourg : des atouts tirés de la métropole luxembourgeoise. *Économie lorraine*, N° 280, 2012.

²⁷ Cf. Vollot, Michaël : Luxembourg et Nord Lorraine : les deux facettes de « l'Eldorado ». Dans : *Traits d'agences. L'actualité des agences d'urbanisme. Dossier : Dynamiques transfrontalières*. N° 55/2012, P. 7.

²⁸ Cf. AGAPE : Les loyers en Lorraine Nord, quelle évolution depuis 2007 ? *Actualités*, Juin 2012.

4. Sarre et Rhénanie-Palatinat

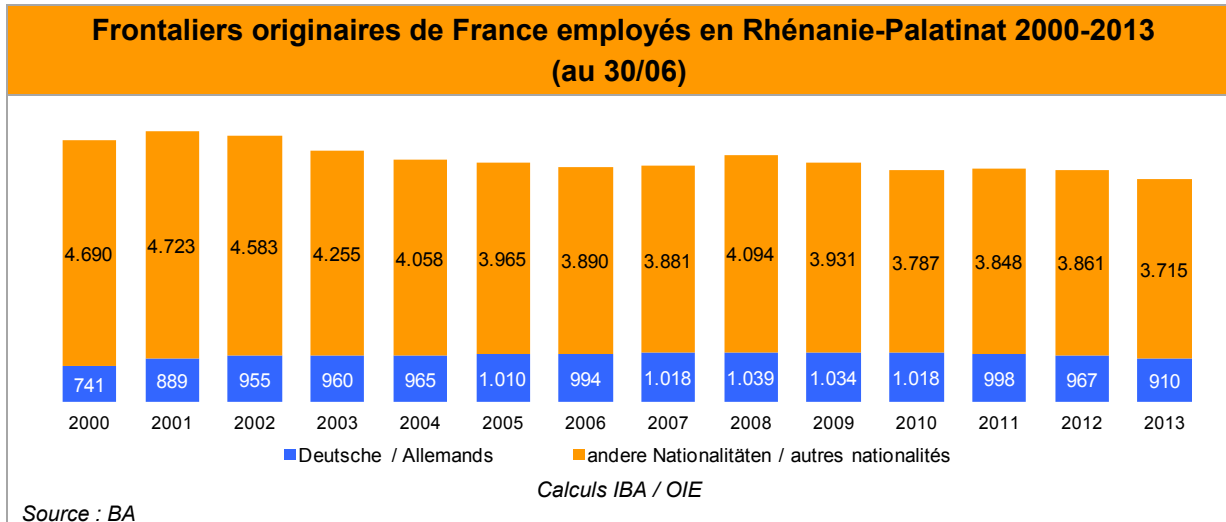
A la mi-2013, 22 697 frontaliers au total se rendaient au travail dans l'une des deux composantes allemandes de la Grande Région depuis l'une des régions voisines – la plupart d'entre eux habitaient en France. En revanche, le flux de travailleurs frontaliers sortants originaires des deux Länder allemands s'élève à 38 756 personnes et s'oriente en premier lieu vers le Luxembourg. La Sarre présente toujours un solde migratoire positif – malgré la diminution du nombre de frontaliers entrants originaires de France et un nombre croissant de Sarrois travaillant au Luxembourg. En Rhénanie-Palatinat par contre, les mouvements migratoires des frontaliers sortants sont beaucoup plus importants que les flux de frontaliers entrants. Le nombre toujours croissant de Rhénans-Palatins qui travaillent dans le Grand-Duché en raison de sa situation géographique et de la demande de main-d'œuvre sur le marché luxembourgeois est bien plus important qu'en Sarre. Le flux de frontaliers entrants originaires de France vers la Rhénanie-Palatinat se situe encore à un niveau relativement bas en termes de quantité par rapport à celui de la Sarre, mais tend également à régresser depuis quelques années.

4.1 Frontaliers entrants originaires de France

4.1.1 Rhénanie-Palatinat

Le flux de frontaliers entrants originaires de France enregistre encore un net recul en 2013

En 2013, 4 627 actifs se sont rendus de France en Rhénanie-Palatinat pour leur travail. Le flux de frontaliers entrants accuse une évolution négative depuis 2001, même si une légère amélioration en 2007 (+0,3%) et une hausse brusque en 2008 (+4,8%) ont été constatées. Mais à la crise économique et financière de 2008 ont succédé deux nouvelles années de pertes significatives. L'année 2011 a été marquée une nouvelle fois par une légère hausse de 0,9% qui s'est à nouveau inversée en 2012 en une baisse de 0,5%, laquelle s'est encore accentuée en 2013 avec -4,2%. Il y a davantage de probabilités que la tendance actuelle se poursuive au cours des prochaines années que de constater une nouvelle évolution dynamique.



**Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par nationalité
2003-2013 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total	-5,8	-3,7	-1,0	-1,8	0,3	4,8	-3,3	-3,3	0,9	-0,3	-4,2
Allemands	0,5	0,5	4,7	-1,6	2,4	2,1	-0,5	-1,5	-2,0	-3,1	-5,9
Autre nationalité	-7,2	-4,6	-2,3	-1,9	-0,2	5,5	-4,0	-3,7	1,5	0,5	-3,8

Source : BA

Calculs IBA / OIE

Les frontaliers atypiques atténuent légèrement la régression du flux de frontaliers entrants originaires de France

Alors que le flux de frontaliers se rendant de France en Rhénanie-Palatinat régresse globalement depuis 2001 (-17,6%), l'analyse de la situation par nationalité montre que les frontaliers dits atypiques ont connu une légère augmentation au cours de la même période (+2,4%). A la mi-2013, leur nombre s'élevait à 910 personnes – par conséquent, un travailleur sur cinq qui se rendait de France en Rhénanie-Palatinat était un Allemand (19,7%). En 2001, la part des frontaliers atypiques n'était encore que de 15,8%. Cela signifie que globalement, l'évolution en tendance positive des frontaliers atypiques originaires de France a encore pu atténuer légèrement la régression du flux de frontaliers entrants. Cet effet atténuateur s'est notamment manifesté dans les années 2009/2010 suite aux conséquences directes de la crise : les taux de variation annuelle connaissent un fléchissement moindre chez les frontaliers de nationalité allemande que chez les frontaliers entrants ayant une autre nationalité, même si ce rapport s'est à nouveau inversé au cours des années suivantes.

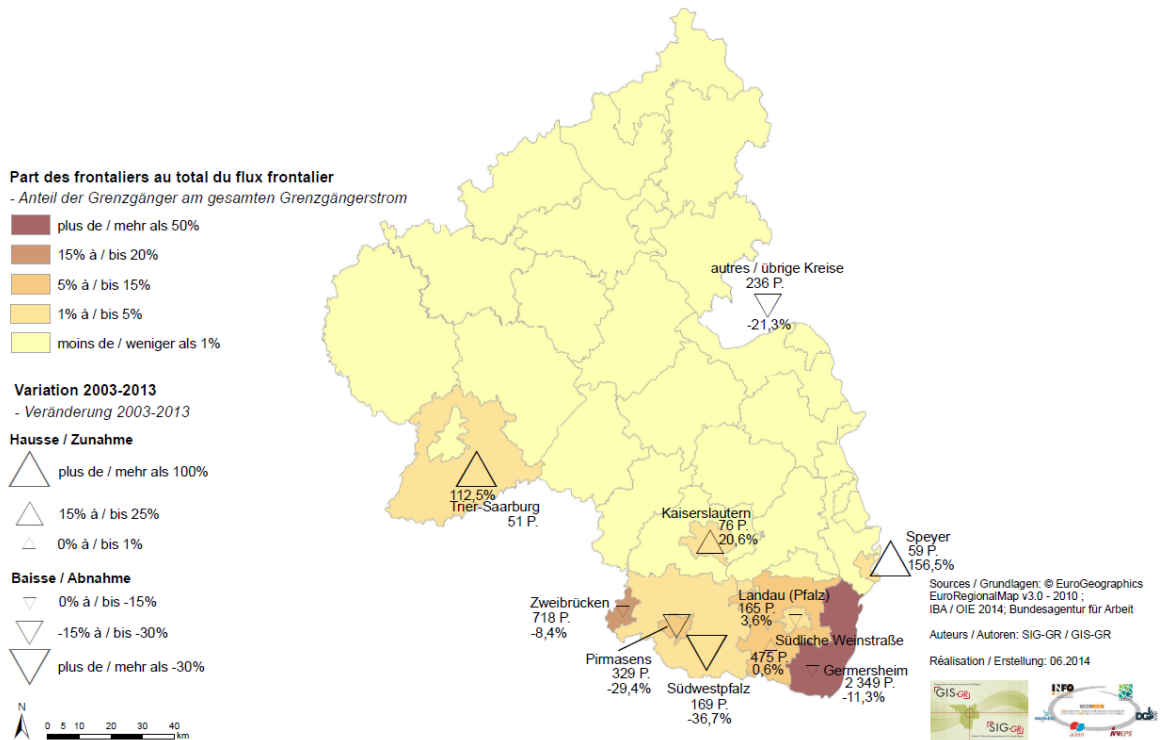
La moitié des frontaliers entrants originaires de France travaillent dans l'canton de Germersheim

L'évolution régressive du flux de frontaliers entrants originaires de France et se rendant en Rhénanie-Palatinat s'explique sans aucun doute par la concentration géographique des frontaliers entrants français dans vers Germersheim situé à proximité de la frontière. En tant que bastion industriel et site d'implantation d'une des plus grandes usines de montage de poids-lourds au monde de la société Daimler AG (Mercedes Benz) à Wörth am Rhein, le Landkreis de Germersheim revêt une importance particulière pour l'emploi puisqu'il fournit du travail à une part non négligeable de frontaliers entrants français (notamment venus d'Alsace) depuis

les années 70. A l'époque, l'implantation de Daimler-Benz et de la raffinerie Mobil Oil a créé environ 12.000 emplois sur le site. Au début des années 80, les frontaliers français employés chez Daimler-Benz venaient surtout des communes des cantons alsaciens : Wissembourg, Haguenau, Bischwiller, Niederbronn, Lauterbourg et Soultz-sous-Forêts.²⁹ Actuellement, le canton de Germersheim offre un emploi à quasiment la moitié de tous les frontaliers français (50,8%) en Rhénanie-Palatinat. Ces emplois dépendent largement de l'évolution conjoncturelle dans le secteur des véhicules utilitaires qui, après une année 2008 vraiment exceptionnelle, a été l'un des secteurs les plus durement touchés au monde par la crise économique qui a suivi. Cependant, les pertes sont restées en 2009 inférieures à la moyenne – probablement en raison du chômage partiel. Entre 2009 et 2013, on constate en revanche une réduction bien supérieure à la moyenne de l'emploi frontalier dans le canton de Germersheim (-252 emplois soit -9,7% ; comparé à la Rhénanie-Palatinat 2009-2013 : -6,8%). A part Germersheim, un pourcentage relativement élevé de frontaliers entrants français travaillent à Zweibrücken (15,5%), où sont implantées des entreprises de construction mécanique, comme Terex et John Deere, qui sont d'importants employeurs à Zweibrücken, quoique la société Terex ait supprimé des emplois au cours des deux dernières années.

Frontaliers originaires de France employés en Rhénanie-Palatinat, par lieu de travail (cantons) au 30/06/2013 et variation 2003-2013

Frontaliers d'origine français employés en Rhénanie-Palatinat par lieu de travail (Kreise) au 30.06.2013, variation 2003-2013
 - In Rheinland-Pfalz beschäftigte Grenzgänger aus Frankreich nach Arbeitsort (Kreise) zum 30.06.2013 und Veränderung 2003-2013

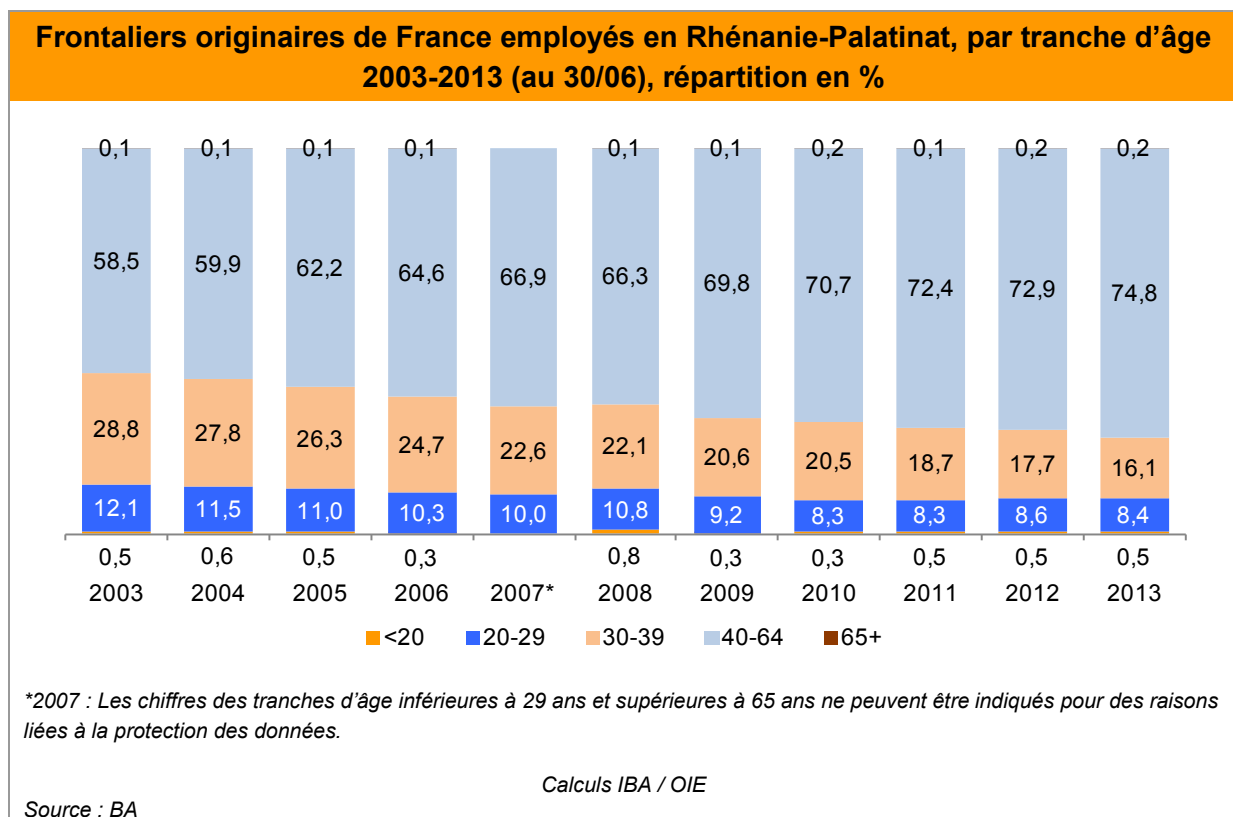


Source : BA

²⁹ Cf. Maier, Jörg / Troeger-Weiss, Gabi : Die Bedeutung der Grenzgänger für die Regional- und Wirtschaftsstruktur am Oberrhein. Tiré de : Maier, Jörg / Wackermann, Gabriel (Hg.) : Frankreich. Ein regionalgeographischer Überblick. (Wissenschaftliche Länderkunden, Bd. 35), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990, PP. 271-287.

Les trois quarts des frontaliers originaires de France ont plus de 40 ans

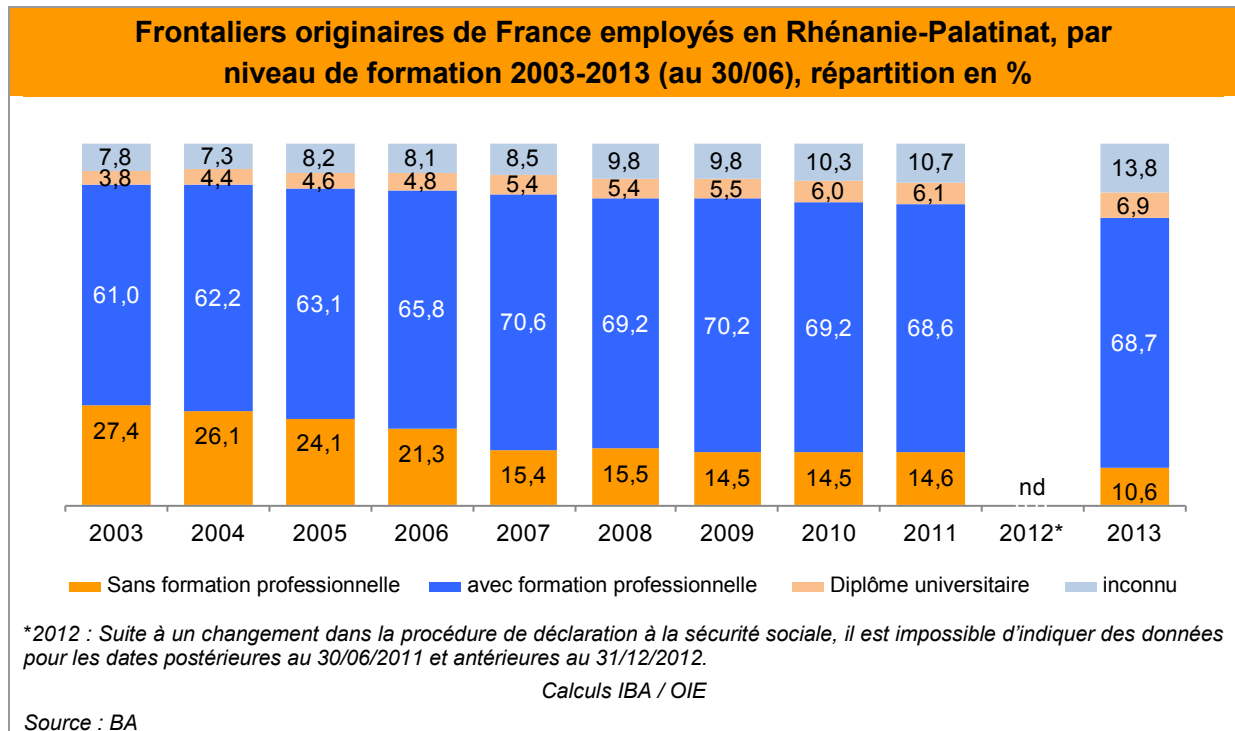
Parmi les frontaliers qui se rendent de France en Rhénanie-Palatinat pour leur travail, les tranches d'âge moyennes et supérieures sont particulièrement bien représentées. En 2013, les trois quarts des migrants journaliers ont plus de 40 ans. En 2003, leur part n'était encore que de 60%. Le nombre de frontaliers entrants de cette tranche d'âge a donc augmenté de 13,5%. Par contre, le nombre de frontaliers plus jeunes originaires de France a reculé de presque la moitié depuis 2003 (-46,5%). L'évolution des dernières années fait apparaître un vieillissement statistique des frontaliers entrants originaires de France entre 2003 et 2013. On note, en particulier pendant la crise économique et financière, que ce sont notamment les frontaliers entrants âgés de moins de 40 ans qui ont été particulièrement touchés par les pertes d'emploi (2009 : -13,5%). Alors qu'au pic de la crise, les tranches d'âge supérieures enregistraient encore une faible hausse de 1,9%.



Une majorité de frontaliers français qui vont travailler en Rhénanie-Palatinat est qualifiée

Environ les trois quarts de la main-d'œuvre qui se rendent de France en Rhénanie-Palatinat ont au moins achevé une formation professionnelle ; on notera toutefois que la part des frontaliers entrants titulaires d'un diplôme de fin d'études universitaires représente à peine 7%. Il apparaît donc que les migrants journaliers sont surtout des employés qualifiés. Par contre, un frontalier sur dix travaille comme ouvrier peu qualifié sans formation professionnelle. Le pourcentage figurant dans les statistiques officielles de ceux pour lesquels on ne dispose d'aucune information sur leur niveau de qualification s'explique par des différences structurelles entre les systèmes d'éducation (et de formation) français et allemand qui, malgré de nombreuses initiatives au niveau franco-allemand ou européen, créent des problèmes de reconnaissance des équivalences et/ou de classification statistique. Nonobstant ces pro-

blèmes méthodologiques, la tendance générale vers une main-d'œuvre qualifiée et plus qualifiée se reflète aussi dans l'évolution du flux de frontaliers entrants. Ainsi entre 2003 et 2013, on note un net recul de frontaliers non qualifiés (-65,8%) et une hausse sensible – mais à un niveau quantitatif plus faible – de diplômés de l'enseignement supérieur (spécialisé) (+59,8%).



Une majorité de frontaliers dans l'industrie manufacturière – Gains de main-d'œuvre importants dans le secteur de l'information et de la communication

Rapportée à l'ensemble des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat, l'industrie manufacturière est à la mi-2013 le secteur économique qui présente le taux d'emploi le plus élevé (24,4%). C'est d'autant plus vrai pour les frontaliers français, dont 64% travaillaient dans ce secteur et qui, pour presque 90 % d'entre eux, sont aussi de nationalité française, donc des frontaliers typiques. Par rapport à l'année 2007, le nombre de frontaliers a régressé de façon relativement importante dans ce secteur qui affiche une diminution de 480 personnes soit de 13,9%. Du coup, les frontaliers entrants se répartissent davantage dans les deux principaux secteurs économiques suivants : 'Commerce et réparation' ainsi que 'Santé humaine et action sociale'. Dans le secteur 'Commerce et réparation', non seulement la part des frontaliers entrants a augmenté de 1,4 points, mais aussi leur nombre avec + 46 personnes (+12,8%). Cette évolution positive est surtout due à une augmentation des frontaliers typiques (+40 personnes). Pour les frontaliers français, le poids de ce secteur reste toutefois, avec une part de 8,7%, nettement inférieur au poids de l'ensemble des salariés de ce même secteur en Rhénanie-Palatinat (14,1%). C'est encore plus vrai pour le troisième plus gros secteur d'activité des salariés rhénans-palatins, c'est-à-dire celui de la santé humaine et de l'action sociale (13,8%). Parmi les frontaliers se rendant de France en Rhénanie-Palatinat, seuls 3,9% travaillent dans cette branche en 2013. Depuis 2007, leur part a donc augmenté de 0,2 point, mais en chiffres absolus, ce secteur affiche un léger recul de - 1,1%. Le secteur de l'information et de la communication affiche, quant à lui, une hausse

remarquable : +214% soit 116 personnes, dont 108 sont de nationalité française. En 2013, 3,7% (170 personnes) travaillaient donc déjà dans cette branche.

Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Rhénanie-Palatinat et frontaliers entrants originaires de France par secteur économique (NACE rév. 2) au 30/06/2013

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)	Total des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Allemands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
A Agriculture, sylviculture et pêche	11.802	0,9	20	0,4	*	*	*	*
B Industries extractives	4.168	0,3	16	0,3	3	0,3	13	0,3
C Industrie manufacturière	312.042	24,4	2.962	64,0	313	34,4	2.648	71,3
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	9.308	0,7	-	-	-	-	-	-
E Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	9.875	0,8	11	0,2	3	0,3	8	0,2
F Construction	82.837	6,5	127	2,7	28	3,1	99	2,7
G Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	181.056	14,1	404	8,7	162	17,8	241	6,5
H Transports et entreposage	57.460	4,5	143	3,1	33	3,6	110	3,0
I Hébergement et restauration	40.690	3,2	46	1,0	20	2,2	26	0,7
J Information et communication	31.699	2,5	170	3,7	35	3,8	135	3,6
K Activités financières et d'assurance	37.663	2,9	36	0,8	26	2,9	10	0,3
L Activités immobilières	5.337	0,4	9	0,2	*	*	*	*
M Activités spécialisées, scientifiques et techniques	61.900	4,8	168	3,6	39	4,3	129	3,5
N Activités de services administratifs et de soutien	68.060	5,3	171	3,7	40	4,4	132	3,5
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	82.429	6,4	37	0,8	24	2,6	13	0,3
P Enseignement	51.422	4,0	48	1,0	26	2,9	22	0,6
Q Santé humaine et action sociale	176.945	13,8	175	3,8	121	13,3	54	1,5
R Arts, spectacles et activités créatives	9.385	0,7	*	*	5	0,5	*	*
S Autres activités de services n.c.a.	36.493	2,8	35	0,8	18	2,0	17	0,5
T Activités des ménages	2.574	0,2	*	*	-	-	*	*
U Activités extraterritoriales	7.753	0,6	41	0,9	9	1,0	32	0,9
Sans affectation	247	0,0	-	-	-	-	-	-
Total	1.281.145	100,0	4.627	100,0	910	100,0	3.861	100,0

* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données.

Source : BA

Calculs IBA / OIE

**Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Rhénanie-Palatinat et résidant en France par secteur d'activité (NACE rév. 2) 2007-2013
(au 30/06)**

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)		Frontaliers originaux de France		Frontaliers par nationalité			
		En chiffres absolus	En %	Allemands en chiffres absolus	En %	Frontaliers d'une autre nationalité, en chiffres absolus	En %
A	Agriculture, sylviculture et pêche	-1	-4,8	*	*	*	*
B	Industries extractives	-1	-5,9	0	0,0	-1	-7,1
C	Industrie manufacturière	-480	-13,9	-115	-26,9	-366	-12,1
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	*	*	*	*	-	-
E	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	-4	-26,7	-1	-25,0	-3	-27,3
F	Construction	-6	-4,5	-7	-20,0	1	1,0
G	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	46	12,8	5	3,2	40	19,9
H	Transports et entreposage	-21	-12,8	4	13,8	-25	-18,5
I	Hébergement et restauration	18	64,3	9	81,8	9	52,9
J	Information et communication	116	214,8	8	29,6	108	400,0
K	Activités financières et d'assurance	0	0,0	-3	-10,3	3	42,9
L	Activités immobilières	-6	-40,0	*	*	*	*
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	40	31,3	-8	-17,0	48	59,3
N	Activités de services administratifs et de soutien	66	62,9	16	66,7	50	61,7
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	-14	-27,5	-9	-27,3	-5	-27,8
P	Enseignement	-2	-4,0	2	8,3	-4	-15,4
Q	Santé humaine et action sociale	-2	-1,1	-2	-1,6	0	0,0
R	Arts, spectacles et activités récréatives	*	*	5	-	*	*
S	Autres activités de services n.c.a.	0	0,0	-3	-14,3	3	21,4
T	Activités des ménages	*	*	*	*	*	*
U	Activités extraterritoriales	-22	-34,9	-3	-25,0	-19	-37,3
	Sans affectation	-	-	-	-	-	-
	Total	-272	-5,6	-108	-10,6	-166	-4,3

* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données.

Source : BA

Calculs IBA / OIE

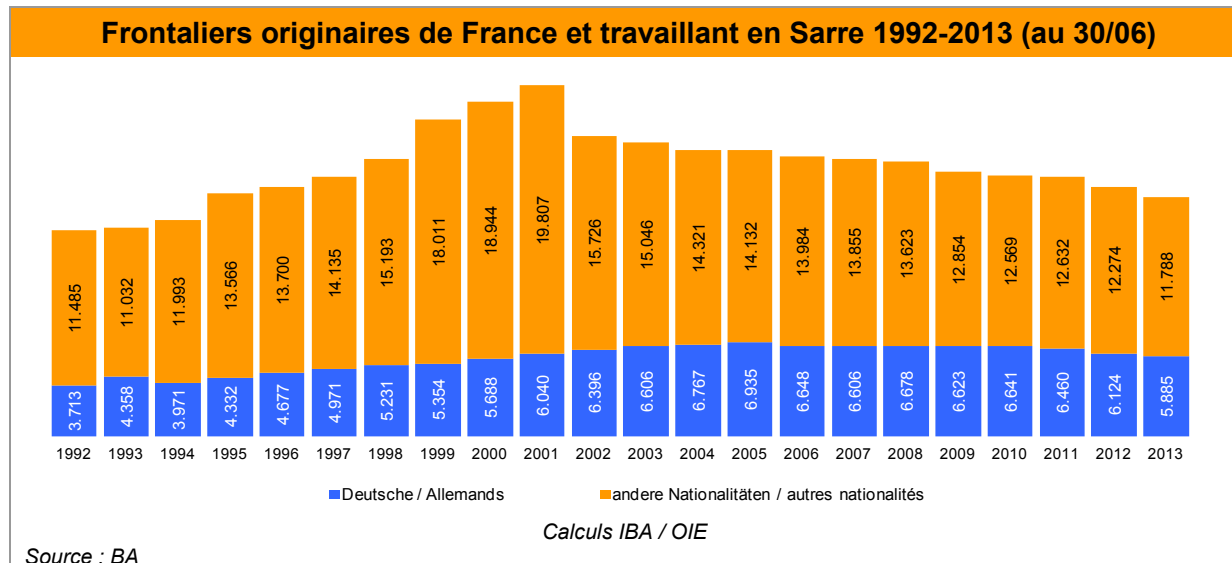
4.1.2 Sarre

La régression du flux de frontaliers entrants originaires de France et se rendant en Sarre continue de s'amplifier

A la mi-2013, 17 682 salariés originaires de France se rendaient quotidiennement sur leur lieu de travail en Sarre – ce qui signifie une baisse de 3,9% soit 725 personnes en moins par rapport à l'année précédente. Un recul d'une ampleur similaire avait déjà été constaté en 2012 en Sarre (-3,7% soit -698 personnes). Les baisses des deux dernières années correspondent donc approximativement à celle de 4,1% enregistrée au pic de la crise économique et financière en 2009 lorsque l'économie s'est effondrée (-10,7%) et que la situation de l'emploi en Sarre s'est aussi dégradée (-1,3%). Les fortes baisses du nombre de frontaliers entrants en 2012 et 2013 ne s'expliquent que partiellement par l'évolution de la situation économique ou par la dynamique du marché de l'emploi : S'il est vrai que l'activité économique a régressé en Sarre au cours de ces deux années (2012 : -0,2% ; 2013 : -1,3%), le nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire a pourtant continué d'augmenter – quoique dans une moindre mesure – (2012 : +1,3% ; 2013 : +0,04%). L'examen du nombre de frontaliers des années antérieures confirme qu'une évolution conjoncturelle ou à court terme ne suffit pas à expliquer le recul du nombre de frontaliers entrants français mais qu'il y a dû y avoir des changements plus profonds : Le nombre de frontaliers entrants originaires de France et se rendant en Sarre est en régression constante déjà depuis 2001. L'énorme bon en arrière entre 2001 et 2002 (-3.850 personnes) s'explique aussi par une correction du recensement statistique. L'analyse de l'évolution entre 2002 et 2013 indique une diminution du flux de frontaliers entrants français de 20,1% soit de 4 440 personnes. Sur la même période par contre, l'emploi total en Sarre est en progression, avec une augmentation de 2,7%. La part des frontaliers au total des employés qui travaillent en Sarre ne s'élève donc plus qu'à 4,9 % en 2013 (2002 : 6,3%).

La question qui se pose est de savoir quelles sont les raisons de cette réduction persistante du flux de frontaliers français. La régression touche-t-elle un Landreis en particulier ? Un certain groupe de personnes quitte-t-il moins sa région pour se rendre sur son lieu de travail en Sarre (hommes ou femmes ? Personnes plus âgées ou plus jeunes ? Frontaliers atypiques ou typiques ?) ? Quelle importance revêt la reconversion économique ? Quelles catégories professionnelles sont particulièrement touchées ? Le niveau de qualification des frontaliers a-t-il une influence ? Les chiffres obtenus à partir des statistiques officielles sur les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire sont-ils vraiment pertinents ou certains frontaliers ne sont-ils plus pris en compte dans les statistiques en raison d'un changement de leur contrat de travail (en « mini jobs » par exemple – emplois qui, en droit allemand, ne sont pas soumis à l'assurance sociale obligatoire) ? D'autant que quelques conseillers de frontaliers, faisant part de leurs expériences vécues au quotidien, relatent qu'ils considèrent comme peu vraisemblable que le recul du nombre de frontaliers français au cours des dernières années soit dû à l'évolution conjoncturelle en Sarre. Par ailleurs, il ressort d'une étude de la CCI de la Sarre qu'il y a de plus en plus de sociétés françaises dans cette région allemande : En 2014, la CCI a, pour la toute première fois, enregistré un nombre à trois chiffres de bureaux de représentation français en Sarre, avec 106 succursales et filiales françaises (2012 : 96 sociétés). Souvent, ces sociétés françaises emploient aussi des frontaliers fran-

çais. Selon la CCI de la Sarre, ces entreprises ont créé environ 3000 emplois en Sarre, les employeurs les plus importants étant Michelin, St. Gobain et Alstom.³⁰



Source : BA

Remarque méthodologique : Il convient de tenir compte du fait que suite à une affectation incorrecte, le nombre de salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre a été réduit en mars 2012 du nombre d'intérimaires français, belges et luxembourgeois travaillant en Allemagne (-3 850). La régression réelle des frontaliers employés en Sarre entre 2001 et 2002 est moins prononcée.

Le nombre relativement stable de frontaliers atypiques se rendant en Sarre ...

Pour analyser l'évolution du flux de frontaliers français se rendant en Sarre, il convient de tenir compte des disparités entre frontaliers atypiques et frontaliers typiques. Parmi les personnes originaires de France qui se rendent en Sarre se trouvaient en 2013 quelque 6 000 Allemands. Ces frontaliers dits atypiques représentaient donc environ un tiers du flux de frontaliers entrants – leur part étant par conséquent aussi nettement supérieure à celle observée dans le Land de Rhénanie-Palatinat voisin (environ 20%). Ceci s'explique par une longue tradition de migration résidentielle dans la zone de part et d'autre de la frontière sarro-lorraine, dont l'origine remonte au début des années 60.³¹ La mobilité résidentielle transfrontalière n'a cessé de s'accroître en particulier dans les années 90.³² Les frontaliers atypiques motivaient principalement leur choix de changement de résidence par les prix attractifs de l'immobilier en Lorraine, qui offraient aussi à des travailleurs allemands à revenus relativement peu élevés la possibilité de devenir propriétaires d'un bien immobilier d'une superficie assez conséquente, situé de préférence dans un cadre de vie rural et reposant. De là ils peuvent se rendre au poste de travail qu'ils ont conservé dans leur région d'origine. Outre la qualité des infrastructures routières et les avantages financiers liés au statut de frontalier, ce schéma de mobilité transfrontalière a aussi été favorisé – tout du moins à l'époque

³⁰ Cf. : CCI de la Sarre : Immer mehr französische Firmen im Saarland - Communiqué de presse du 17 juillet 2014.

³¹ Voir en détail : Ballschmiede, H. (1998) : Wohnmobilität deutscher Staatsangehöriger im Raum Moselle-Est. Etude réalisée pour le compte de l'Etablissement Public de la Métropole Lorraine (EPML) ; et Ramm, M. (1999) : Saarländer im grenznahen Lorraine. „Invasion“ oder Integration? Dans : Geographische Rundschau 51, H. 2, PP. 110-115 ainsi que (2001) : Vivre et habiter de part et d'autre d'une frontière: l'exemple de l'espace Sarre-Moselle/Est. Dans : Leinen, Jo (Hg.) : Saar-Lor-Lux. Eine Euro-Region mit Zukunft? (Schriftenreihe Geschichte, Politik & Gesellschaft der Stiftung Demokratie Saarland, Bd. 6), St. Ingbert, PP. 379-391.

³² En 1997 ont été comptés dans le seul département de la Moselle environ 15.000 habitants de nationalité allemande, dont environ 70% étaient d'origine sarroise. Il s'agit dans une large mesure d'actifs ayant leur lieu de travail en Sarre. Cf. Auburtin, Eric (2002) : Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine. Analyse géopolitique régionale appliquée. Thèse de doctorat, Tome 2, Université de Paris 8, P. 383 et 386.

– par le fait que côté français, le dialecte germanophone régional était encore parlé en de nombreux endroits. Dans ce contexte, le nombre d'Allemands qui vivent en France et travaillent en Sarre a fortement augmenté.

**Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par nationalité
2003-2013 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total	-2,1	-2,6	-0,1	-2,1	-0,8	-0,8	-4,1	-1,4	-0,5	-3,7	-3,9
Allemands	3,3	2,4	2,5	-4,1	-0,6	1,1	-0,8	0,3	-2,7	-5,2	-3,9
Autre nationalité	-4,3	-4,8	-1,3	-1,0	-0,9	-1,7	-5,6	-2,2	0,5	-2,8	-4,0

Source : BA

Calculs IBA / OIE

... atténuée encore la régression du flux de frontaliers originaires de France

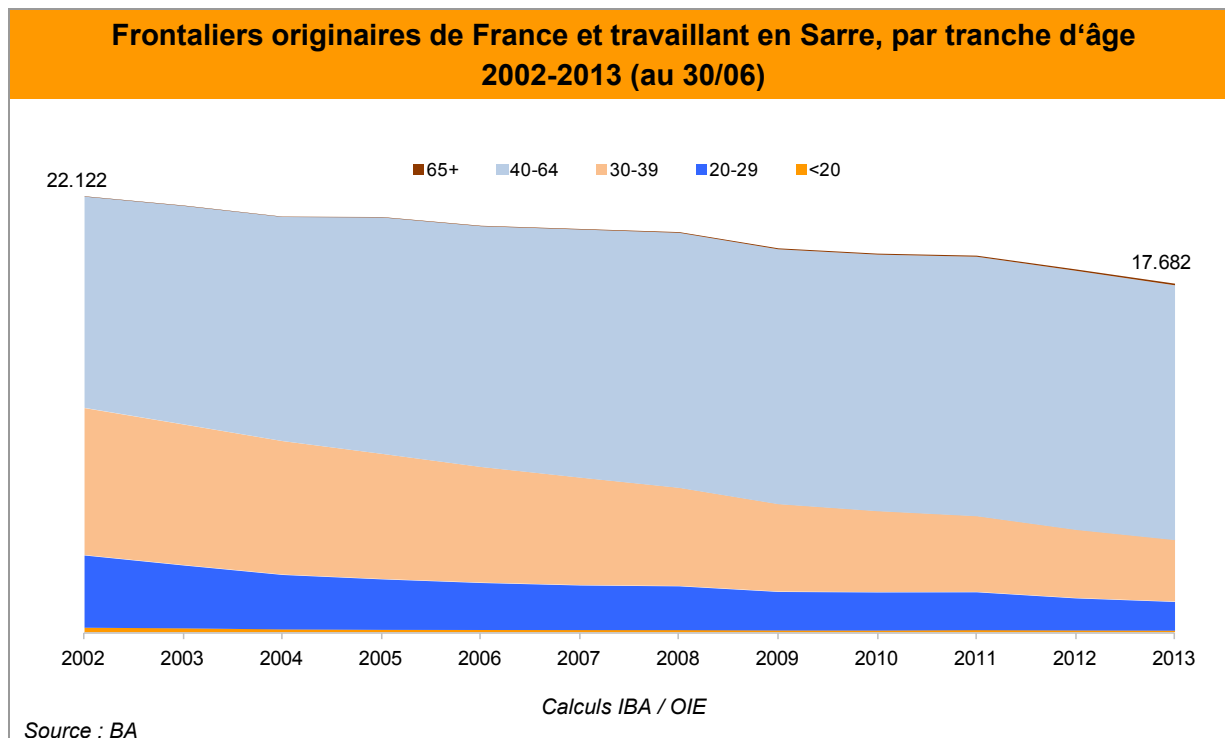
Sans l'évolution positive des frontaliers atypiques, la régression du flux de frontaliers originaires de France se rendant en Sarre serait encore plus prononcée : Alors que le nombre de frontaliers entrants venant de France et ayant une autre nationalité diminuait de 13,2% entre 2002 et 2010, le nombre total de frontaliers atypiques augmentait encore de 3,8%. Ce phénomène s'observe tout particulièrement en 2008/2009 : alors que le recul du nombre de Français parmi les frontaliers entrants est ici de -5,6%, il est de seulement -0,8% pour les frontaliers atypiques. Même dans le sillage de la crise, les frontaliers atypiques se rendant en Sarre font encore mieux que les frontaliers typiques, mais cette tendance s'inverse depuis 2011 : les frontaliers entrants allemands sont moins nombreux depuis (-11,3%) et de plus, leur régression est relativement plus importante que celle des frontaliers entrants étrangers (-6,2%). Toutefois, il faut préciser que depuis 2001, la réduction du flux de frontaliers entrants dans son ensemble a encore pu être atténuée en Sarre par l'évolution à tendance positive ou stable des frontaliers atypiques en provenance de France. Cet effet d'amortissement par les Allemands se rendant en Sarre depuis la France peut éventuellement s'expliquer par les différences d'âge entre frontaliers atypiques et frontaliers typiques. Selon Auburtin (2002), les nouveaux venus de Sarre dans les années 90 étaient pour la majeure partie d'entre eux de jeunes couples originaires de petites communes de la région de Sarrebruck, dont les deux conjoints travaillent en Sarre et qui ont acheté, côté français, une maison à rénover dans le but de la restaurer et/ou de l'agrandir.³³ Il est probable que ces personnes, qui sont encore aujourd'hui en âge de travailler, continuent de franchir quotidiennement la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail dans leur région d'origine. A l'opposé, les Français qui se rendaient en Sarre avant les années 90 ayant en grande partie vieilli, il se pourrait qu'ils n'aient plus envie de subir la fatigue des longs trajets quotidiens ou qu'ils aient déjà quitté la vie active. Cependant, les générations de frontaliers suivantes originaires de Lorraine privilégient le marché de l'emploi luxembourgeois.

Les tranches d'âge plus jeunes de frontaliers originaires de France sont toujours en recul

L'examen de l'évolution de la pyramide des âges des frontaliers originaires de France se rendant en Sarre montre clairement que les tranches d'âge moyennes et supérieures ont pris de l'importance au cours des dernières années : En 2013, près des trois quarts des migrants

³³ Cf. Auburtin (2002), loc. cit., P. 406.

journaliers ont plus de 40 ans alors qu'il y a 10 ans, cette tranche d'âge ne représentait qu'un peu plus de la moitié des frontaliers. Par voie de conséquence, les tranches d'âge plus jeunes accusent une évolution négative, non seulement en pourcentage mais aussi en chiffres absolus - le nombre de frontaliers entrants âgés de moins de 30 ans et de moins de 40 ans a diminué de plus de 50% dans les deux cas alors que parallèlement, le nombre des plus de 40 ans a augmenté de 17%.

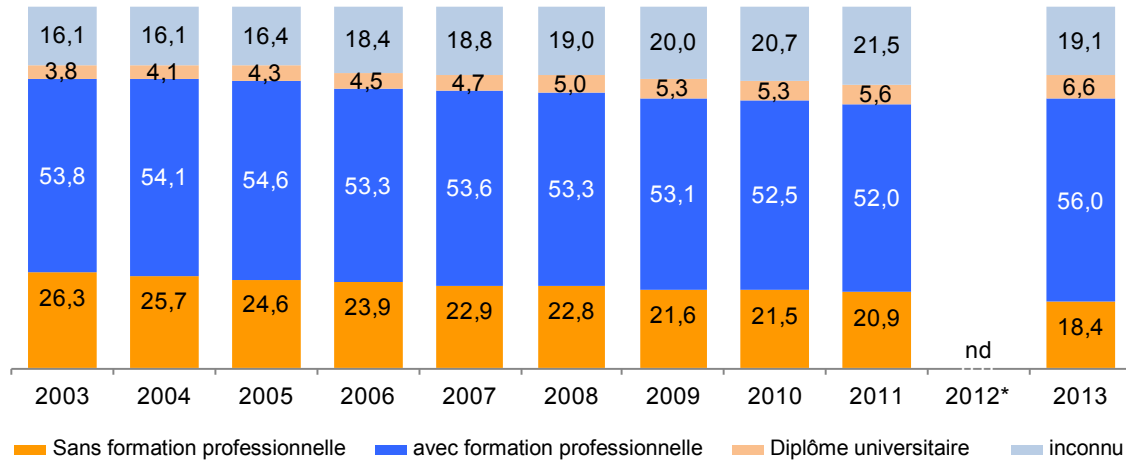


Diminution des frontaliers entrants peu qualifiés originaires de France et travaillant en Sarre

Malgré l'évolution en fin de compte négative du flux de frontaliers entrants, des travailleurs originaires de France décident désormais de franchir quotidiennement la frontière pour aller travailler en Sarre. Cette nouvelle génération de travailleurs frontaliers est de plus en plus hautement qualifiée. Depuis 2003, le nombre de frontaliers français titulaires d'un diplôme d'études supérieures (spécialisées) a augmenté de 41,5% (+340 personnes). Parallèlement, le nombre de frontaliers entrants peu qualifiés s'est réduit de plus de 43% (-2 454 personnes). Le nombre de frontaliers ayant achevé une formation professionnelle a lui aussi diminué (-15% soit -1 651), mais suite au recul plus prononcé du nombre de personnes peu qualifiées, la part des frontaliers entrants ayant suivi une formation professionnelle a augmenté et atteint désormais 56%. Bien que les statistiques officielles ne fournissent pas d'informations sur le niveau de qualification de presque un cinquième des frontaliers³⁴, on peut constater, chez les frontaliers originaires de France qui se rendent en Sarre pour y travailler, une nette tendance vers du personnel qualifié et d'un niveau de qualification plus élevé.

³⁴ Cela peut s'expliquer par des différences structurelles entre les systèmes d'éducation (et de formation) français et allemand qui, malgré de nombreuses initiatives au niveau franco-allemand ou européen, créent des problèmes de reconnaissance des équivalences et/ou de classification statistique.

Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau de formation 2003-2013 (au 30/06), répartition en %



*2012 : Suite à un changement dans la procédure de déclaration à la sécurité sociale, il est impossible de présenter des données pour les dates postérieures au 30/06/2011 et antérieures au 31/12/2012.

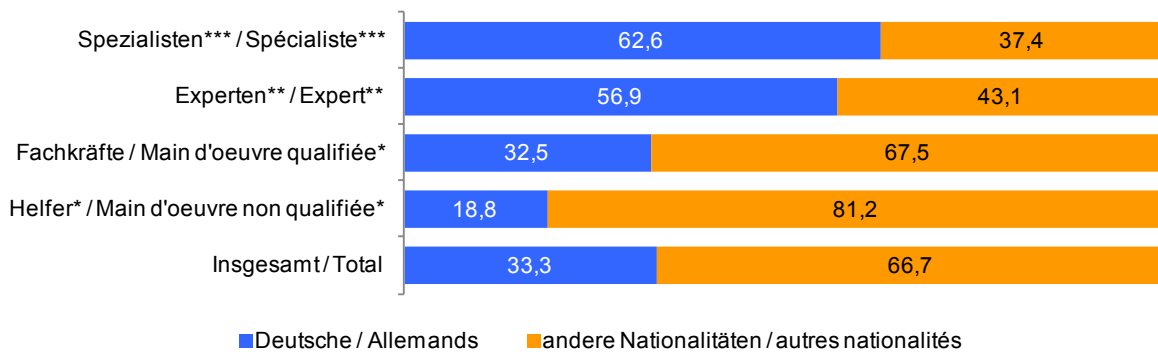
Calculs IBA / OIE

Source : BA

Les frontaliers entrants français sont en grande partie qualifiés

Ce sont notamment les frontaliers atypiques qui contribuent fortement à cette tendance. L'analyse par niveau d'exigence de leur métier montre que ces derniers travaillent plus souvent que la moyenne dans les secteurs d'activité exigeant un niveau de qualification élevé : les frontaliers entrants allemands représentent plus de 60% de l'ensemble des spécialistes et près de 57% de l'ensemble des experts. Par contre les assistants sont, quant à eux, sous-représentés avec 18% – les activités d'assistant sont surtout exercées par les frontaliers français (81,2%). La part des assistants dans le total de l'emploi frontalier est de l'ordre de 23%, celle des experts et des spécialistes d'environ 14%. Il en ressort que la majorité des frontaliers entrants se compose de personnel qualifié (62,4%).

Frontaliers originaires de France et travaillant en Sarre, par niveau d'exigence de leur métier en 2013 (au 30/06)



*** *Spécialistes* : hors métiers des sciences humaines, de la culture, des arts appliqués ainsi que hors métiers de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage, de l'horticulture

** *Experts* : hors métiers de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage, de l'horticulture

* *Main d'oeuvre non qualifiée* : hors métiers des sciences humaines, de la culture, des arts appliqués

Calculs IBA / OIE

Source : BA

Les mutations structurelles de l'économie sarroise amplifient la régression du flux de frontaliers entrants français

Le recul du nombre de frontaliers entrants peu qualifiés ainsi que les différences d'évolution entre frontaliers atypiques et frontaliers typiques, ou bien les différences dans les structures de qualification professionnelle des uns et des autres, peuvent s'expliquer par les mutations structurelles de l'économie sarroise. La structure de l'économie sarroise, largement marquée par l'industrie minière et sidérurgique, s'est modifiée dans la perspective du passage à une société de la connaissance et de l'information. Les frontaliers entrants lorrains ressentent eux aussi les effets de cette mutation. Il en a résulté des pertes d'emploi dans l'industrie minière, la sidérurgie, la métallurgie, l'industrie céramique etc.,³⁵ ce qui a entraîné une baisse de l'emploi frontalier, entre 2007 et 2013, de 73,9% (113 personnes) dans l'industrie minière et de 12,2% soit 1 138 personnes dans l'industrie manufacturière. Le secteur manufacturier reste malgré tout le principal employeur pour les frontaliers entrants : en 2013, presque la moitié de tous les travailleurs frontaliers occupent un emploi dans ce secteur d'activité (46,1%) – comparé au total de l'emploi sarrois, le poids du secteur manufacturier (27,2%) est nettement plus important pour les frontaliers. Suivent les secteurs d'activité 'Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles' (13,7%) et 'Activités de services administratifs et de soutien' (11,9%). Ce dernier secteur affiche ainsi un pourcentage relativement élevé – comparé à l'emploi des résidents – ce qui est dû d'une part au travail intérimaire et d'autre part aux emplois faiblement rémunérés dans certains secteurs d'activité, comme le secteur du nettoyage dans lequel travaillent beaucoup de Français.

Mais la reconversion économique vers une société de la connaissance et de l'information peut aussi créer de nouveaux emplois – notamment pour une main-d'œuvre qualifiée et hautement qualifiée. Toutefois, les frontaliers français ne peuvent guère en profiter. Dans le secteur d'activité 'Information et communication', le recul de l'emploi frontalier a été supérieur à la moyenne entre 2007 et 2013 (-16,6%) et le secteur des 'Activités spécialisées, scientifiques et techniques' accuse lui aussi un recul de frontaliers entrants originaires de France (-12,6%). Ce sont notamment les travailleurs français qui sont les victimes de la mutation structurelle, alors que les frontaliers atypiques ont moins de problèmes à cet égard, ce qui peut s'expliquer d'une part par les disparités entre les systèmes d'éducation et d'autre part par la baisse des compétences linguistiques des deux côtés de la frontière. Par contre, le secteur de l'Enseignement enregistre une forte hausse (+52,5%) pour atteindre maintenant 305 frontaliers. Celle-ci s'explique par des besoins accrus de personnel d'encadrement pédagogique dans les écoles maternelles puisque depuis le 1^{er} août 2013, tous les enfants de un à trois ans ont droit en Allemagne à une place dans une structure d'accueil appropriée. Cette hausse est moins due aux frontaliers atypiques (+17,9% soit 19 personnes) qu'aux frontaliers francophones (+91,5% soit 86 personnes), si bien qu'il y a maintenant plus de frontaliers entrants français que de frontaliers entrants allemands employés dans ce secteur. La Stratégie France du 21/01/2014 prévoyant une éducation multilingue dès l'école maternelle³⁶, les besoins en éducatrices francophones devraient encore augmenter.

³⁵ Cf. Direction régionale de Rhénanie-Palatinat/Sarre de l'Agence fédérale pour l'emploi : Weniger Einpendler aus Lothringen ins Saarland – langfristige und kurzfristige Entwicklungen dafür verantwortlich; Informations presse du 3 mai 2011, P.3.

³⁶ Cf. Eckpunkte einer Frankreichstrategie für das Saarland, 21 janvier 2014, P.10.

**Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers entrants
originaires de France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) au 30/06/2013**

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)	Total des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	Effectifs	%	Effectifs	%	Nombre d'Alle- mands	%	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	%
A Agriculture, sylviculture et pêche	722	0,2	*	*	5	0,1	*	*
B Industries extractives	801	0,2	40	0,2	14	0,2	26	0,2
C Industrie manufacturière	98.674	27,2	8.159	46,1	1.888	32,1	6.270	53,2
D Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	3.624	1,0	85	0,5	72	1,2	13	0,1
E Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	2.580	0,7	109	0,6	48	0,8	61	0,5
F Construction	20.110	5,5	684	3,9	246	4,2	438	3,7
G Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	52.135	14,4	2.419	13,7	986	16,8	1.431	12,1
H Transports et entreposage	14.810	4,1	770	4,4	272	4,6	498	4,2
I Hébergement et restauration	8.436	2,3	255	1,4	79	1,3	176	1,5
J Information et communication	8.769	2,4	256	1,4	163	2,8	93	0,8
K Activités financières et d'assurance	12.100	3,3	409	2,3	353	6,0	56	0,5
L Activités immobilières	1.476	0,4	28	0,2	23	0,4	5	0,0
M Activités spécialisées, scienti- fiques et techniques	18.212	5,0	416	2,4	270	4,6	144	1,2
N Activités de services administra- tifs et de soutien	23.380	6,4	2.102	11,9	277	4,7	1.824	15,5
O Administration publique, défense ; sécurité sociale	22.477	6,2	189	1,1	130	2,2	59	0,5
P Enseignement	12.838	3,5	305	1,7	125	2,1	180	1,5
Q Santé humaine et action sociale	50.407	13,9	1.044	5,9	742	12,6	301	2,6
R Arts, spectacles et activités ré- créatives	3.018	0,8	116	0,7	62	1,1	54	0,5
S Autres activités de services n.c.a.	7.883	2,2	273	1,5	125	2,1	146	1,2
T Activités des ménages	411	0,1	12	0,1	5	0,1	7	0,1
U Activités extraterritoriales	2	0,0	*	*	-	-	*	*
Sans affectation	221	0,1	-	-	-	-	-	-
Total	363.086	100,0	17.682	100,0	5.885	100,0	11.788	100,0

* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données

Source : BA

Calculs IBA / OIE

Evolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par secteur d'activité (NACE rév. 2) 2007-2013 (au 30/06)

Secteurs d'activité (NACE rév. 2)		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
		Effectifs	En %	Nombre d'Allemands	En %	Nombre de frontaliers d'une autre nationalité	En %
A	Agriculture, sylviculture et pêche	*	*	-2	-28,6	*	*
B	Industries extractives	-113	-73,9	-88	-86,3	-25	-49,0
C	Industrie manufacturière	-1.138	-12,2	-103	-5,2	-1.036	-14,2
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-5	-5,6	1	1,4	-6	-31,6
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-9	-7,6	-8	-14,3	-1	-1,6
F	Construction	-92	-11,9	-12	-4,7	-79	-15,3
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-375	-13,4	-179	-15,4	-197	-12,1
H	Transports et entreposage	-227	-22,8	-51	-15,8	-174	-25,9
I	Hébergement et restauration	-23	-8,3	-24	-23,3	1	0,6
J	Information et communication	-51	-16,6	-48	-22,7	-3	-3,1
K	Activités financières et d'assurance	-30	-6,8	-36	-9,3	6	12,0
L	Activités immobilières	-52	-65,0	-18	-43,9	-34	-87,2
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	-60	-12,6	-40	-12,9	-22	-13,3
N	Activités de services administratifs et de soutien	-683	-24,5	-82	-22,8	-601	-24,8
O	Administration publique, défense ; sécurité sociale	6	3,3	-10	-7,1	16	37,2
P	Enseignement	105	52,5	19	17,9	86	91,5
Q	Santé humaine et action sociale	-18	-1,7	-16	-2,1	-3	-1,0
R	Arts, spectacles et activités récréatives	-5	-4,1	-5	-7,5	0	0,0
S	Autres activités de services	-4	-1,4	-17	-12,0	11	8,1
T	Activités des ménages	-2	-14,3	*	*	*	*
U	Activités extraterritoriales	*	*	*	*	*	*
	Sans affectation	-	-	-	-	-	-
	Total	-2.779	-13,6	-721	-10,9	-2.062	-14,9

* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données.

Source : BA

Calculs IBA / OIE

Les frontaliers français sont très présents dans le secteur intérimaire sarrois

Outre le secteur d'activité 'Education', le secteur de la 'Santé humaine' enregistre aussi une hausse (+14,2%) qui permet d'atteindre en 2013 une part de 3,5% au total de l'emploi frontalier. Il convient toutefois d'attirer l'attention sur le fait que cette hausse est à mettre principalement sur le compte des frontaliers atypiques qui représentent dans ce secteur 77,5% des frontaliers entrants (le secteur de la Santé humaine est donc le deuxième plus grand gisement d'emploi de frontaliers atypiques après celui de l'Industrie automobile). De même, le secteur économique de la 'Métallurgie' a pu enregistrer une progression du nombre de frontaliers entrants entre 2007 et 2013 (+20,6%). En 2013, c'est la première fois que plus de 1 000 frontaliers entrants sont employés dans cette branche. Pour les travailleurs frontaliers, le secteur d'activité le plus important reste toutefois celui de l'Industrie automobile – malgré un recul de 2.6%. Les plus de 2 400 frontaliers employés dans ce secteur représentent un peu moins de 10% de tous les emplois sarrois dans le secteur de l'Industrie automobile. Les frontaliers originaires de France jouent un rôle encore plus important dans le secteur des 'Activités des agences de travail temporaire', autrement dit du travail intérimaire, qui emploie plus de 1 000 frontaliers entrants en 2013. Ces derniers y représentaient par conséquent

12,5% de l'ensemble des travailleurs intérimaires. Pour les frontaliers atypiques, le secteur du travail intérimaire est moins important – ils représentent tout juste 10% de tous les travailleurs intérimaires frontaliers.

Situation et évolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France par secteurs économiques sélectionnés (NACE rév. 2) 2007-2013 (au 30/06)

Secteur économique (NACE rév. 2)	Effectifs 2013	Part dans le secteur économique	Part dans l'ensemble des frontaliers	Part d'Allemands	Evolution 2007-2013 en %
10 Industries alimentaires (Fabrication de produits alimentaires et d'aliments pour animaux)	449	5,8	2,5	22,9	-20,8
22 Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	713	24,2	4,0	3,1	-20,1
23 Fabrication de verre et d'articles en verre, de matériaux en terre cuite, carreaux de céramique...	257	7,3	1,5	18,7	-37,8
24 Métallurgie	1.540	9,7	8,7	17,2	-14,7
25 Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	862	6,4	4,9	21,5	-10,4
27 Fabrication d'équipements électriques	184	7,7	1,0	39,1	-12,4
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1.002	6,5	5,7	27,5	+20,6
29 Industrie automobile	2.427	9,4	13,7	28,1	-2,6
33 Réparation et installation de machines et d'équipements	167	10,4	0,9	29,9	-60,6
41 Construction de bâtiments	143	5,8	0,8	28,7	-33,8
43 Travaux de construction spécialisés : Travaux de préparation des sites, travaux d'installation, de finition et autres travaux de construction spécialisés	420	2,8	2,4	39,0	-2,6
45 Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	264	3,5	1,5	58,0	-38,6
46 Commerce de gros (à l'exception des automobiles et des motocycles)	1.114	7,5	6,3	31,9	-4,3
47 Commerce de détail (à l'exception des automobiles et des motocycles)	1.041	3,5	5,9	45,9	-13,3
49 Transports terrestres et transports par conduites	367	5,7	2,1	33,2	+56,8
52 Entreposage et services auxiliaires des transports	343	6,4	1,9	31,5	-49,6
56 Restauration	188	2,8	1,1	29,3	-10,5
64 Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraites	238	3,1	1,3	83,6	-6,7
782 Activités des agences de travail temporaire	1.038	12,5	5,9	9,9	-40,4
81 Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	803	9,7	4,5	9,8	-5,2
85 Enseignement	305	2,4	1,7	41,0	+52,5
86 Activités pour la santé humaine	613	2,0	3,5	77,5	+14,2
87 Hébergement médico-social et social	327	2,7	1,8	55,7	-21,6
Autres	2.877	2,7	16,3	160,0	-12,8
Total	17.682	4,9	100,0	33,3	-13,6

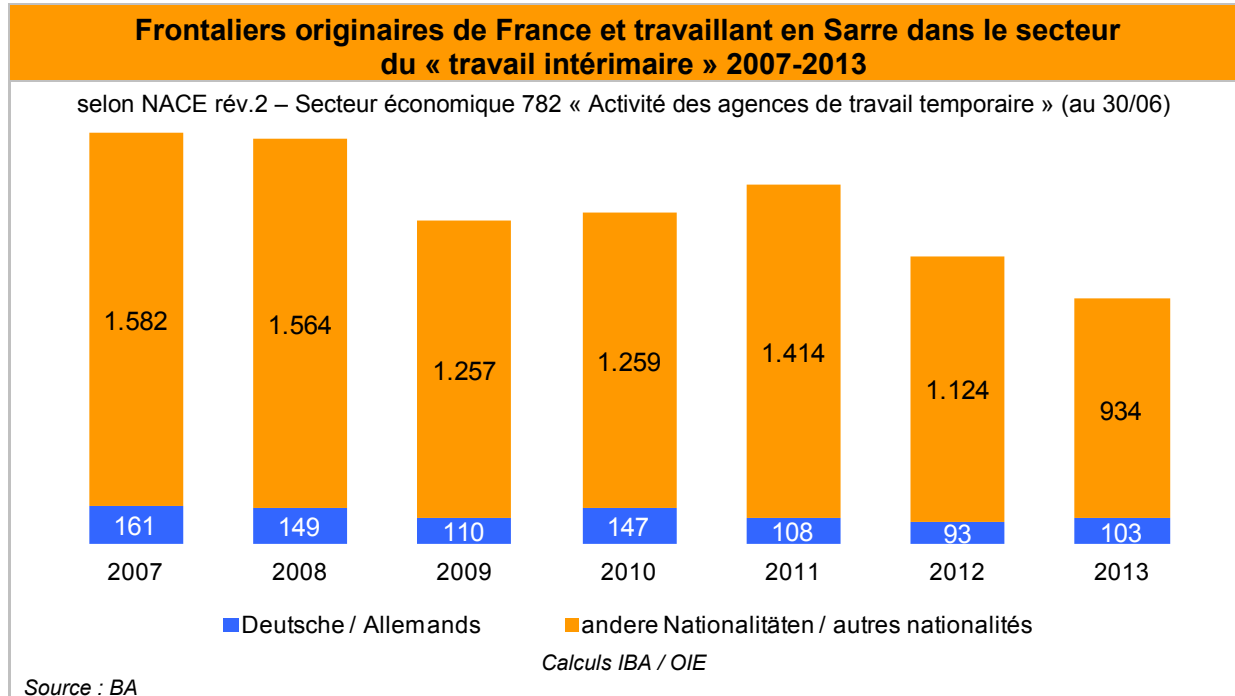
Source : BA

Calculs IBA / OIE

Le nombre de frontaliers entrants est en recul dans les agences d'intérim sarroises

Le nombre de frontaliers employés dans des agences d'intérim sarroises a diminué de plus de 40% entre 2007 et 2013. Selon les statistiques de l'Agence fédérale pour l'emploi sur la mise à disposition de travailleurs intérimaires, le nombre total des intérimaires en Sarre a

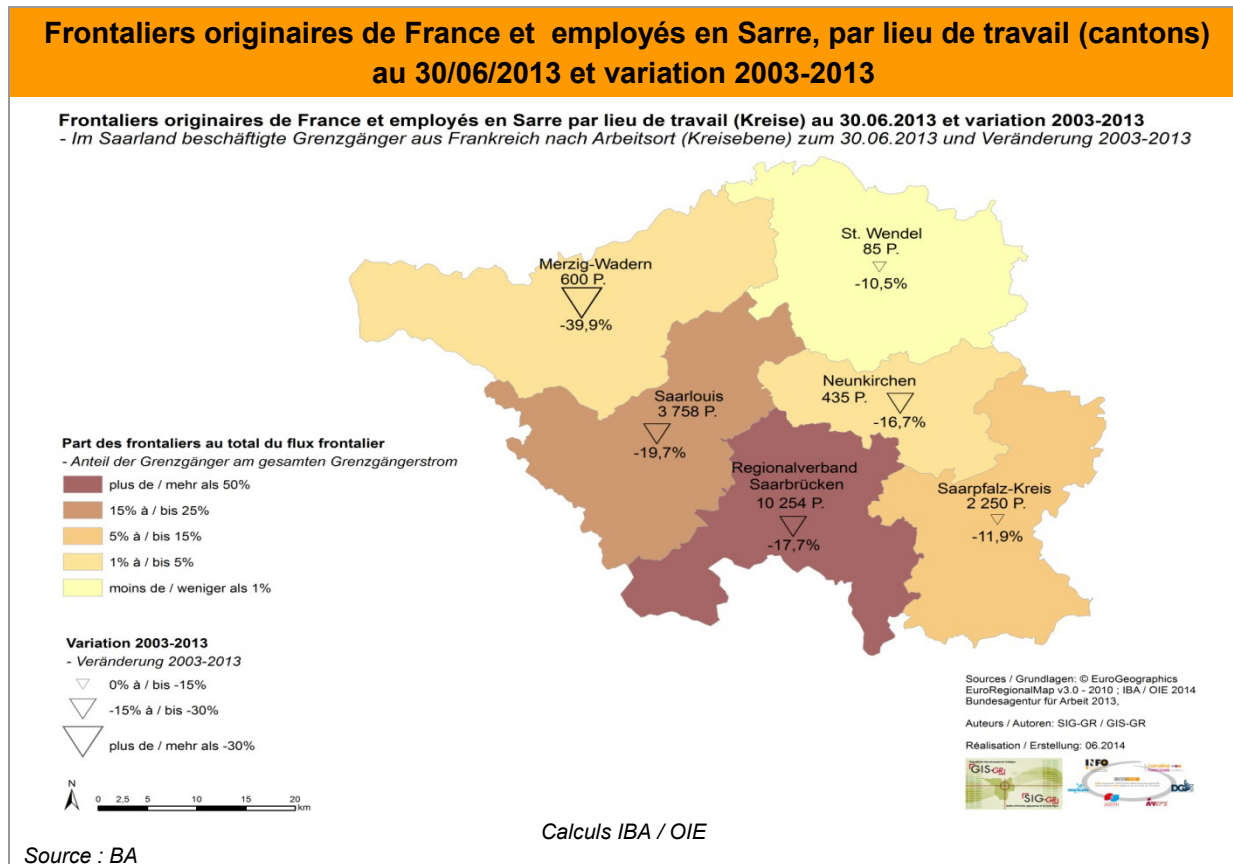
augmenté de 3,3% au cours de la même période – autrement dit, le flux migratoire est ici contraire à la tendance générale. Cette évolution est essentiellement marquée par le nombre de frontaliers typiques qui constituent 90% de tous les travailleurs intérimaires qui se rendent en Sarre.



Plus de la moitié des Français en Sarre travaillent dans la communauté régionale de Sarrebruck

La répartition des frontaliers entrants par secteurs économiques joue un rôle essentiel dans la répartition géographique des flux frontaliers. Les travailleurs originaires de France se rendant en région sarroise travaillent essentiellement là où est implantée l'industrie manufacturière avec ses sites métallurgiques, de construction automobile et de sous-traitance automobile – mais aussi le commerce et les services aux entreprises -. Ainsi, bien plus de la moitié (58%) des frontaliers sont employés dans la communauté régionale de Sarrebruck, un bon cinquième dans le canton (Landkreis) de Sarrelouis et 14,4% dans le canton (Landkreis) de Saarpfalz. Seuls 6,4% de tous les frontaliers entrants originaires de France se répartissent donc dans les autres cantons (Landkreis) sarrois. Si l'on considère l'évolution sur les dix dernières années, on note que le nombre de frontaliers a chuté dans tous les cantons et que la régression dans celui de Merzig-Wadern est particulièrement forte et supérieure à la moyenne (-39,9% soit environ 400 personnes) - (l'employeur le plus important dans ce canton est Villeroy&Boch, suivi des sociétés Kohlpharma Vertriebs GmbH et SaarGummi). La communauté régionale de Sarrebruck a connu les plus importantes suppressions d'emploi de frontaliers : -2 200 emplois (-17,7%). Toutefois, le recul du nombre de frontaliers ne se concentre pas sur un canton en particulier mais peut être observé dans tous les cantons sarrois. Une différenciation selon le sexe montre en outre que non seulement moins de femmes mais aussi moins d'hommes se rendent de France en Sarre pour leur travail. En revanche, l'évolution négative depuis 2002 est surtout imputée aux hommes (-19,2% ; femmes : -7.5%) puisque ce sont eux qui étaient ou sont bien plus souvent employés que les femmes dans ces branches d'activité particulièrement touchées par la reconversion écono-

mique. Toutefois, les frontaliers entrants de sexe masculin représentent toujours la majeure partie du flux en provenance de France (environ 74%).



Les métiers de l'industrie restent les principaux domaines d'activité des frontaliers

L'analyse des travailleurs frontaliers originaires de France par métiers montre que les catégories professionnelles 'Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique' et 'Mécanique et technique des véhicules' sont en 2013 les secteurs d'activité qui canalisent les parts d'emploi les plus élevées (15,7% et respectivement 12%). Ces catégories de métiers industriels sont aussi importantes pour l'emploi global en Sarre ; à noter toutefois que leurs proportions par rapport à l'ensemble des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire sont nettement plus faibles (8,2% et respectivement 7,6%) que celles rapportées aux frontaliers. Par ailleurs, les deux domaines d'activité affichent une part de frontaliers atypiques inférieure à la moyenne. Ce qui n'est pas le cas du troisième secteur le plus important pour l'emploi des frontaliers entrants, 'Gestion et organisation de l'entreprise' : 8,6% de l'ensemble des frontaliers, soit 1 521 frontaliers entrants, travaillent dans cette catégorie professionnelle, dont plus de la moitié sont de nationalité allemande. En 2013, d'autres domaines d'activité importants pour les frontaliers sont les métiers dans les secteurs 'Transports et Logistique' (7%), 'Nettoyage' (5,5%) et 'Vente' (4,9%). Dans les deux dernières catégories citées, des différences apparaissent non seulement entre les résidents et les frontaliers mais aussi entre les frontaliers entrants typiques et atypiques : par exemple dans les métiers du nettoyage, la main-d'œuvre locale est proportionnellement moins bien représentée – avec une part de 2,9% – que les frontaliers entrants qui se composent essentiellement de frontaliers typiques (environ 89%). La situation est exactement inversée en ce qui concerne les métiers de la vente.

Salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire en Sarre et frontaliers entrants originaires de France, par catégories professionnelles (Classement 2010) au 30/06/2013

Catégories professionnelles (Classement des métiers 2010)	Total de salariés soumis à l'assurance sociale obliga- toire		Frontaliers originaires de France		Frontaliers par nationalité			
	Nombre	%	Nombre	%	Nbre d'Allemands	%	Nbre de frontaliers d'une autre nationalité	%
11 Agriculture, élevage, sylviculture	1.026	0,3	13	0,1	9	0,2	4	0,0
12 Horticulture, floristique	3.146	0,9	47	0,3	21	0,4	26	0,2
21 Extraction de matières premières, industrie du verre et de la céramique	1.565	0,4	130	0,7	24	0,4	106	0,9
22 Fabrication et transformation des matières plastiques, travail du bois	6.236	1,7	817	4,6	88	1,5	729	6,2
23 Métiers du papier, de l'imprimerie, conception technique de médias	1.681	0,5	92	0,5	36	0,6	56	0,5
24 Industrie métallurgique, traitement des métaux, construction métallique	29.914	8,2	2.780	15,7	484	8,2	2.296	19,5
25 Mécanique et technique des véhicules	27.458	7,6	2.128	12,0	567	9,6	1.561	13,2
26 Mécatronique, électrotechnique et technologies de l'énergie	11.751	3,2	557	3,2	167	2,8	390	3,3
27 Développement technologique, conception, contrôle de la production	11.146	3,1	652	3,7	245	4,2	407	3,5
28 Métiers du textile et du cuir	859	0,2	151	0,9	13	0,2	138	1,2
29 Production et transformation des aliments	10.113	2,8	667	3,8	120	2,0	547	4,6
31 Planification de constructions, architecture, relevé topographique	2.207	0,6	59	0,3	35	0,6	24	0,2
32 Génie civil	6.945	1,9	263	1,5	81	1,4	182	1,5
33 Second-œuvre	4.381	1,2	196	1,1	52	0,9	144	1,2
34 Métiers en relation avec les techn. du bâtiment et d'approvisionnement	8.617	2,4	301	1,7	98	1,7	203	1,7
41 Mathématiques, biologie, chimie, physique	3.146	0,9	210	1,2	68	1,2	142	1,2
42 Géologie, géographie, protection de l'environnement	417	0,1	*	*	6	0,1	*	*
43 Informaticiens et autres métiers des TIC	6.800	1,9	*	*	130	2,2	*	*
51 Transports, logistique	19.985	5,5	1.236	7,0	305	5,2	931	7,9
52 Conducteurs d'engins et d'appareils de transport	12.385	3,4	722	4,1	179	3,0	543	4,6
53 Protection, sécurité, surveillance	3.426	0,9	88	0,5	51	0,9	37	0,3
54 Nettoyage	10.544	2,9	966	5,5	103	1,8	863	7,3
61 Achats, distribution et commerce	7.877	2,2	382	2,2	190	3,2	192	1,6
62 Métiers de la vente	25.179	6,9	869	4,9	421	7,2	448	3,8
63 Tourisme, restauration-hôtellerie	5.451	1,5	201	1,1	71	1,2	130	1,1
71 Gestion et organisation de l'entreprise	41.627	11,5	1.521	8,6	863	14,7	658	5,6
72 Services financiers, comptabilité, conseil fiscal	15.421	4,2	471	2,7	367	6,2	104	0,9
73 Droit et administration	13.822	3,8	144	0,8	118	2,0	26	0,2
81 Médecins et professionnels de la santé	29.180	8,0	559	3,2	453	7,7	106	0,9
82 Professions de santé non médicales, soins corporels, technique médicale	8.906	2,5	247	1,4	119	2,0	128	1,1
83 Education, action sociale, travail domestique, théologie	16.712	4,6	399	2,3	198	3,4	201	1,7
84 Enseignants et formateurs	6.290	1,7	81	0,5	45	0,8	36	0,3
91 Sciences socio-économiques et humaines	453	0,1	15	0,1	9	0,2	6	0,1
92 Publicité, marketing, RP, rédaction	4.636	1,3	326	1,8	82	1,4	244	2,1
93 Conception de produits, artisanat d'art	507	0,1	19	0,1	6	0,1	13	0,1
94 Métiers du spectacle et du divertissement	1.304	0,4	45	0,3	30	0,5	15	0,1
Sans affectation	1.969	0,5	117	0,7	31	0,5	86	0,7
Total	363.086	100,0	17.682	100,0	5.885	100,0	11.788	100,0

* Les chiffres ne peuvent être indiqués pour des raisons liées à la protection des données.

Source : BA

Calculs IBA / OIE

... malgré des tendances à la baisse

Suite à une réorganisation dans les statistiques de l'emploi de l'Agence fédérale pour l'emploi concernant la classification des métiers, il est impossible de présenter l'évolution des mouvements de frontaliers entrants dans les catégories professionnelles qui figurent au tableau. Pour pouvoir procéder à une comparaison dans le temps, il faut recourir aux données fournies selon l'ancienne classification des métiers (de 1988) qui a recensé les salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire jusqu'en 2011.

En 2011 également, les métiers de la métallurgie étaient le domaine d'activité offrant le plus d'emplois aux frontaliers (part d'emploi de 22,9%), suivi des personnels de bureau (qualifiés et auxiliaires) (9,1%), des ouvriers non spécialisés sans précisions sur l'activité (7,3%), des vendeurs et commerçants (5,3%) et des agents d'entretien (4,8%). De plus, pour les métiers de la métallurgie, les parts des frontaliers au total de l'emploi sarrois dans ces secteurs d'activité étaient déjà relativement élevées en 2011 (par ex. : mouleurs, couleurs en fonderie : 24,8% ; ouvriers qualifiés travaillant par formage du métal : 16,5% ; monteurs et métiers de la métallurgie : 11,1%) – malgré des régressions en partie disproportionnées du flux de frontaliers entrants dans ces principales catégories professionnelles entre 2002 et 2011 (mouleurs, couleurs en fonderie : -26,2% ; monteurs et métiers de la métallurgie : -15,3%). En revanche, l'emploi frontalier dans le métier d'ingénieur affichait une évolution positive (+34,7% soit 74 personnes), tout comme les professions du travail social notamment (+76,2% soit 176 personnes).

Situation et évolution des salariés soumis à l'assurance sociale obligatoire travaillant en Sarre et résidant en France, par principales catégories professionnelles sélectionnées (Classement 1988) 2002-2011 (au 30/06)

Principales catégories professionnelles (Classement des métiers 88)	Nombre 2011	Part dans la principale catégorie professionnelle	Part dans l'ensemble des frontaliers	Evolution 2002-2011 en %
14 Ouvriers de l'industrie chimique	541	15,2	2,8	-19,6
19 Ouvriers de la métallurgie, lamineurs	263	9,2	1,4	-0,8
20 Mouleurs, couleurs (fonderie)	530	24,8	2,8	-26,2
22 Ouvriers qualifiés travaillant par formage du métal	469	9,4	2,5	-34,3
24 Ouvriers spécialisés en raccords métalliques	272	16,5	1,4	-10,2
26 Installateurs sanitaires, zingueurs	205	5,3	1,1	-21,8
27 Serruriers	721	7,7	3,8	-24,5
28 Mécaniciens	188	3,3	1,0	-22,6
31 Electriciens	477	5,5	2,5	-17,8
32 Monteurs et métiers de la métallurgie, n.c.a.	1.605	11,1	8,4	-15,3
41 Aides de cuisine	209	4,2	1,1	-37,4
43 Autres professions de l'alimentation	125	17,4	0,7	-42,7
44 Maçons, bétonneurs	114	5,3	0,6	-52,7
47 Manœuvres du bâtiment	94	3,6	0,5	-53,2
51 Peintres en bâtiment, en carrosserie et professions apparentées	262	9,0	1,4	-45,5
52 Agents de conditionnement, employés de services d'expédition	581	10,0	3,0	-33,1
53 Manœuvres sans précisions sur l'activité	1.398	10,6	7,3	2,3
54 Conducteurs de machines et professions assimilées	221	6,2	1,2	-6,8
60 Ingénieurs	287	4,7	1,5	+34,7
62 Techniciens	424	4,7	2,2	-0,7
68 Vendeurs et commerçants	1.011	3,7	5,3	10,4
69 Employés de banque et commerciaux dans les assurances	364	3,6	1,9	+41,6
71 Conducteurs routiers	557	5,3	2,9	-26,6
74 Chefs-magasiniers, magasiniers et manutentionnaires	812	6,9	4,3	-18,2
75 Entrepreneurs, organisateurs, expert-comptables/commissaires aux comptes	260	4,2	1,4	+9,2
77 Spécialistes en comptabilité, traitement des données	416	4,0	2,2	+22,4
78 Personnels de bureau (qualifiés et auxiliaires)	1.732	3,3	9,1	+6,5
85 Autres professions de santé	511	2,0	2,7	+8,5
86 Professions du travail social	407	2,5	2,1	+76,2
93 Agents d'entretien	925	7,5	4,8	-37,6
Autres	3.111	4,6	16,3	-13,7
Total	19.092	5,3	100,0	-13,7

Source : BA

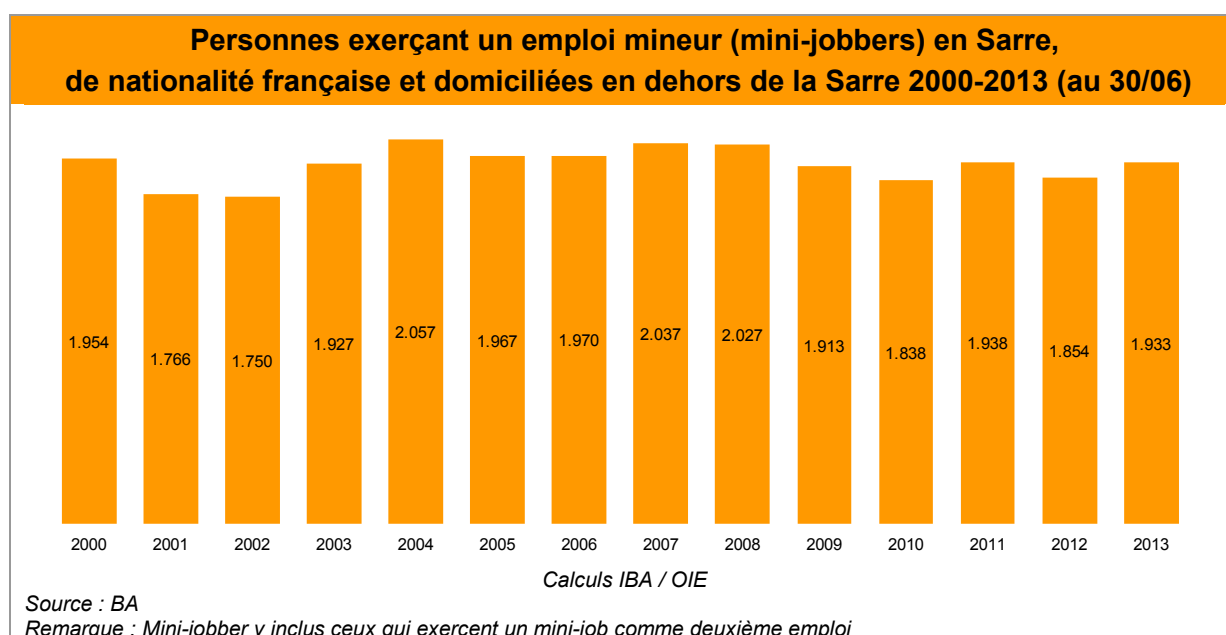
Calculs IBA / OIE

Rôle confus des emplois non soumis à l'assurance sociale obligatoire

Les reculs dans les métiers à salaire modéré, comme celui des agents d'entretien par exemple (-37,6%), pourraient renforcer la thèse selon laquelle des emplois de frontaliers soumis à l'assurance sociale obligatoire ont été transformés depuis 2003 en 'emplois mineurs' – dits « mini-jobs » - suite aux réformes Hartz. Ces emplois ne seraient plus recensés par les statistiques officielles présentées et le recul statistique du flux de frontaliers entrants

de France vers la Sarre serait donc plus important que les évolutions observées sur le marché de l'emploi frontalier.

Par conséquent, le nombre de mini-jobbers frontaliers devrait avoir augmenté. Hélas, l'Agence fédérale pour l'emploi ne fournissant aucune donnée sur les personnes exerçant un emploi mineur qui travaillent en Sarre et résident en France, cette hypothèse ne peut être vérifiée que de manière approximative. Pour ce faire, des données sur les mini-jobbers (y inclus ceux qui exercent un mini-job comme deuxième emploi) de nationalité française et travaillant en Sarre ont également été analysées. Mais ne connaissant pas où ceux-ci sont domiciliés, on a également étudié les mini-jobbers de nationalité française et domiciliés en Sarre. La différence entre ces deux catégories concernées par l'étude devrait approximativement donner le nombre de Français qui viennent de Lorraine pour travailler en Sarre en tant que mini-jobbers.



Le nombre de mini-jobbers français en Sarre est relativement stable

Certes, cette approche montre entre 2002 et 2011 une augmentation du nombre de mini-jobbers français de 10,7% soit 188 personnes ; en revanche, cette augmentation est sensiblement inférieure à la baisse du nombre de frontaliers entrants souvent faiblement rémunérés, comme par ex. les agents d'entretien (-557 personnes). La comparaison entre 2000 et 2013 montre que le nombre de mini-jobbers originaires de France a même légèrement régressé. De manière plus générale, on peut se demander si cela vaut la peine pour les frontaliers de prendre un emploi mineur de moins de 15 heures par semaine s'ils doivent s'accommoder de trajets relativement longs pour se rendre à leur travail.

Outre les mini-jobs, il existe d'autres emplois qui ne figurent pas dans les statistiques officielles et sur lesquels on ne dispose d'aucune information sur l'évolution du nombre de frontaliers se rendant de Lorraine en Sarre (étudiants, stagiaires, travailleurs touchant des honoraires, bénévoles, indépendants, apprentis / étudiants en formation en alternance etc.). Il y a lieu de toujours en tenir compte dans l'interprétation des chiffres relatifs au nombre de frontaliers.

**Personnes exerçant un emploi mineur (mini-jobbers) en Sarre, par nationalité
2003-2013 (au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total	23,0	15,2	0,4	2,3	2,4	0,0	1,5	0,2	0,5	-0,3	-0,2
Allemands	23,0	15,1	0,2	2,2	2,4	-0,3	1,1	0,0	0,2	-0,8	-0,5
Français*	10,1	6,7	-4,4	0,2	3,4	-0,5	-5,6	-3,9	5,4	-4,3	4,3

* sous déduction des mini-jobbers de nationalité française et domiciliés en Sarre.

Remarque : Mini-jobber y inclus ceux qui exercent un mini-job comme deuxième emploi

Source : BA

Calculs IBA / OIE

Projets de péage en Allemagne – répercussions négatives sur les frontaliers ?

Les projets de péage pour les automobilistes, envisagés par le Ministre des Transports allemand Alexander Dobrindt à compter de 2016, ne seraient probablement pas sans répercussions sur les frontaliers en Sarre. Cette mesure prévoit de prélever une taxe d'un montant pouvant atteindre 112 euros par an pour les automobiles immatriculées à l'étranger circulant sur l'ensemble du réseau routier allemand – y compris sur les routes communales. Les milieux politiques et les entreprises de la Sarre craignent que ces projets aient des répercussions négatives. Les partis de l'opposition au parlement sarrois ont souligné, entre autres, que l'instauration du péage pourrait entraîner un recul du nombre de visiteurs français, ce qui aurait des répercussions négatives sur le tourisme et le commerce.³⁷ C'est aussi l'avis du Président de l'association des commerçants de la région de Trèves, Georg Kernder, qui s'attend pour la région à une diminution du nombre de visiteurs luxembourgeois au pouvoir d'achat élevé.³⁸ Le directeur du groupe parlementaire DIE LINKE en Sarre, Heinz Bierbaum, fait aussi remarquer que de telles taxations des automobilistes étrangers ne sont pas acceptables d'un point de vue social – entre autres, les frontaliers venus de Lorraine et qui sont aussi moins bien rémunérés, comme dans le secteur des services par exemple, seraient défavorisés et pourraient à l'avenir décider de ne plus accepter un emploi en la Sarre. Tandis que le groupe parlementaire du CDU estime le péage automobile correct sur le principe et qu'il ne voit aucune surcharge financière pour les frontaliers,³⁹ l'eurodéputé social-démocrate sarrois Jo Leinen a quant à lui demandé d'exclure les frontaliers du règlement sur le péage. Sinon, il craint que des 'droits de douane' puissent provoquer des préjudices économiques considérables pour la Sarre.⁴⁰ De même, la CCI de la Sarre met en garde contre de possibles répercussions négatives du péage : la Sarre serait plus touchée que d'autres Länder allemands. Outre la menace de pertes économiques, il existe un risque que le péage devienne une barrière à la mobilité qui pourrait contrecarrer les efforts déployés par la Sarre pour éveiller l'intérêt d'un plus grand nombre de jeunes Français à venir suivre une formation en Sarre.⁴¹

Les médias français ont également commenté l'évènement : France Info a fait état de « frontaliers furieux »,⁴² LorActu.fr s'est penché sur la colère des frontaliers d'Alsace-Lorraine

³⁷ Cf. SRonline, Newsletter du 7 juillet 2014.

³⁸ <http://www.diegrenzgaenger.lu/index.php?p=edito&id=6381>

³⁹ Cf. SRonline, Newsletter du 7 juillet 2014.

⁴⁰ Cf. SRonline, Newsletter du 20 juillet 2014.

⁴¹ Cf. SRonline, Newsletter du 8 juillet 2014.

⁴² Cf. France Info, Une vignette auto en Allemagne. Les frontaliers furieux - du 9 juillet 2104 : <http://www.franceinfo.fr/vie-quotidienne/transports/article/l-allemande-veut-faire-payer-les-automobilistes-etrangeurs-530111>

contre les péages⁴³ et Le Parisien a également publié un article avec les avis suivants : « La mesure va impacter les petits commerçants frontaliers, et en même temps porter atteinte au pouvoir d'achat des travailleurs frontaliers » remarque Cédric Rosen, Président de l'Association des frontaliers d'Alsace-Lorraine. Le maire de Forbach Laurent Kalinowski peut difficilement concevoir d'avoir un frein à la mobilité : « On est en train de construire un Euro-district avec nos voisins allemands, et ceux-ci ne sont d'ailleurs pas davantage favorables à cette mesure. »⁴⁴

La « Stratégie France », une incitation pour les frontaliers à venir travailler en Sarre ?

Le 21 janvier 2014, la Ministre-Présidente sarroise Annegret Kramp-Karrenbauer a présenté la Stratégie France du gouvernement sarrois. Elle a souligné, entre autres, l'importance du flux de frontaliers entrants français, dont le marché de l'emploi sarrois bénéficie largement.⁴⁵ La Stratégie France souligne par ailleurs que les liens étroits entre entreprises lorraines et sarroises constituent une bonne base pour une articulation possible des marchés de l'emploi et de la formation professionnelle. En revanche, cela ne suffit pas pour garantir durablement la mobilité des frontaliers – pour y parvenir, il faudrait notamment développer les coopérations existantes dans le domaine de la formation scolaire et professionnelle.⁴⁶ La Stratégie France s'est fixé pour objectif de faire en sorte que le français devienne en Sarre une deuxième langue de communication dans les 30 prochaines années. En outre, il est prévu de renforcer les relations bilatérales dans les secteurs de l'administration, de l'économie et de la culture. Les divers partenaires de Lorraine doivent être associés au projet et la Stratégie France qui, dans son ensemble, doit être étroitement articulée avec les activités transfrontalières dans la Grande Région.

Des réactions sur la stratégie sont aussi venues de France : Au parlement sarrois, les représentants du Conseil économique, social et environnemental (CESEL) de Lorraine ont rendu leur avis sur la Stratégie France, intitulée « Une opportunité à saisir, une obligation d'agir ».⁴⁷ Ils se sont félicités de la stratégie, ont souhaité un rôle actif des partenaires lorrains et ont proposé des mesures pour une politique ambitieuse de coopération. Par ailleurs, le président français du Conseil général de Lorraine, Patrick Weiten, envisage la mise en œuvre d'une « Stratégie Allemagne » à partir de 2015 pour les communes de Creutzwald, St. Avold, Forbach et Freyming-Merlebach proches de la frontière sarroise. Comme en Sarre, les tout jeunes enfants devront apprendre l'allemand dans les écoles maternelles dès l'âge de trois ans. Il faudra donc recruter des professeurs d'allemand qui seront financés avec des fonds de l'Académie de Nancy. Pour les adultes, il est prévu un centre d'information à Forbach où seront mis à disposition des renseignements sur la vie professionnelle, les transports frontaliers et les destinations touristiques en Allemagne.⁴⁸

⁴³ Cf. LorActu.fr., Les frontaliers d'Alsace-Lorraine en colère contre la future vignette allemande - du 9 juillet 2014 : <http://www.loractu.fr/sarreguemines/7258-les-frontaliers-d-alsace-lorraine-en-colere-contre-la-future-vignette-allemande.html>

⁴⁴ Cf. Le Parisien : Vignette automobile allemande : les Alsaciens-Lorrains furieux - du 09/07/2014. <http://www.leparisien.fr/strasbourg-67000/vignette-automobile-allemande-les-alsaciens-lorrains-furieux-09-07-2014-3990507.php>

⁴⁵ Cf. SRonline, Newsletter du 21 janvier 2014.

⁴⁶ Cf. Eckpunkte einer Frankreichstrategie für das Saarland, 21 janvier 2014, P. 5.

⁴⁷ Cf. CESEL : Une opportunité à saisir, une obligation d'agir, 16/05/2014, http://www.ceseloraine.eu/img_base/ged_v2/278/2014-cesel-avis-strategie-france-sarre-auf-deutsch.pdf

⁴⁸ Cf. SRonline : Departement Moselle plant Deutschlandstrategie, 29 août 2014. http://www.sronline.de/sronline/nachrichten/politik_wirtschaft/deutschlandstrategie_departement_moselle100.html

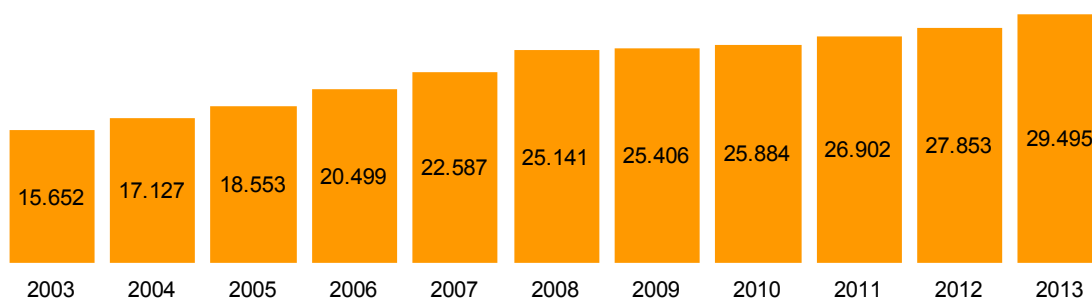
4.2 Frontaliers sortants se rendant au Luxembourg

4.2.1 Rhénanie-Palatinat

Accroissement du flux de frontaliers sortants de Rhénanie-Palatinat en direction du Luxembourg

En raison de sa situation géographique, la Rhénanie-Palatinat présente traditionnellement un nombre relativement élevé de frontaliers sortants en direction du Luxembourg. En 2013, un peu moins de 30 000 personnes originaires de Rhénanie-Palatinat franchissent la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail au Luxembourg. Les frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat représentent ainsi près des trois quarts de tous les migrants journaliers allemands qui travaillent au Luxembourg. Ce phénomène s'explique par le jeu de l'offre et de la demande d'emplois ainsi que par un niveau de revenu attractif chez le voisin luxembourgeois. Mais il convient aussi de tenir compte d'autres flux migratoires : on sait en effet que des frontaliers originaires de Länder allemands plus éloignés choisissent souvent d'établir leur résidence principale à proximité directe de la frontière luxembourgeoise en raison des prix de l'immobilier moins élevés que ceux pratiqués au Luxembourg. La part de ce groupe de frontaliers ne peut être recensée mais il est probable qu'ils aient contribué de manière significative à l'augmentation du nombre de migrants journaliers au Luxembourg en provenance de Rhénanie-Palatinat. Depuis 2003, le flux de frontaliers en provenance de Rhénanie-Palatinat a augmenté de plus de 88% (+13 843 personnes). Cette hausse peut s'expliquer par les réformes du marché du travail en Allemagne et par le développement d'entreprises allemandes dans le Grand-Duché, notamment dans l'industrie de la construction. Entre 2003 et 2008 surtout, le nombre de migrants journaliers rhénans-palatins qui travaillent au Luxembourg a globalement augmenté d'environ trois cinquièmes (60,6%), avec des taux de variation annuels qui oscillent entre 7% et 11%. Sous l'effet de la crise économique et financière, cette dynamique s'est sensiblement effondrée : entre 2008 et 2009, le flux n'a progressé que de 1,1%, soit une augmentation de seulement 265 frontaliers. Dans la période qui suit, on note un redressement hésitant et il faut attendre 2013 pour que la croissance se rétablisse à près de 6% (+1 642 personnes).

Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg 2003-2013 (effectifs au 31/03)



Calculs IBA / OIE

Source : IGSS

Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat se rendant au Luxembourg 2003-2013 (au 31/03), Variation par rapport à l'année précédente en %

2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
7,1	9,4	8,3	10,5	10,2	11,3	1,1	1,9	3,9	3,5	5,9

Source : IGSS

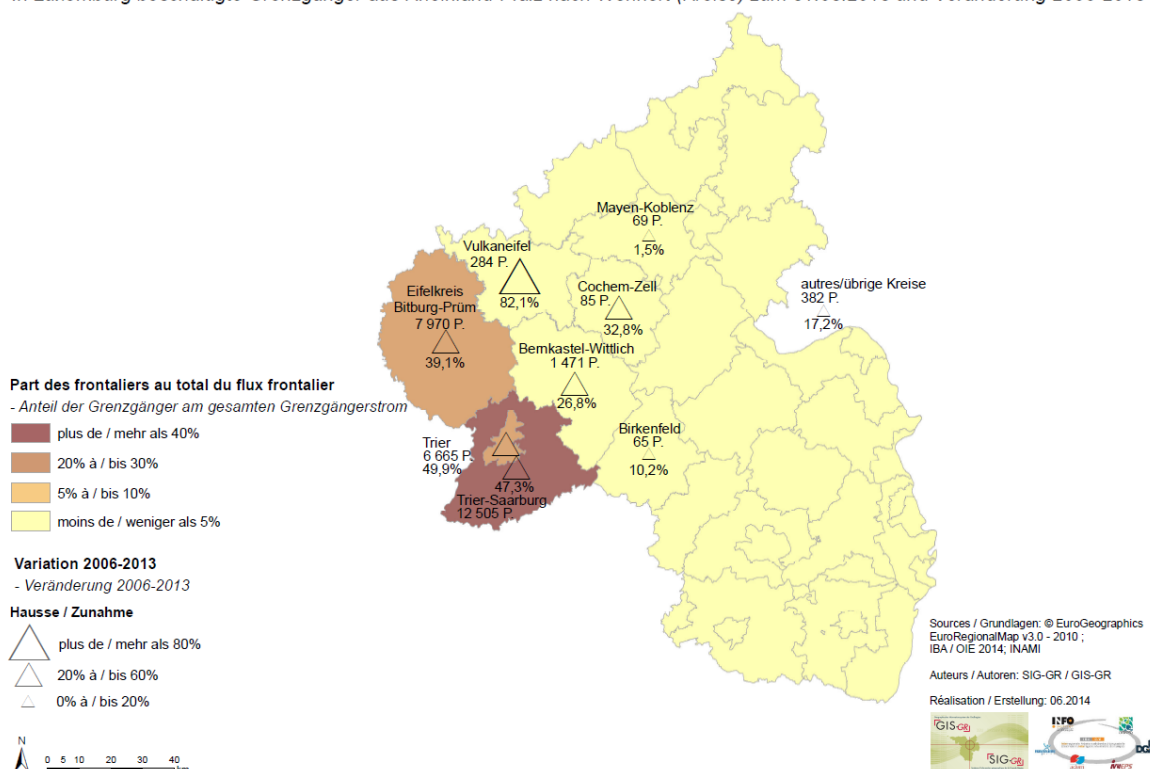
Calculs IBA / OIE

Les migrants journaliers travaillant au Luxembourg résident en majorité dans la région de Trèves

Les frontaliers rhénans-palatins se rendant au Luxembourg se concentrent sur la région de Trèves où réside la quasi-totalité des frontaliers sortants (environ 98%). Ce qui fait que la région de Trèves a des défis à relever en matière d'infrastructures. Mais en outre, elle affiche en Rhénanie-Palatinat – tout comme la Lorraine – des hausses de revenus bien supérieures à la moyenne au cours des dernières années, qui sont dans une large mesure imputables aux frontaliers résidant dans cette région. L'analyse plus approfondie des lieux de résidence des frontaliers met en évidence l'importance de trois Kreise (cantons) proches de la frontière pour le marché de l'emploi luxembourgeois : deux cinquièmes (42,4%) des frontaliers sortants rhénans-palatins vivent dans le Kreis de Trèves-Sarrebourg, plus d'un quart (27%) dans le Kreis de Bitburg-Prüm et enfin, 22,6% dans la ville autonome de Trèves.

Frontaliers originaires de Rhénanie-Palatinat employés au Luxembourg, par lieu d'origine (au niveau des Kreise) au 30/06/2013 et variation 2006-2013

Frontaliers rhéno-palatins employés au Luxembourg par lieu de résidence (Kreise) au 31.03.2013, variation 2006-2013
 - In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus Rheinland-Pfalz nach Wohnort (Kreise) zum 31.03.2013 und Veränderung 2006-2013



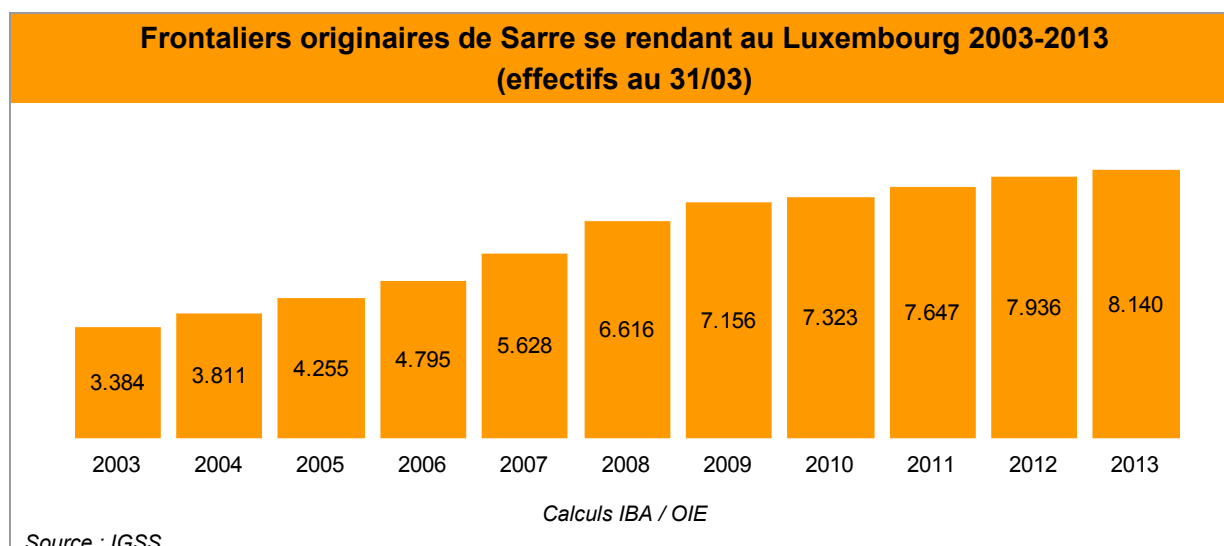
Source : IGSS / STATEC

Calculs IBA / OIE

4.2.2 Sarre

Le flux des frontaliers sortants sarrois en direction du Luxembourg poursuit sa progression

Certes, une proportion bien plus faible de migrants journaliers allemands qui travaillent au Luxembourg vit en Sarre, mais le flux sarrois connaît une progression rapide depuis quelques années : le nombre de frontaliers originaires de Sarre a plus que doublé entre 2003 et 2009, cette augmentation s'intensifiant plus particulièrement en 2007 et 2008. L'attrait du marché de l'emploi luxembourgeois, qui gagne notamment les territoires proches de la frontière dans le nord de la Sarre, s'explique par l'interaction de différents facteurs. Ainsi depuis quelques années, de plus en plus de travailleurs se sont vu confrontés à la situation tendue sur le marché de l'emploi sarrois, alors que de l'autre côté de la frontière, le Grand-Duché offre des emplois et des possibilités de revenus attractifs. Dans le sillage de la crise économique et financière, ce flux en direction du Luxembourg affiche encore une croissance relativement bonne en 2009 (8,2%), même si le taux de variation a été divisé par deux par rapport à l'année précédente. L'évolution positive a même continué de faiblir au cours des années suivantes.



Frontaliers originaires de Sarre se rendant au Luxembourg 2003-2013 (au 31/03)

Variation par rapport à l'année précédente en %

2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
6,9	12,6	11,7	12,7	17,4	17,6	8,2	2,3	4,4	3,8	2,6

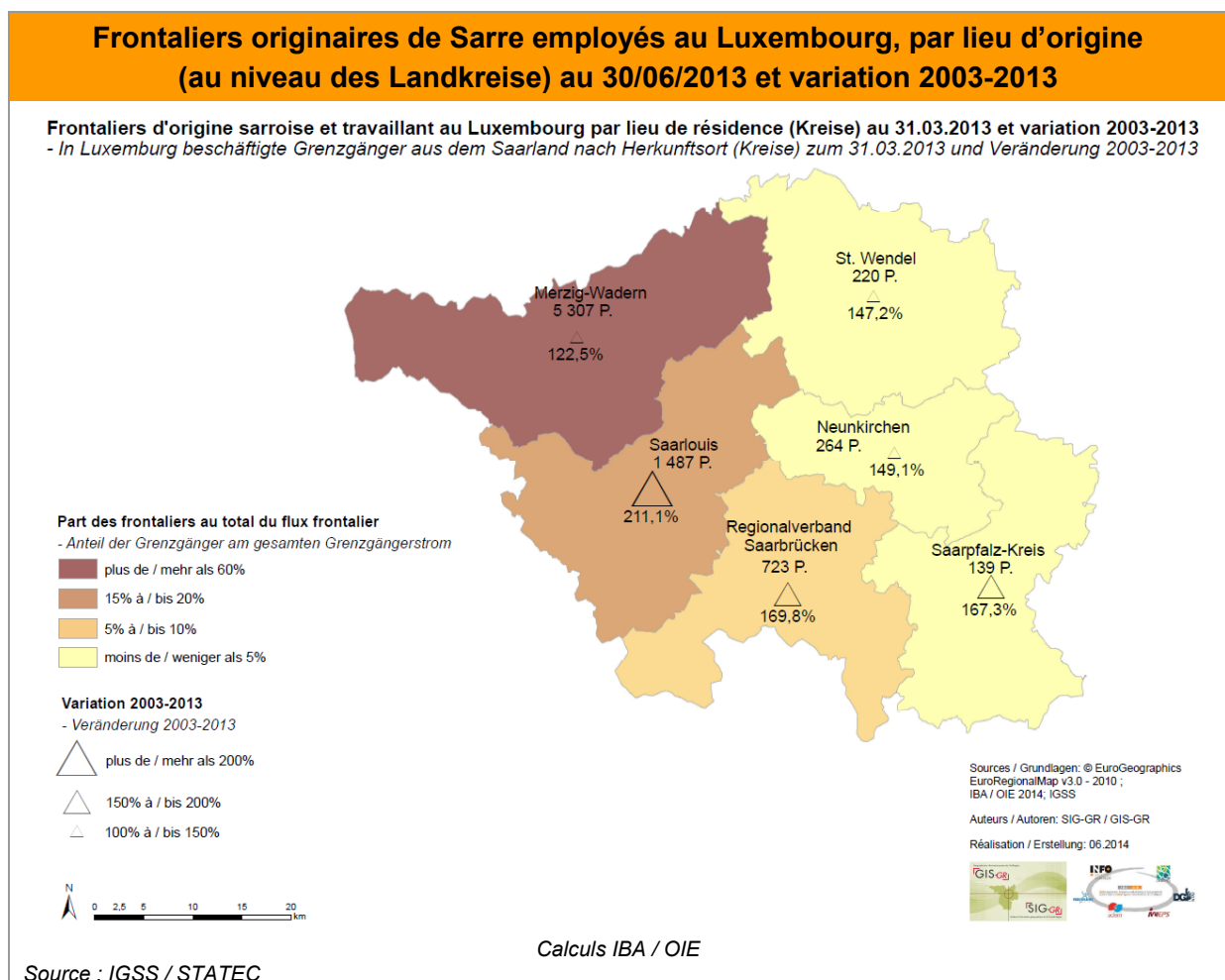
Source : IGSS

Calculs IBA / OIE

Les deux tiers des migrants journaliers sarrois travaillant au Luxembourg habitent dans le Kreis de Merzig-Wadern

Il est évident que la proximité de la frontière a une incidence sur le choix du lieu de résidence des frontaliers sortants qui se rendent au Luxembourg. En 2013, près des deux tiers (65,2%) des frontaliers sarrois qui se rendent au Luxembourg pour leur travail résident dans le Kreis de Merzig-Wadern limitrophe du Luxembourg et 18,3% dans le Kreis voisin de Sarrelouis. Mais depuis 2003, la part des frontaliers travaillant au Luxembourg se décale de le Landkreis de Merzig-Wadern vers d'autres zones, ce dont profite notamment le Landkreis de Sarrelouis

: en effet, entre 2003 et 2014, ce Landkreis enregistre une énorme augmentation, de + 211,1%, des frontaliers qui y résident. Les autres zones qui bénéficient de ce décalage et enregistrent des hausses de frontaliers travaillant au Luxembourg sont la communauté régionale de Sarrebruck (+169,8%), le Landkreis Saar-Pfalz (+167,3%), le Landkreis de Neunkirchen (+149,1%) et le Landkreis de St. Wendel (+147,2%). Par contre dans le Landkreis de Merzig-Wadern qui, en 2003, concentrait encore plus de 70% des frontaliers sarrois travaillant au Luxembourg, le nombre de frontaliers sortants n'augmente que de 122,5%. Cette évolution révèle d'une part une extension de la zone d'attraction du marché de l'emploi luxembourgeois et d'autre part, la disponibilité limitée de logements attrayants ainsi que l'augmentation du prix des terrains et de l'immobilier dans le Landkreis de Merzig-Wadern, ce qui incite les frontaliers qui veulent se rapprocher du Luxembourg où ils travaillent, à choisir de s'installer dans d'autres zones proches de la frontière.

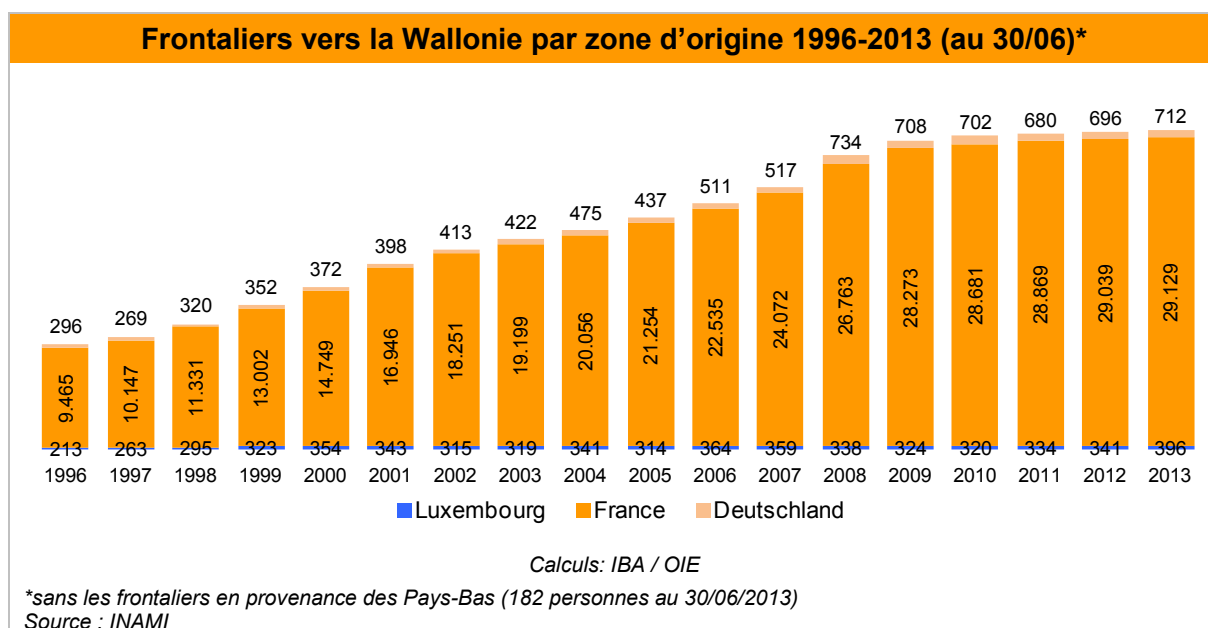


5. Wallonie

5.1 Frontaliers entrants

Le flux des frontaliers entrants est toujours en légère croissance mais bien loin des niveaux d'avant-crise.

Au 30 juin 2013, 30 237 frontaliers travaillent en Wallonie ; la majorité d'entre eux est originaire de France (96,3%), suivie d'un faible pourcentage venu d'Allemagne (2,4%) et du Luxembourg (1,3%). Entre 1996 et 2009, le nombre des frontaliers entrants originaires de France a été multiplié par trois, mais avec des taux de croissance annuelle variables : entre 1998 et 2001, le flux de frontaliers entrants a enregistré des variations annuelles supérieures à 10%. De 2002 à 2007, l'augmentation s'est établie à 6% en moyenne par an. En 2008, elle est particulièrement élevée en 2008, soit +11,2% par rapport à l'année précédente. L'année suivante, le taux de croissance à un an a été divisé par deux (+5,6% soit + 1 510 personnes) soit encore un très bon résultat par rapport aux autres flux entrants avec des variations annuelles négatives. Les répercussions de la crise économique et financière ne se font ressentir qu'en 2010: le flux de frontaliers de France n'augmente que de 408 personnes (+1,4%). Depuis, de 2011 à 2013, on assiste à des variations annuelles très faibles (de 0,5 à 0,6%) pour l'ensemble des frontaliers entrants en Wallonie.



**Frontaliers entrants en Wallonie par zone d'origine 2003-2013 (au 30/06),
variation par rapport à l'année précédente en %**

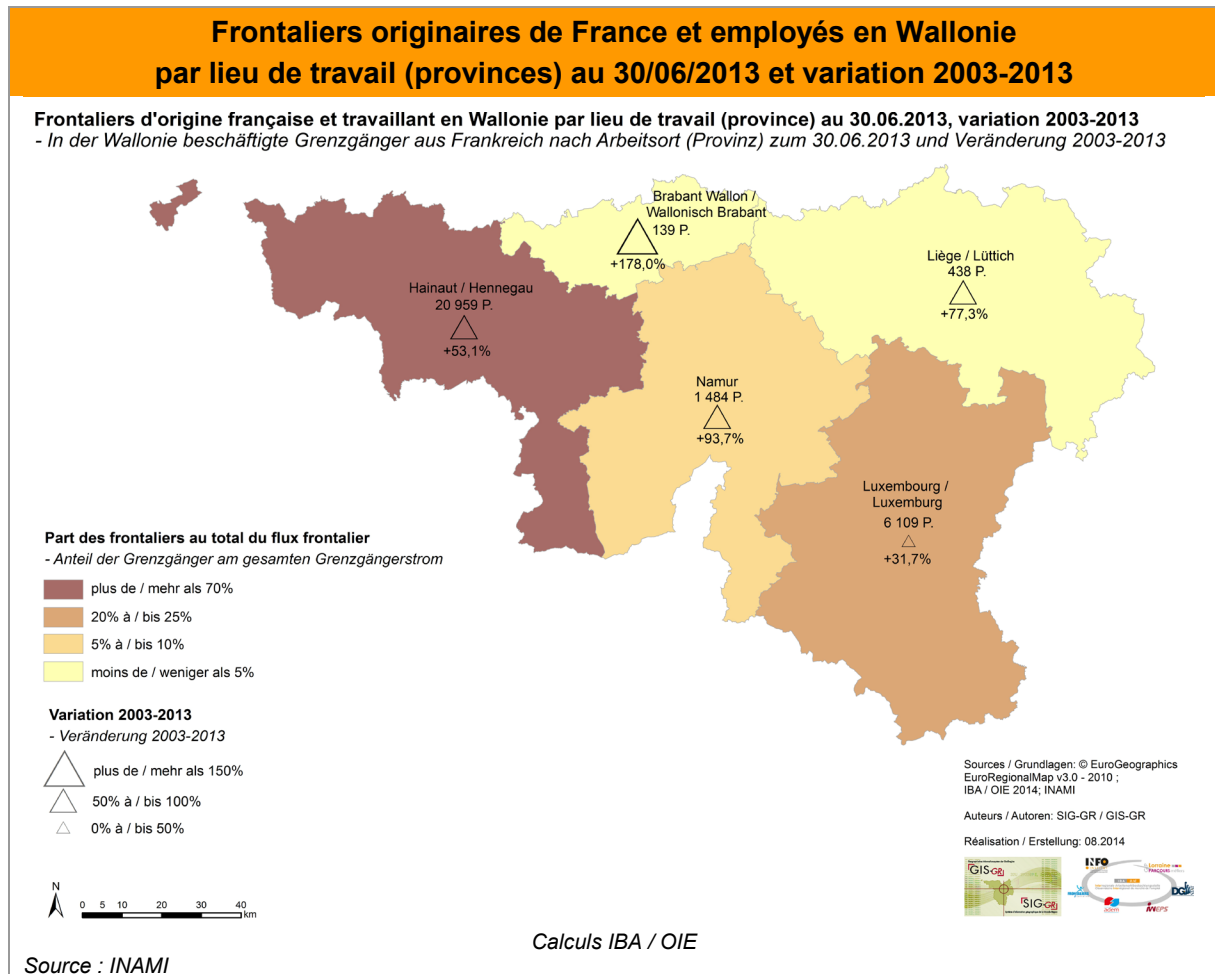
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Deutschland	2,2	12,6	-8,0	16,9	1,2	42,0	-3,5	-0,8	-3,1	2,4	2,3
Luxembourg	1,3	6,9	-7,9	15,9	-1,4	-5,8	-4,1	-1,2	4,4	2,1	16,1
France	5,2	4,5	6,0	6,0	6,8	11,2	5,6	1,4	0,7	0,6	0,3
Total	5,0	4,7	5,4	5,5	7,5	11,6	5,3	1,4	0,6	0,6	0,5

Source : INAMI

Calculs IBA / OIE

Les frontaliers venant de France travaillent majoritairement en province de Hainaut

En 2013, près des trois quarts (72%) des frontaliers originaires de France et travaillant en Wallonie ont leur emploi dans la province de Hainaut, suivie à raison d'un cinquième (21%) de la province de Luxembourg. Depuis 2000, l'emploi frontalier s'est décalé légèrement d'un territoire vers l'autre : en effet, 67,5% seulement des frontaliers français travaillaient alors dans la province de Hainaut, la part de la province de Luxembourg s'établissant encore à 26,7%. Ce transfert a été, en partie, lié au développement des (anciens) sites industriels comme Charleroi, Tournai, Mons ou Mouscron dont les frontaliers issus de la région française voisine du Nord-Pas-de-Calais ont été les premiers bénéficiaires.



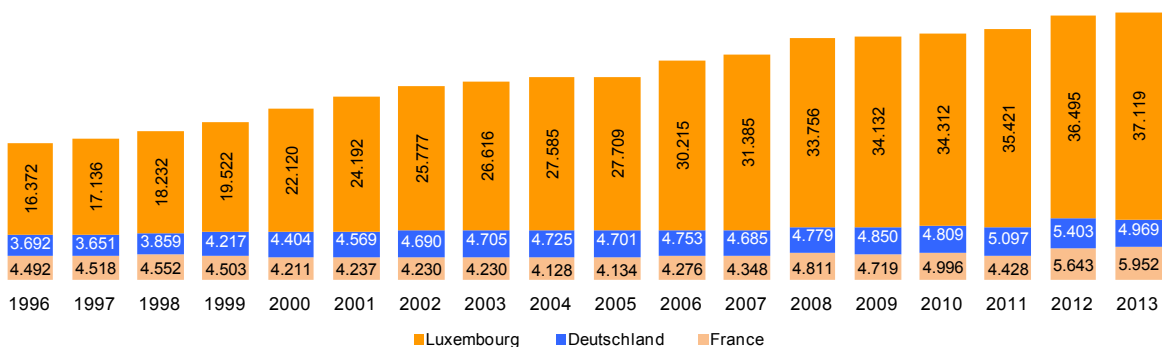
5.2 Frontaliers sortants

Le nombre de frontaliers se rendant au Luxembourg retrouve un niveau d'avant-crise

En divergence avec les données sur les frontaliers sortants de Wallonie vers le Luxembourg du chapitre 1, le chapitre suivant ne se base pas sur les données de l'IGSS mais sur les informations de l'institut belge INAMI. Les chiffres de l'INAMI ont l'avantage que au niveau subrégional, ils contiennent moins d'imprécisions que les chiffres de l'IGSS (voir Remarques Méthodologique). En plus, les chiffres de l'INAMI permettent une comparaison temporelle depuis 2003 au niveau subrégional, ce qui est le cas de 2008 seulement pour les données de l'IGSS. En outre, les statistiques de l'INAMI tiennent compte non seulement des salariés mais aussi des indépendants.

D'après les données de l'INAMI, la Wallonie compte en 2013 48 040 frontaliers sortants, dont plus des trois quarts (77,3%) travaillent au Luxembourg, suivi de la France (12,4%) et de l'Allemagne (10,3%). Entre 1996 et 2009, le flux de frontaliers sortants augmente de quelque 78%, ce qui est presque exclusivement dû à l'attraction exercée par le marché de l'emploi luxembourgeois. En effet, alors que sur cette même période le nombre de frontaliers allant travailler en France ne progresse que de 5%, le flux vers les régions allemandes augmente pour sa part de 31%, le Luxembourg se plaçant au premier rang des destinations avec une hausse de plus du double. Durant la crise, les taux de croissance de tous les flux frontaliers sortants ont diminué en 2009. Toutefois les variations du nombre de frontaliers vers le Luxembourg ont retrouvé des valeurs plus conformes à celles d'avant la crise malgré un nouveau fléchissement en 2010 suivi en 2011 et 2012 de progressions intéressantes (+3,2% et +3,0%). En 2013 la variation à un an d'écart n'est plus que de 1,7%. En revanche, les flux de frontaliers se rendant en France alternent baisse légère en 2009, augmentation en 2010, régression sensible en 2011 (-11,4% par rapport à l'année précédente) et enfin deux périodes consécutive de progressions en 2012 (+27,4%) et 2013 (+5,5%). Les variations à un an d'écart des flux vers l'Allemagne n'ont été négatives qu'en 2005, 2010 et 2013.

**Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 1996-2013
(au 30/06)***



Calculs IBA / OIE

* sans les frontaliers vers les Pays-Bas (1 309 personnes au 30/06/2013)

Source : INAMI

**Frontaliers sortants originaires de Wallonie par zone de destination 2003-2013
(au 30/06), variation par rapport à l'année précédente en %**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Deutschland	0,3	0,4	-0,5	1,1	1,4	2	1,5	-0,8	6,0	6,0	-8,0
Luxembourg	3,3	3,6	0,4	9,0	3,9	7,6	1,1	0,5	3,2	3,0	1,7
France	0,0	-2,4	0,1	3,4	1,7	10,6	-1,9	5,9	-11,4	27,4	5,5
Total	2,5	2,5	0,3	7,4	3,0	7,2	0,8	1,0	1,9	5,4	0,9

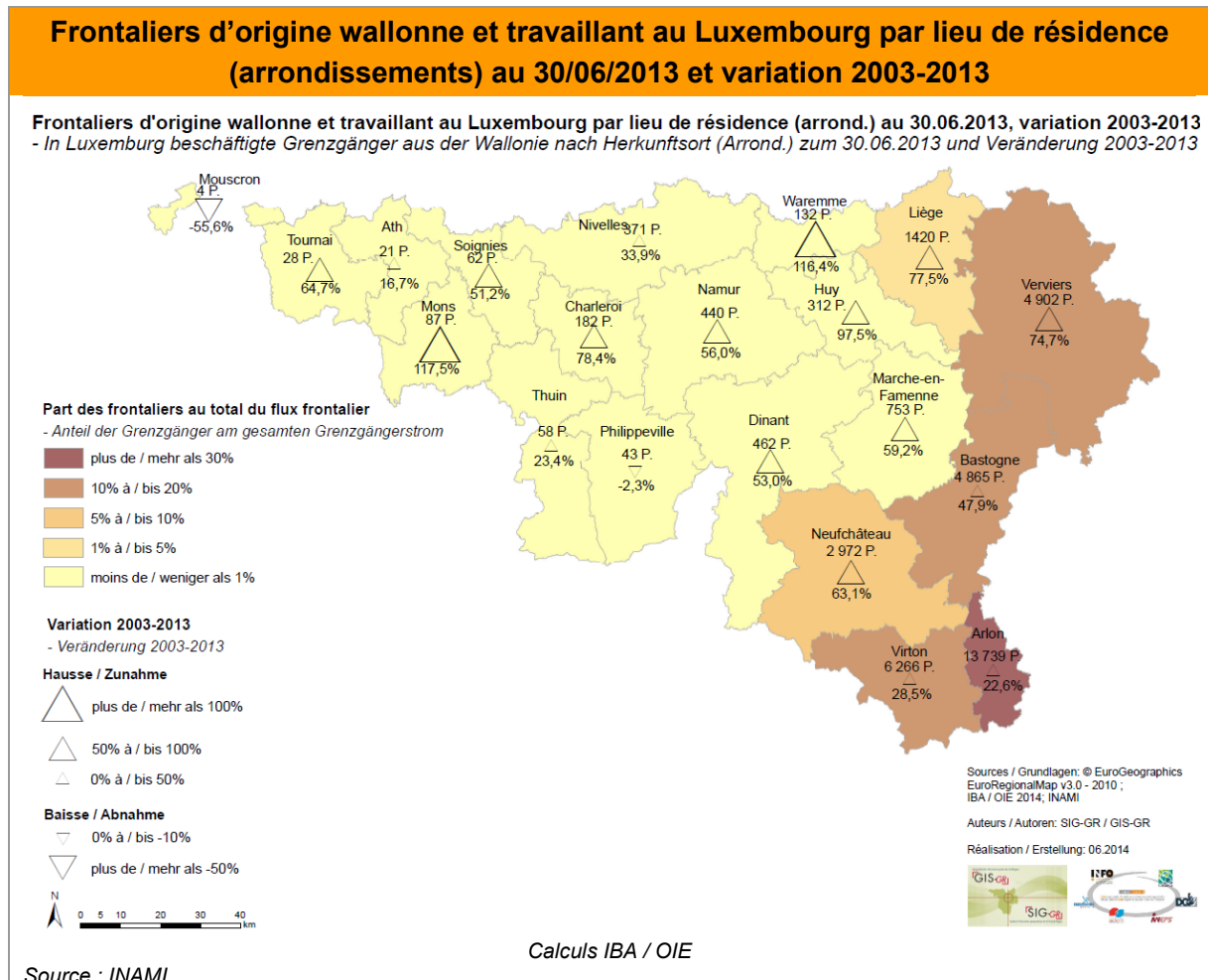
Source : INAMI

Calculs IBA / OIE

Les provinces de Luxembourg et de Liège dans la zone d'influence du marché de l'emploi luxembourgeois

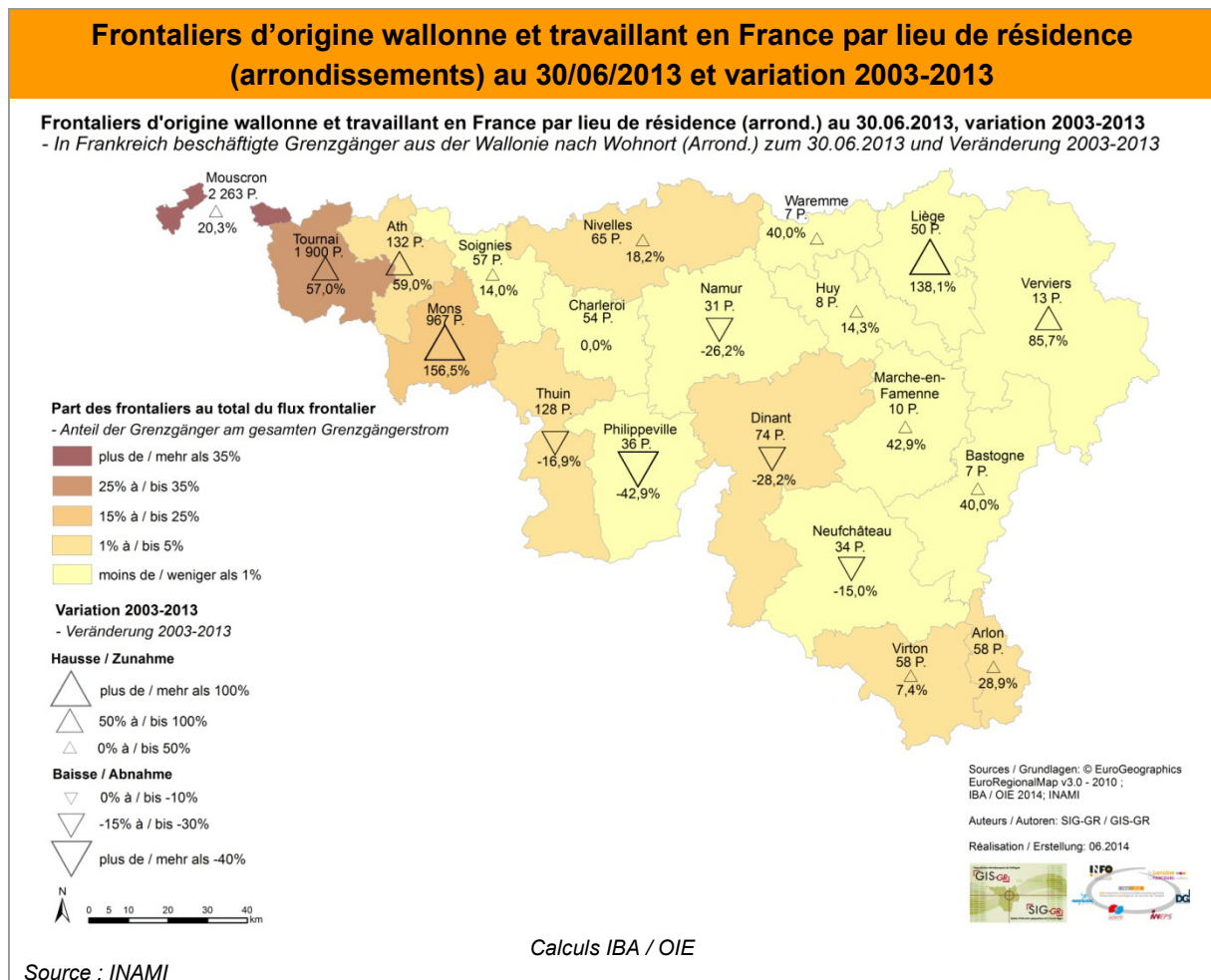
En 2013, plus de 95 % des frontaliers originaires de Wallonie et travaillant au Luxembourg habitent soit en province de Luxembourg (77%), ou en province de Liège (18,2%). Cette répartition s'explique sans doute par la proximité géographique du Grand-Duché, même si depuis 2000, un léger décalage s'observe entre les provinces limitrophes du Luxembourg. En effet, au début des années 2000, 83,4% des frontaliers travaillant au Grand-Duché résident encore dans la province de Luxembourg et seulement 12,5% dans celle de Liège.

Les variations constatées en 2003 et 2013 sont positives pour tous les arrondissements de Wallonie excepté pour l'arrondissement de Mouscron (le plus éloigné du Luxembourg) et celui de Philippeville. Les variations relatives des arrondissements de la province de Liège sont comprises entre + 74% (arrondissement de Verviers) et 116,4% (arrondissement de Waremme). Les variations enregistrées en province de Luxembourg s'échelonnent de +22% dans l'arrondissement d'Arlon à +63% dans celui de Neufchâteau.



La province de Hainaut brasse le plus de frontaliers de Wallonie travaillant en France

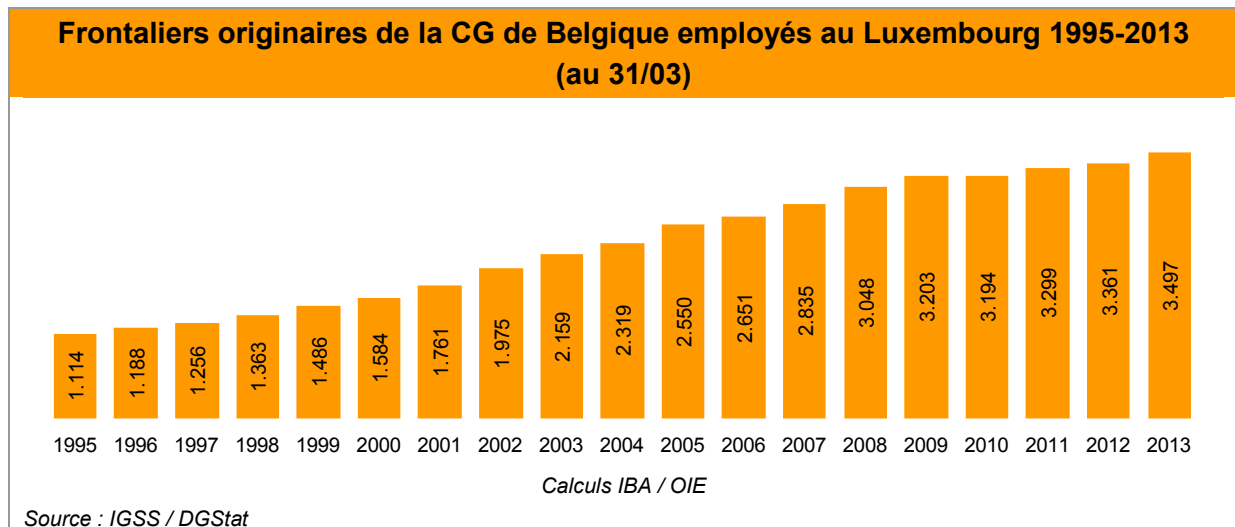
Plus de 93% des frontaliers d'origine wallonne et travaillant en France proviennent de la province de Hainaut (essentiellement les arrondissements de Mouscron Tournai et Mons). On peut supposer que les frontaliers travaillent surtout dans les régions françaises Champagne-Ardennes et Nord-De-Pas-de-Calais et ne viennent pas travailler dans la Lorraine, composante françaises de la Grande Région. Les variations à la hausse les plus significatives entre 2003 et 2013 concernent les arrondissements de Mons, Ath et Tournai pour la province de Hainaut et de Liège et Verviers pour la province de Liège. Les variations les plus sensibles à la baisse concernent les trois arrondissements de la province de Namur (Philippeville, Dinant et Namur) et l'arrondissement de Neufchâteau pour la province de Luxembourg.



6. Communauté Germanophone de Belgique

Le nombre de frontaliers originaires de la CG de Belgique travaillant au Luxembourg continue d'augmenter

En 2013, près de 3 500 frontaliers originaires de la Communauté Germanophone de Belgique se rendent sur leur lieu de travail au Luxembourg. Le flux, dominé par les hommes (environ 70%), a plus que triplé entre 1995 et 2013. En 2009, le nombre de frontaliers sortants enregistre encore une hausse relativement importante (+ 5,1%) malgré la crise économique et financière. Le flux des frontaliers de la CG en direction du Luxembourg ne commence à subir les effets de la crise que l'année suivante en 2010 (-0,3%). Mais en 2013, on observe à nouveau une plus forte augmentation de 4%.



Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg 2003-2013 (au 31/03), variation par rapport à l'année précédente en %

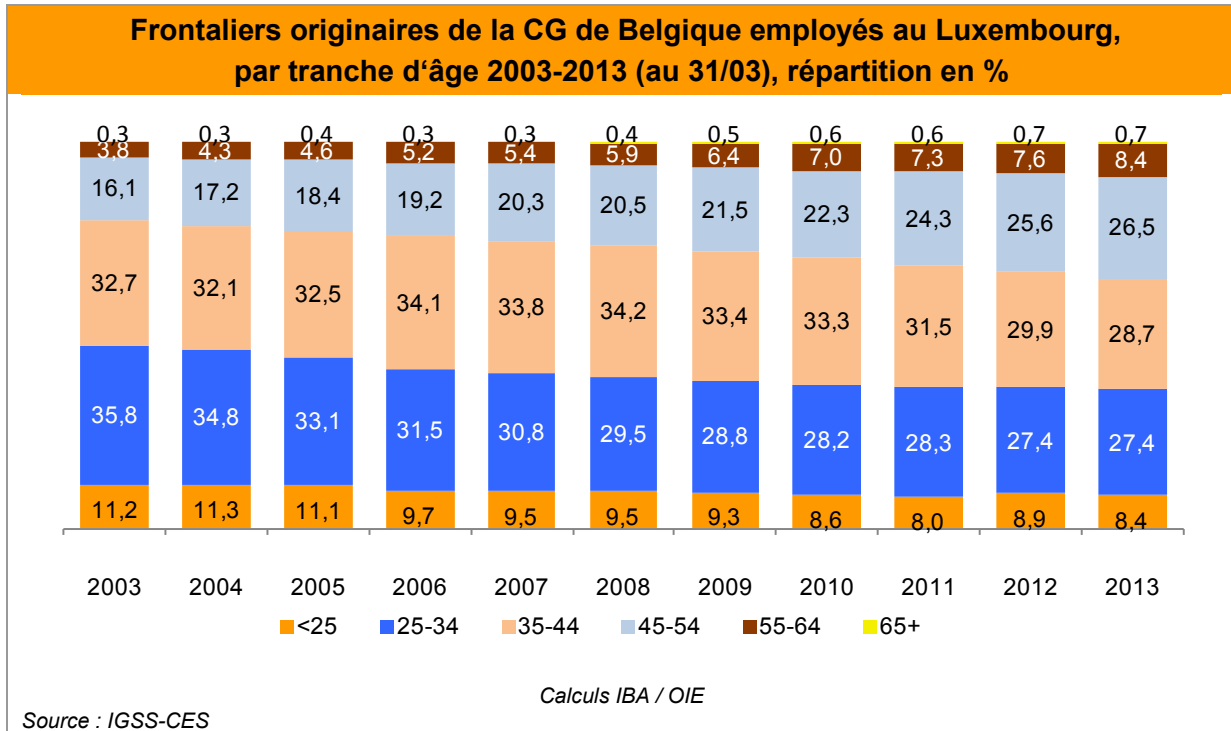
Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Variation (%)	9,3	7,4	10,0	4,0	6,9	7,5	5,1	-0,3	3,3	1,9	4,0

Source : IGSS / DGStat

Calculs IBA / OIE

Le flux de frontaliers sortants en direction du Luxembourg vieillit de plus en plus

L'analyse par tranche d'âge du flux de frontaliers sortants originaires de la CG qui se rendent au Luxembourg montre que les frontaliers ont statistiquement vieilli entre 2003 et 2013 : Alors qu'en 2003, presque la moitié (47%) des frontaliers avait encore moins de 35 ans, ce n'est plus le cas que pour environ un tiers d'entre eux (35,8%) en 2013. Dans la même période, la part des plus de 55 ans a augmenté de 5 points de pourcentage pour s'établir à 9,1%.



Les frontaliers originaires de la CG et travaillant au Luxembourg travaillent dans le secteur de la construction ainsi que dans le commerce et la réparation...

En 2013, les frontaliers originaires de la CG de Belgique et travaillant au Luxembourg se répartissent pour près d'un tiers (30%) dans le secteur de la construction, pour un quart (24,7%) dans le secteur « Commerce et Réparation ». Suit loin derrière le secteur « Transports et Communication » où ne travaillent que 13,3% de ces frontaliers. Depuis 2003, ce dernier secteur économique a pris de l'importance (+5,5 points), alors que les pourcentages dans les secteurs de la construction et dans celui du commerce et de la réparation accusent un recul (-2,0 points et respectivement -2,3 points). Les pertes les plus importantes ont été subies au cours des dix dernières années par le secteur des « Services aux entreprises » (-2,7 points). En revanche, les secteurs « Services collectifs, sociaux et personnels » ainsi que « Santé et action sociale » connaissent une évolution positive (+2,4 points chacun).

**Travailleurs originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg,
par secteur économique 2003-2013***

Evolution par secteur	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2011	2012	2013
Agriculture	18	15	17	16	20	20	23	30	30	32
Industries extractives	1	1	1	1	1	1	1	1	-	-
Energie/ Eau	-	-	-	-	-	-	-	8	7	9
Industrie manufacturière	216	227	252	235	258	264	264	265	245	244
Construction	690	735	849	915	935	1.003	1.032	1.021	1.036	1.049
Commerce et Réparation	583	616	618	657	748	758	794	842	836	865
Horeca	19	24	22	16	18	24	29	29	37	32
Transports et communication	169	205	217	232	252	303	391	403	431	466
Activités financières	71	72	83	89	102	99	103	111	110	110
Services aux entreprises	204	218	226	242	252	281	256	283	223	235
Administration publique	30	27	29	33	35	46	40	40	39	46
Education	9	9	11	11	11	13	11	14	12	16
Santé et action sociale	88	102	119	123	125	145	175	177	202	225
Services collectifs, sociaux et personnels	32	36	37	40	41	40	45	48	121	137
Activités des ménages	7	8	11	14	14	17	11	16	15	17
Sans affectation	22	24	58	27	23	34	19	11	17	14
Total	2.159	2.319	2.550	2.651	2.835	3.048	3.194	3.299	3.361	3.497

* Aucune donnée ne peut être indiquée pour 2009

Source : IGSS / DGStat

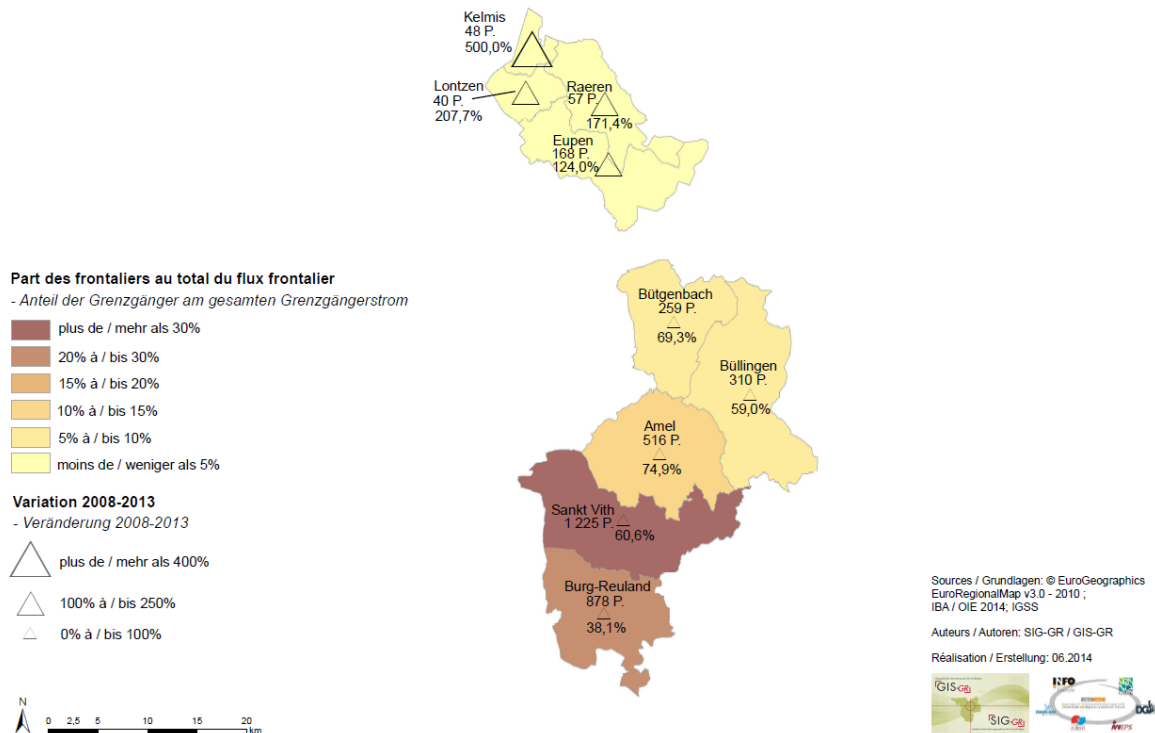
Calculs IBA / OIE

...et habitent dans la partie sud de la communauté

L'analyse à petite échelle du flux frontalier met en évidence que dans la CG de Belgique également, la proximité de la frontière a une incidence sur le lieu de résidence des migrants journaliers. En effet, la grande majorité (91,1%) des frontaliers qui travaillent au Luxembourg vient de la partie sud de la communauté : la plupart d'entre eux résident à St. Vith (35%), à Burg-Reuland (25,1%) et à Amel (14,7%). Depuis 2003, on constate une légère extension de la zone d'influence du marché de l'emploi luxembourgeois vers le nord de la CG de Belgique : la part des frontaliers qui y résident a en effet légèrement augmenté au cours des dix dernières années (+3,5 points).

Frontaliers originaires de la CG de Belgique employés au Luxembourg, par commune de résidence au 31/03/2013 et variation 2003-2013

Frontaliers originaires de la DG Belgique employés au Luxembourg par comm. de résidence au 31.03.2013, variat. 2003-2013
 - In Luxemburg beschäftigte Grenzgänger aus der DG Belgien nach Wohngemeinden zum 31.03.2013 und Veränderung 2003-2013



Calculs IBA / OIE

Source : IGSS / STATEC

Les frontaliers belges se rendant en Allemagne

Sources : Arbeitsamt der DG, Bundesagentur für Arbeit, Rapport économique et social du CES.

Au 30/06/2013, le nombre de travailleurs frontaliers belges se rendant en Allemagne était de 6 107 personnes (à l'exclusion des indépendants, des fonctionnaires et des personnes exerçant une activité de faible importance). Cependant, le nombre de frontaliers belges à destination de l'Allemagne a baissé depuis 2006. Aucune statistique officielle ne renseigne sur le nombre de frontaliers venant de la CG car le lieu de résidence du frontalier n'est pas enregistré. En se basant sur d'autres informations, l'office pour l'emploi de la CG estime toutefois qu'environ 80% à 90% des frontaliers vers l'Allemagne résident en CG de Belgique et jusqu'à 95% dans l'arrondissement de Verviers.

Le flux de frontalier Belgique-Allemagne se caractérise par un nombre croissant de femmes et de salariés plus âgés (50+) ; en 2013, la part de ces personnes était de 49% (femmes) et de 36% (salariés plus âgés) – avec une tendance à la hausse. Les navetteurs belges vers l'Allemagne travaillent notamment dans les secteurs de l'industrie/fabrication (18%), de la santé et de l'action sociale (17%), du commerce (14%).

Par ailleurs, on note une proportion relativement élevée de frontaliers atypiques : en 2013, près de deux tiers (soit plus de 4 000 personnes) des navetteurs étaient de nationalité allemande. La plupart d'entre eux habitent probablement en Communauté germanophone de Belgique. Afin d'obtenir des informations sur la motivation des Allemands de transférer leur domicile en Belgique et de continuer toutefois à travailler dans leur pays d'origine, il est nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie qui devrait inclure des indicateurs complémentaires (tels que par exemple la participation sociale au lieu de résidence ou des informations relatives au système scolaire et de garde d'enfants du pays dans lequel les enfants sont éventuellement scolarisés).

Annexe

Portrait de l'Observatoire Interrégionale du Marché de l'emploi



L'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) collecte pour le compte du sommet de la Grande Région des informations sur le marché de l'emploi dans les régions partenaires et effectue des analyses sur le marché de l'emploi frontalier. Sur cette base il établit des prévisions et des recommandations d'actions pour les évolutions du marché de l'emploi à venir dans l'espace de coopération.

L'OIE est soumis à un comité de pilotage des représentants des régions impliquées qui définit les activités centrales en accord avec les responsables politiques de la Grande Région. La réalisation du programme de travail est assurée par un réseau de six instituts spécialisés de la Grande Région. Le secrétariat permanent et la coordination sont assumés par l'INFO-Institut à Sarrebruck.

Informations supplémentaires

Hilke van den Elsen (coordinatrice)

Jonas Boos

c/o INFO-Institut

Pestelstraße 6

D- 66119 Saarbrücken

+49 (0) 681 / 9 54 13-12

www.iba-oie.eu

Le réseau des instituts spécialisés

INFO-Institut (Saarland und Rheinland-Pfalz)

www.info-institut.de

Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine (Lorraine)

www.frontalierslorraine.eu

Lorraine Parcours Métiers (Lorraine)

www.lorpm.eu

Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (Wallonie)

www.iweps.be

DGStat (DG Belgique)

www.dgstat.be

ADEM EURES – CEPS/INSTEAD

Agence pour le développement de l'emploi (Luxembourg)

www.eureslux.org

Portraits des instituts spécialisés



INFO-Institut

Sarre et Rhénanie-Palatinat



L'INFO-Institut est un institut de conseil et de recherche. Outre les questions de stratégie des entreprises et de développement des organisations, l'institut traite des sujets de recherche ayant trait au marché de l'emploi et à la région. Les activités portant sur le développement régional ne sont pas limitées au territoire national, mais axées sur le territoire de la Grande Région et revêtent donc une dimension européenne.

ADEM EURES – CEPS / INSTEAD

Luxembourg



EURES Luxembourg est quant à lui le fruit d'un partenariat entre l'ADEM (Agence pour le développement de l'emploi) et le Centre de Recherches Public CEPS/INSTEAD. Ses missions essentielles sont l'information sur les conditions de vie et de travail au Grand-Duché de Luxembourg et l'analyse du marché du travail dans la Grande Région, en collaboration avec l'OIE.

GIP Lorraine Parcours Métiers

Lorraine



Depuis le 1 janvier 2014, l'ancien partenaire de l'OIE, OREFQ, fait partie du Groupement d'intérêt public (GIP) Lorraine Parcours Métiers. Ce GIP a pour objet d'associer les compétences de l'OREFQ (OREF) spécialiste de la connaissance de la relation emploi-formation en Lorraine et celles d'INFFOLOR (CARIF), expert de l'information sur la formation et l'orientation tout au long de la vie. Financé par l'État et le Conseil régional de Lorraine, Lorraine Parcours Métiers contribue à la mise en œuvre des missions de service public dans les domaines de la formation, de l'insertion, de l'observation et de l'emploi.

CRD des EURES Transfrontaliers de Lorraine **Lorraine**



Le Centre de Ressources et de Documentation des EURES Transfrontaliers de Lorraine, association soutenue par le Conseil Régional de Lorraine et la Commission Européenne, a pour mission d'informer les salariés et les entreprises sur la mobilité transfrontalière dans la Grande Région, de participer à la gestion prévisionnelle de l'emploi, et de promouvoir la formation professionnelle transfrontalière. Le CRD EURES Lorraine constitue, avec son réseau d'experts, un fonds documentaire qu'il met à la disposition du public et diffuse des informations accessibles sur son site internet.

DGStat **Communauté germanophone de Belgique**



Le groupe de travail DGstat succède à l'Observatoire de l'Emploi de Belgique Orientale (ABEO). Il a été institutionnalisé fin 2010 dans une convention entre différentes organisations de la Communauté Germanophone, dont le ministère, le Conseil Economique et Social et l'Agence pour l'Emploi, après que les fondements nécessaires à sa création aient été mis en place dans le cadre du projet « DGstat », soutenu par le Fonds Social Européen. Les missions du groupe de travail sont la collecte, l'analyse, l'interprétation et la diffusion de différentes statistiques, ainsi que la publication d'études. Il vise aussi à promouvoir les échanges entre les producteurs et les utilisateurs des données au sein de la Communauté Germanophone de Belgique, mais aussi au-delà.

Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique **Wallonie**



L'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Bibliographie

- ADEM (Administration de l'Emploi du Grand Duché de Luxembourg) : Rapport d'activité 2013.
- AGAPE (L'agence d'urbanisme et du développement durable Lorraine Nord) : Les loyers en Lorraine Nord, quelle évolution depuis 2007? Actualités, Juni 2012.
- Ast, Dorothée : Travail frontalier : un volume d'emploi important en Lorraine. In : INSEE Lorraine : Bilan économique en Lorraine - Mai 2014.
- Auburtin, Eric: Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine. Analyse géopolitique régionale appliquée. Thèse de doctorat, Tome 2, Université de Paris 8, 2002.
- Ballschmiede, Huguette: Wohnmobilität deutscher Staatsangehöriger im Raum Moselle-Est. Studie im Auftrag des Etablissement Public de la Métropole Lorraine (EPML), 1998.
- Brosius, Jacques : L'impact de la crise économique sur l'emploi au Luxembourg. CEPS : Population et Emploi, n° 8, 2011.
- CESEL (Conseil Economique Socialet Environnemental de Lorraine) : Eine Chance die wahrgenommen werden sollte - ein Pflicht zu handeln, 16.Mai.2014.
- France Info : Une vignette auto en Allemagne. Les fronataliers furieux, 09.Juli 2104.
<http://www.franceinfo.fr/vie-quotidienne/transports/article/l-allemande-veut-faire-payer-les-automobilistes-etrangeurs-530111>
- Gramme, Pierre: La santé humaine et l'action sociale en 2013. Les cahiers transfrontaliers d'EURES Luxembourg Numéro 1/2014.
- IBA / OIE : Bericht zur Bericht zur wirtschaftlichen und sozialen Lage der Großregion 2013/2014 / Rapport sur la situation économique et social de la Grande Région 2013/2014.
- IBA / OIE : 8. Bericht der Interregionalen Arbeitsmarktbeobachtungsstelle / 8ieme rapport de l'Observatoire Interrégional de l'Emploi, 2012.
- IHK Saarland (Industrie- und Handelskammer): Immer mehr französische Firmen im Saarland, Pressemitteilung vom 17.Juli 2014.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques – France): Bilan économique 2009. Économie lorraine, Nr. 226-227, 2010.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques – France) : Bilan économique et social 2011. Économie Lorraine, Nr. 285-286, 2011.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques – France) Première : Vivre en deçà de la frontière, travailler au-delà. Nr. 1337, 2011.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques – France): Revenus des frontaliers lorrains du Luxembourg: des atouts tirés de la métropole luxembourgeoise. Économie lorraine, Nr. 280, 2012.

- Leduc, Kristell: La main-d'œuvre frontalière et étrangère ne suffit plus à ralentir le vieillissement de la population active occupée du Luxembourg. In : CEPS, Vivre au Luxembourg 81/2012.
- Le Forem : Impact de la crise économique sur le marché de l'emploi en Région wallonne. In: Marché de l'emploi. Analyse. März 2010.
- Le Parisien: Vignette automobile allemande : les Alsaciens-Lorrains furieux, 09.Juli.2014.
- LorActu.fr : Les frontaliers d'Alsace-Lorraine en colère contre la future vignette allemande, 09.Juli 2014.
<http://www.loractu.fr/sarreguemines/7258-les-frontaliers-d-alsace-lorraine-en-colere-contre-la-future-vignette-allemande.html>
- Maier, Jörg / Troeger-Weiss, Gabi: Die Bedeutung der Grenzgänger für die Regional- und Wirtschaftsstruktur am Oberrhein. In: Maier, Jörg / Wackermann, Gabriel (Hg.): Frankreich. Ein regionalgeographischer Überblick. (Wissenschaftliche Länderkunden, Bd. 35), Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1990.
- Ministerpräsidentin und Staatskanzlei des Saarlandes: Eckpunkte einer Frankreichstrategie für das Saarland, 21. Januar 2014.
- Ramm, Michel: Saarländer im grenznahen Lothringen. „Invasion“ oder Integration? In: Geographische Rundschau 51, H. 2, 1999.
- Ramm, Michel: Vivre et habiter de part et d'autre d'une frontière: l'exemple de l'espace Sarre-Moselle/Est. In: Leinen, Jo (Hg.): Saar-Lor-Lux. Eine Euro-Region mit Zukunft? (Schriftenreihe Geschichte, Politik & Gesellschaft der Stiftung Demokratie Saarland, Bd. 6), St. Ingbert, 2001.
- Regionaldirektion Rheinland-Pfalz-Saarland der Bundesagentur für Arbeit: Weniger Einpendler aus Lothringen ins Saarland – langfristige und kurzfristige Entwicklungen dafür verantwortlich, Presseinformationen 03. Mai 2011.
- SRonline: Departement Moselle plant Deutschlandstrategie, 29.August 2014.
- STATEC : Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010. Le Luxembourg 1960-2010, Juin 2012.
- STATEC : Note de conjoncture, n° 1-14. Luxembourg, 2014.
- STATEC : Note de conjoncture, n° 1-12. Luxembourg, 2012.
- STATEC : Rapport Travail et Cohésion sociale 2011, Luxembourg.
- Statistische Ämter der Großregion : Wer sind die Grenzgänger der Großregion? Charakteristiken und Determinanten der beruflichen Mobilität. Dezember 2011.
- Union Européenne : Règlement (CE) N° 883/2004 du parlement européen et du conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale.
- Vollot, Michaël: Luxembourg et Nord Lorraine: les deux facettes de « l'Eldorado ». In: Traits d'agences. L'actualité des agences d'urbanisme. Dossier: Dynamiques transfrontalières. Nr. 55/2012.
- Wille, Christian : Grenzgänger und Räume der Grenze. Raumkonstruktionen in der Großregion SaarLorLux. (Luxemburg-Studien / Études luxembourgeoises, Bd. 1), Frankfurt/M., Peter Lang, 2012.

